

## Chibougamau passe à l'action contre le projet Donohue à Saint-Félicien

*"Ce n'est pas tout d'être fâché, il faut le montrer"*

(Le maire De Billy)

par Réjean TREMBLAY

CHIBOUGAMAU — Après avoir marqué son opposition au projet de la papeterie à St-Félicien par des déclarations officielles, le conseil de Chibougamau, les syndicats et les corps intermédiaires entendent passer à l'action.

Dès la semaine prochaine, on compte organiser des assemblées populaires afin de sensibiliser les résidents de Chibougamau devant "l'injustice" dont sera victime le secteur, advenant l'implantation de la Donohue au Lac-St-Jean.

Pour sa part, le maire Godfrey DeBilly a déclaré, hier au QUOTIDIEN:

"Il n'est pas question qu'on laisse la Donohue s'installer bien tranquillement à St-Félicien, venir chercher notre bois à côté de chez-nous et qu'on reste bien docile sans rien faire."

Et il n'est pas le seul à être en furie par la décision de construire une usine de papier à St-Félicien.

Déjà les corps intermédiaires et les métallurgistes syndiqués (1.500 hommes) se sont prononcés contre ce "vol des forêts de Chibougamau", au profit de St-Félicien.

Et ça ne restera pas là, soutient M. DeBilly: on organise des assemblées populaires afin de sensibiliser la population de Chibougamau, même si, aux dires du maire, cette dernière est déjà drôlement éveillée: "Que ferait les gens de St-Félicien si on transformait à Chicoutimi le bois coupé à St-Félicien," demande M. DeBilly.

Ce n'est pas tout d'être fâché, il

faut le montrer... "On va le montrer, inquiétez-vous pas; quand on a voulu avoir notre route, on a fait un blocus..." Mais M. DeBilly ne précise pas les moyens envisagés pour faire comprendre à Québec que l'on veut que le bois de Chibougamau soit usiné à Chibougamau. "Ce sera certainement des pressions politiques, mais il y en aura d'autres aussi."

M. DeBilly explique que les gens de Québec du Saguenay ou de l'Abittibi, qui sont venus bâtir Chibougamau, tiennent maintenant à ce que leur ville prospère et selon lui, devant l'injustice qui se prépare, on assiste présentement à un tollé général. "Nous avons déjà un consensus chez les corps intermédiaires, le conseil de ville et les syndicats," mentionne le maire.

### LA KRUGER...

Si à St-Félicien le nom de Kruger rappelle les plus cruelles désillusions, à Chibougamau, il est synonyme d'espoir. Comment ça?

Le maire répond que Kruger avait donné son accord de principe comme vient de le faire Donohue et que malgré cet accord Kruger n'est jamais venue.

Précisons que le maire ne souhaite pas à St-Félicien de perdre Donohue, c'est plus clair que ça, il veut que Donohue vienne s'installer à Chibougamau: "Parce que c'est de toute justice et que de plus, ce sera plus rentable."

Et le maire DeBilly qui n'a pas peur de dire ce qu'il pense conclut l'entretien: "On n'est pas des violents, mais on ne se laissera pas manger la laine sur le dos."

### PERSPECTIVES

La fraîcheur du printemps et des réminiscences d'hiver envahissent Perspectives aujourd'hui. Le printemps, c'est lorsque nous revenons les oiseaux, par Robert Leduc, et lorsque vous envahissez la nature terre-neuvienne. Les réminiscences d'hiver c'est lorsque vous accompagnez un groupe qui a traversé à ski les inaccessibles monts Chic-Chocs, par Marc Blais. Le groupe Viva, en quelques pages et photographies, illustre des vies de famille à la française, et enfin, en gastronomie, on vous présente cette semaine les pectoncles, ce fruit de mer délicieux.



### ARTS ET SPECTACLES

Denise Pelletier-Bouchard discute des films au petit écran et démontre que les téléspectateurs de Montréal ne sont pas plus gâtés que ceux de la région. Par ailleurs, Christiane Laforge dévoile ce

que sera le spectacle annuel que prépare fébrilement l'Académie de ballet de Chicoutimi. La directrice de l'Académie, Mme Milenka Niederlova, croit que ce sera un bon spectacle.

Page 21

### DOSSIER

Saviez-vous que l'Université du Québec à Chicoutimi était la première à apporter une collaboration aux relations entre le Canada, le Québec et la Communauté européenne? Un texte de Paul Piliis, professeur à l'UQAC, publié dans la Revue du Marché commun, à Paris, montre comment le Québec se trouve dans une situation favorable par rapport aux autres provinces face à l'Europe communautaire, la "dernière chance du Canada".



### SPORTS



M. BERTRAND FRADET a été nommé président d'honneur de la campagne de souscription de la 20e Traversée internationale du Lac-St-Jean Inc., dont l'objectif est de \$40.000. La nouvelle a été annoncée hier par le président Nicol Allard.

### Cependant, M. Drummond se dit très optimiste

QUEBEC — Le ministre des Terres et Forêts, M. Kevin Drummond, est maintenant très confiant que le projet d'un complexe intégré de pâtes et papiers de Saint-Félicien, au coût de \$130 millions, se réalisera pour de bon.

Dans un communiqué de presse, transmis par l'agence Telbec, le ministre Drummond précise que la compagnie Donohue doit faire part au gouvernement de sa décision finale au plus tard le premier septembre 1974.

"Respectant l'échancier du 15 avril qui avait été fixé par le ministre Drummond, les deux parties ont manifesté leur accord mutuel et leur intérêt à continuer à travailler en commun sur les quelques autres modalités de l'entente finale qui doit logiquement aboutir à la réalisation du projet de Saint-Félicien," rapporte le communiqué de presse.

Le ministre se dit optimiste quant au déroulement des négociations, étant donné que les deux parties

concernées (Donohue et cinq scieries) ont manifesté leur accord à la formule de fixation du prix des copeaux que doivent fournir les scieries à la papeterie, selon les propositions du ministère des Terres et Forêts.

On se rappellera que le ministre Drummond avait proposé aux deux parties, le 28 mars, un mécanisme de fixation du prix des copeaux, scieries et planures à être payés aux scieries, basé sur le prix moyen payé aux industries locales auquel prix s'ajoutait une prime tenant compte du fait que les scieries participantes doivent opérer à l'intérieur d'un marché captif.

Mentionnons que les scieries impliquées sont Les Chantiers d'Argenson, la Cie Gagnon de Chibougamau Ltée, Chibougamau Lumber du millage 54 sur la route de Chibougamau; Marc Castonguay, de Saint-Félicien et la scierie de Normandin.

### Echec des pourparlers

## Grève nationale des postiers

OTTAWA (PC) — Le président du syndicat canadien des postiers, M. Joe Davidson, a annoncé hier soir à Ottawa que les pourparlers de son groupe avec les porte-parole patronaux avaient été rompus et qu'un ordre de grève nationale allait être donné aux membres.

M. Davidson a déclaré que c'est avec regret que le syndicat en était arrivé à la conclusion que le ministère des Postes et le Conseil du Trésor refusent toujours de régler le différend à la satisfaction des syndiqués.

Le chef syndical a précisé que son groupe sollicitera l'appui du syndicat des facteurs.

M. Davidson a fait cette déclaration vendredi soir après l'ajournement de deux soirées de négociations entre les deux parties, négociations qui avaient été engagées en vue de mettre un terme à l'arrêt de travail et de hâter la reprise des activités dans les bureaux de poste du pays.

Il semble donc qu'aucun progrès n'ait été réalisé.

De son côté, le ministre fédéral des Postes, M. André Ouellet, a indiqué qu'il avait confié au Comité de la main-d'oeuvre, le mandat de reprendre les négociations dès lundi matin.

"Ce comité, a soutenu M. Ouellet, est l'endroit idéal pour trouver une solution au problème.

Le ministre a précisé qu'au cours des entretiens d'hier son ministère a fait certaines offres et a parlé d'une garantie qu'aucune représsaille ne sera exercé contre les grévistes.

### Aux prestataires

### Chèques remis aux bureaux de la CAC

CHICOUTIMI — En raison du conflit actuel aux Postes, la Commission d'assurance-chômage vient prendre des dispositions pour assurer la distribution des prochains mandats aux prestataires du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Cette distribution, commencée hier et se poursuivant aujourd'hui, sera maintenue tant et aussi longtemps que le conflit durera.

La distribution des mandats est effectuée pour la région du Saguenay au bureau de la commission d'assurance-chômage de Chicoutimi (pour les municipalités de Chicoutimi, de Chicoutimi-Nord, Rivière-du-Moulin, Arvida, Valin, Portage des Roches et Latérière) au bureau de la CAC de Jonquière (pour les municipalités de Jonquière, Kénogami, Pibroc, Saint-Cyriaque, Shipshaw et Saint-Charles) et au bureau de Port-Alfred (pour les municipalités de Bagotville et de Port-Alfred).

En ce qui a trait aux autres municipalités du secteur Saguenay, des chèques seront acheminés par courrier spécial dans chacun des bureaux de poste non touchés par le conflit.

### SOMMAIRE

- Arts et spectacles 9, 21 à 24
- Annonces classées 18
- Bandes dessinées 15
- Bricolage 30
- Cinéma 22
- Décès 15
- Echec 14
- Entrecroisés 31
- Finance 16
- Famille 10
- Horoscope 31
- Mots croisés 31
- Mots mystères 31
- Sport 11 à 14
- Télévision 22
- Voyage 31

Boul. Talbot à 4 voies

### Mailloux contredit par un ingénieur d'Alma

ALMA — Il n'en coûterait que de \$80 à \$90 millions pour la réfection complète du boulevard Talbot à quatre voies, dans le Parc des Laurentides, et non de

\$200 à \$300 millions comme le prétend le ministre de la Voirie. M. Raymond Mailloux.

C'est une entreprise d'Alma, Laprise construction Ltée, qui a soumis un projet au gouvernement provincial, mais dont le ministère de la Voirie n'en aurait pas encore fait une étude sérieuse.

"Ce serait une autoroute économique, sans terre-plein au centre, mais qui répondrait aux besoins de la région pour le prochain quart de siècle", soutient l'ingénieur Rémi Lapointe, un ancien employé de la Voirie qui oeuvre maintenant pour la grande entreprise de construction d'Alma.

Rappelons que le projet a été dévoilé, cette semaine, lors de la visite du président du Conseil régional de développement, M. Jean Lavoie, au dîner du Cercle des affaires d'Alma. M. Lavoie a admis qu'il ne connaissait pas le dossier mais que le CRD voudrait bien l'étudier.

### EN BREF

#### MULTIPLEX

La CSN apporte son appui aux contractuels congédiés par Radio-Canada et accuse la Société d'anti-syndicalisme.

Page 2

#### PLAINTES

Les patients de l'hôpital à Chicoutimi se plaignent de la malpropreté de certains locaux. Un nouveau système de conciergerie pour diminuer les dépenses en serait la cause.

Page 3

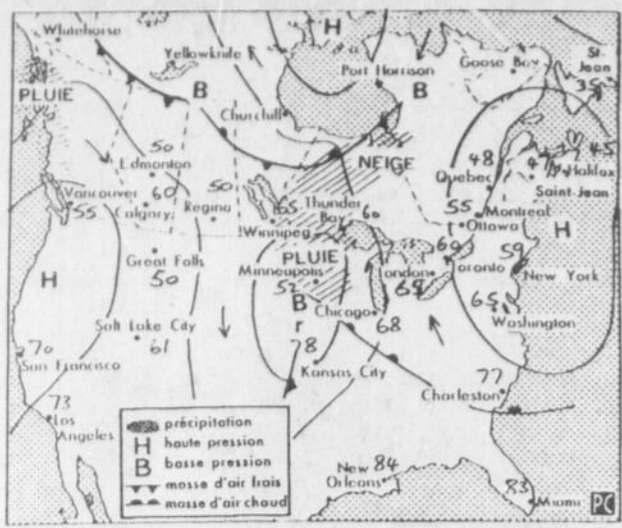
#### LE MAIRE

Jean Drapeau, une quasi-institution, discute de sa candidature probable à la mairie de Montréal.

Page 19

mini-loto		super-loto		Tirage: 19 avril 1974	
VENDREDI 19 avril 1974		Case postale 908, Place d'Armes		704,952 BILLETS VENDUS	
TIRAGE 3		Montréal 126, Qué. Tél.: 873-5350-53		2840 GAGNANTS 952,600 EN PRIX	
29 Séries émises - 90,000 chacune	LE PREMIER NUMÉRO COMPLET	7 0 3 2 8 9	GAGNE \$200,000.	5 7 1 9 5 4	Gagne \$100,000.
29286 POSSIBILITÉ DE: 29 GAGNANTS DE \$5,000.	6 BILLETS SE TERMINANT PAR	0 3 2 8 9	GAGNE \$10,000.	7 1 9 5 4	gagnent \$500.
9286 232 GAGNANTS DE \$500.	59 BILLETS SE TERMINANT PAR	3 2 8 9	GAGNE \$2,000.	1 9 5 4	gagnent \$100.
286 2,349 GAGNANTS DE \$100.	640 BILLETS SE TERMINANT PAR	2 8 9	GAGNE \$400.	9 5 4	gagnent \$50.
	6 BILLETS SE TERMINANT PAR			5 1 4 4 0 9	gagnent \$50,000.
				1 4 4 0 9	gagnent \$500.
				4 4 0 9	gagnent \$100.
				4 0 9	gagnent \$50.

# METEO



## PREVISIONS

Régions de l'Abitibi, de Pontiac-Témiscamingue, de la Haute Mauricie et de Chibougamau: généralement ensoleillé et un peu plus doux. Maximum de 40 à 45 (environ 5 C). Aperçu pour dimanche: nuageux avec averses en fin de journée.

Régions de Montréal, d'Ottawa, des Laurentides, des Cantons de l'Est et de Québec-Trois-Rivières: ensoleillé. Maximum de 50 à 55 (10 à 15 C). Dimanche: beau et plus doux.

Régions du Saguenay-Lac St-Jean, de Baie Comeau, de Sept-Îles et de Rimouski: ensoleillé. Maximum de 40 à 45 (environ 5 C). Dimanche: généralement ensoleillé.

## DANS LE MONDE

	Min.	Max.
Vancouver	43	51
Edmonton	28	43
Calgary	29	54
Yellowknife	15	28
Saskatoon	41	61
Regina	36	55
Winnipeg	39	58
Sudbury	18	43
Toronto	30	45
Ottawa	25	46
Montréal	26	44
Québec	23	40
Chicago	38	47
Boston	43	46
New York	50	52
Washington	48	66
Miami	72	80
Los Angeles	50	63

## LES MAREES

SEPT-ÎLES — La marée sera basse à 06h20 (1'2") et haute à 12h25 (7'7"). Elle sera à nouveau basse à 18h25 (1'4").

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 01h20 (15'7") et haute à 07h30 (3'0"). Elle sera à nouveau basse à 13h40 (15'3") et haute à 19h35 (2'8").

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 01h30 (14'7") et haute à 08h30 (3'6"). Elle sera à nouveau basse à 13h45 (14'6") et haute à 20h40 (3'6").

## LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par: LE PROGRES DU SAGUENAY, L.T.E.E. 316, Avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4480.

Abonnement et Service à domicile: 545-4664. Petites annonces classées: 545-4895.

President-éditeur: Jean-Guy Faucher. Vice-président, directeur-général: Gaston Yachon. Directeur de la rédaction: Denis Tremblay. Rédacteur en chef, editorialiste: Bertrand Tremblay. Directeur de l'information: Lucien Emond.

Chef des nouvelles: Bertrand Genest. Chef de pupitre: Charles-Julien Gauvin. Directeur des ventes: Paul Bergeron. Directeur de la publicité: Yvon Rhainds. Directeur du tirage: Jean-Louis Lavoie.

Le Quotidien, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters, et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de "Le Quotidien" du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Depôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec. Courrier de la deuxième classe. (No. 3213).

## L'affaire des contractuels de "Multiplex"

# La CSN accuse Radio-Canada (CBJ) de paternalisme et d'anti-syndicalisme

Martha GAGNON  
CHICOUTIMI — Le Conseil central de la CSN, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dénonce la société Radio-Canada (CBJ), à Chicoutimi, pour son attitude anti-syndicale et le paternalisme qu'elle entretient au niveau de l'information.

C'est ce qui ressort de la conférence de presse qu'ont donné, hier, les représentants de la CSN, de la Fédération nationale des communications, du syndicat général de la télévision et du cinéma et enfin, les contractuels de l'émission d'affaires publiques MUTIPLEX qui doit disparaître des ondes.

"Des qu'une émission commence à aller en profondeur et à déranger du monde, elle disparaît subitement". Tel est le commentaire formulé par le président du syndicat général de la télévision et du cinéma, suite à la situation qui prévaut à CBJ.

Selon M. Richard Sanche, le problème que vivent présentement les cinq contractuels de l'émission d'actualité Multiplex dont le contrat n'est pas renouvelé en est un de niveau provincial également.

Car, comme on le sait, 62 contractuels (dont ceux de CBJ) du service de l'information à Radio-Canada, section actualité, sont présentement devant le C.C.R.T. en vue d'une reconnaissance syndicale et ce depuis novembre 1973. La prochaine audience devrait avoir lieu à la fin du mois de mai, ce qui veut dire que la décision ne sera pas connue avant le mois d'octobre.

Aujourd'hui, les contractuels et l'équipe Multiplex s'interrogent sérieusement sur la place qui est donnée à l'information à la station radiophonique CBJ. Ainsi, M. Robert Trudeau, réalisateur de Multiplex pose la question suivante: "Comment Radio-Canada peut-il prétendre servir convenablement le public en assurant pas une continuité aux équipes d'actualités".

De son côté, la CSN croit que la station CBJ va pénaliser la population d'un droit à l'information complète pour satisfaire son "anti-syndicalisme".

C'est pourquoi la centrale syndicale demande à la direction de maintenir une continuité d'émissions d'affaires publiques avec les mêmes critères de qualité d'analyses en profondeur et de professionnalisme.

### LA SITUATION

Des cinq contractuels du départ de l'émission Multiplex, deux ont dû démissionner pour cause d'insécurité. Par ailleurs, on offre une prolongation à un autre et ce pour la période d'été, on offre également à un autre membre de l'équipe une possibilité d'emploi à Québec (C.B.V.) en prétextant un manque d'emploi à Chicoutimi. Quant à la cinquième personne de l'émission, rien ne lui est offert pour juin 1974.

Devant cette situation, les contractuels envisagent de présenter une plainte de pratique déloyale en vertu de certains articles (148-184) du code du travail fédéral.

Maintenant sa position du début, le directeur de la station CBJ, M. Jacques Lambert continue de répondre aux journalistes que la décision de faire disparaître Multiplex est étroitement liée à une question de budget.

Quant à l'attitude du chef des nouvelles, M. Pierre Chamberland, on peut noter dans un dossier préparé par l'équipe Multiplex qu'il n'a "jamais appuyé en aucune façon l'équipe Multiplex et n'a pas levé le petit doigt pour défendre l'émission qui disparaissait".

### LE PUBLIC

L'équipe de Multiplex demande au public de poser des questions à la direction de Radio-Canada avant que les ondes "ne soient plus la tribune, de libre-échange qu'elles devraient être".

C'est un appel à tous que les représentants de l'information lancent aujourd'hui. La CSN qualifie CBJ, filiale de Radio-Canada de "pire employeur en ne renouvelant pas le contrat des 5 préposés à l'actualité et en modifiant une émission qui permettait de discuter en profondeur des problèmes régionaux.

### Dixit le MQF

## Le câble tuera le français

CHICOUTIMI — Le Mouvement Québécois français, dénonce le système de câblodistribution, tel que préconisé par des hommes d'affaires régionaux, qui sous-estimerait l'existence du fait français, selon l'organisme.

Le mouvement conçoit le principe de la câblodiffusion comme un apport socio-culturel indéniable pour une population désireuse de vivre au diapason du Québec et de l'Amérique du Nord. Mais, selon le président régional du mouvement, M. Laurier Renaud, il est à l'avantage de cette même population de ne pas se laisser imposer, par l'entreprise privée, n'importe quelle formule de câblodiffusion.

"De la même façon que le gouvernement fédéral est intervenu pour freiner l'entrée systématique du football américain au Canada, le gouvernement du Québec, par son ministère des Communications, doit assurer une défense ferme et efficace des intérêts du peuple québécois, dans une sphère aussi vitale pour la langue et pour la culture de ce peuple en instance d'assimilation."

Ainsi, le Mouvement Québécois français, section Saguenay-Lac-Saint-Jean, exige que soit réservée une place de choix à la télévision communautaire sur le câble. Ces exigences, selon le porte-parole du mouvement sont élémentaires d'autant plus que les services actuels sont restés pauvres et tendent même à se détériorer.

"De plus, ajoute-t-il, depuis belle lurette, qu'il est pressant pour notre région de posséder un réseau d'émissions locales de télévision rattaché au réseau d'Etat, comme c'est le cas pour la radio avec la station CBJ de Chicoutimi.



UN APPEL A TOUS — L'équipe Multiplex lance un appel à tout le public pour conserver l'émission d'affaires publiques.

## La SNQ en congrès national à Alma

# Des assises placées sous le thème de la langue, instrument de liberté

Par Serge CLOUTIER

Alma — Les délégués au 22ième congrès général annuel de la Société nationale des québécois doivent se pencher cet après-midi sur pas moins de 24 résolutions, dont huit concernent surtout la région, les autres étant d'intérêt national.

Sur le plan régional, un projet de modifications aux règlements de la SNQ suscitait sans doute de vives discussions, puisque trois résolutions y ont trait. Le projet de modifications a déjà été présenté aux unités actuelles le 28 février, pour étude, mais c'est l'assemblée générale d'aujourd'hui qui doit en disposer. Le conseil d'administration y propose de réduire à cinq le nombre d'unités constituantes, d'en faire disparaître quatre par conséquent, et de modeler les unités d'après la géographie des comtés, ou à peu près, les

comtés de Roberval et Dubuc étant morcelés pour plus d'homogénéité.

Les unités nouvelles seraient celles numérotées et perdraient les noms qu'elles avaient. On en compterait une dans le comté Lac-St-Jean; deux dans le comté Roberval; une dans le comté Jonquières, avec une partie de Dubuc; et une pour Chicoutimi, La Baie, et le reste de Dubuc.

L'unité Maria Chapdelaine, qui comprend présentement le territoire compris de Péribonka à Mistassini, propose qu'on rejette cette proposition du conseil d'administration, "considérant que la SNQ est un tremplin pour un parti politique". En contrepartie, l'unité du Lac-St-Jean propose qu'on accepte cette modification "parce qu'elle est justifiée et réaliste dans le contexte régional, et que le projet va dans le sens d'une meilleure

répartition des ressources financières et humaines."

Les autres résolutions à caractère régional concernent le réseau routier, le boulevard Talbot et l'autoroute Alma-La Baie; la polyvalente anglaise; le centre hospitalier de Chicoutimi, où l'on propose de garder le service cardiaque et qu'une enquête publique soit tenue; le réseau routier interne, entre le Saguenay et le Lac-St-Jean, et autour du Lac lui-même; la création d'un conseil intercoopératif dans le comté Lac-St-Jean.

Sur le plan national, les résolutions parlent du développement du secteur coopératif, et cette prise de position suggérée deviendrait un appui à M. Alfred Rouleau des caisses pop; on y parle aussi de la pulvérisation des insecticides; de la déduction d'impôts sur les taxes foncières; du dépôt de la législation linguistique; de l'entente "cadre fédérale-provinciale; de l'enseignement de l'histoire; du dossier scolaire cumulatif; de la

création d'un parc national, que l'on voudrait de juridiction provinciale; de la politique globale des communications au Québec; de l'enseignement du français; de l'aide aux cultivateurs, et des millions que l'inflation apporte au gouvernement qui pourraient être prêtés aux cultivateurs; on demande que les délégués réclament la démission du ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, parce qu'il est le ministre le plus incompetent que le Québec ait connu à l'Éducation; on y parle du comportement souhaité des québécois en campagne électorale fédérale; de la stratégie de développement du Québec et des pôles de croissance; de la question linguistique; et de l'utilisation des injonctions.

Le thème du congrès, qui se poursuit jusqu'à demain soir, est: "La langue, instrument de liberté, de solidarité, de libération nationale". Demain après-midi, un colloque réunissant plusieurs invités spéciaux doit porter incidemment sur la langue.

## "La SNQ est de plus en plus engagée"

Ruth Paradis, présidente

Alma — Terminant aujourd'hui son premier mandat à la présidence de la Société nationale des québécois du Saguenay-Lac-St-Jean, Mme Ruth Paradis livrait ce matin le rapport des activités de l'organisme pour l'année 1973, peu après l'ouverture du 22ième congrès général annuel de la SNQ, qui se poursuit jusqu'à demain soir à Alma.

"La Société nationale a connu une hausse de popularité en 1973, grâce à son engagement dans le milieu, au rajeunissement de ses structures, et au travail des militants. Les neuf unités de la région ont collaboré avec la régionale, elle-même plus solidaire des autres sociétés nationales régionales au sein du Mouvement national des québécois."

C'est donc sous le signe de l'optimisme et de la satisfaction que la présidente a livré le contenu de son rapport, qui fait d'abord état du succès obtenu par le congrès de l'an passé à Roberval sur les "dynamismes populaires".

Mme Paradis qu'iséréjouit de la participation des citoyens de la région aux activités de la Fête nationale du 24 juin dernier; rappelle que le prix de journalisme Auguste Béchard a été remis une fois de plus (à M. Bertrand Tremblay en 1973); que la

SNQ a recueilli 22.000 signatures pour l'abolition de la loi 63 et la proclamation du français comme langue officielle unique au Québec; que 1974 marque le deuxième centenaire de l'Acte de Québec, un événement important pour les québécois; que l'animation socio-économique par le film et les discussions a porté fruits pendant la dernière année.

La présidente se déclare satisfaite par la prise de conscience des membres, et fait état d'une journée de réflexion des militants; d'une participation à la corvée des serres de tomates à Manseau; de l'appui concret donné au projet de radio FM communautaire; de la fondation du Conseil de l'environnement régional; du don de \$5.000,00 du Prêt d'Honneur à la Fondation de l'Université régionale; de la création de la Fondation de la SNQ.

Pour Mme Paradis, 1974 devra voir le travail d'animation se poursuivre. En 1973, les dirigeants du Saguenay-Lac-St-Jean ont d'ailleurs souhaité que le Mouvement national des québécois soit davantage le porte-parole de la collectivité et s'engage encore plus dans l'actualité, comme le mouvement régional l'a lui-même fait pendant les douze derniers mois.

Aubin, Bédard, Fillion, Brisson, & Fournier

AVOCATS ET PROCUREURS  
GERALD AUBIN, I.L.L. MARC-ANDRÉ BÉDARD, I.L.L.  
ANDRÉ FILLION, I.L.L. ERIC BRISSON, I.L.L.  
LOUIS-CHARLES FOURNIER, I.L.L.  
110 EST. RUE RACINE CHICOUTIMI TÉLÉPHONE 543-0786  
HOTEL DE VILLE, PORT-ALFRED, LUN. - VEN. DE 7 A 8 P.M. - TEL. 544-1805

**LEMIEUX & PEDNEAULT LTD.**  
Fondé en 1906  
ASSURANCES  
23, RUE RACINE EST  
TEL.: 543-3369  
(En face de la Pharmacie Chicoutimi)  
INCENDIE - ACCIDENTS - AUTO - VIE

**DEGUSTATION DE FROMAGE CANADIEN**  
du lundi au vendredi: de 5 hres à 7 hres.  
Disco Bar  
Restaurant Marchand  
ST-BRUNO—LAC ST-JEAN. TEL.: 343-2438.

pour devenir  
**MILLIONNAIRE**  
participez au concours  
"Les Millionnaires du dimanche" dans **Dimanche-Matin**

Québecair annule ses vols

Par Guy BERGERON

CHICOUTIMI — Les avions de Québecair ont annulé tous leurs vols hier en direction de Québec à la suite de la grève des pompiers de l'aéroport de Québec.

Il semble bien que le service par air soit interrompu également prochainement puisque les contrôleurs aériens doivent déclencher un arrêt de travail le 5 mai.

On se rappellera que le ministre des Transports, M. Jean Marchand, a précisé qu'advenant la grève des contrôleurs aériens tous les aéroports du Canada seraient fermés immédiatement.

Même l'aéroport de St-Honoré pourrait subir une baisse de trafic important si jamais les contrôleurs aériens faisaient la grève.

Verdict du coroner sur la tragédie de St-Jean-Vianney

Par Guy BERGERON

Kénogami — C'est jeudi que le Dr L.A. Laliberté, coroner du district judiciaire de Jonquière, rendra son verdict, dans la tragédie qui a coûté la vie à 32 personnes, le 4 mai 1971, lors d'un glissement de terrain, à Saint-Jean-Vianney.

Le Dr Laliberté avait commencé les audiences de l'enquête préliminaire en septembre 1973, la couronne ayant fait entendre tous les experts mais les avocats de l'appel avaient réclamé un ajournement signalant qu'ils avaient d'autres experts à faire entendre.

Cependant, comme il n'y a pas eu de suite, le coroner a décidé de rendre son verdict qui sera, comme le veut le secret de polichinelle, une cause accidentelle imprévisible, due à un glissement de terrain.

On se rappellera que le 4 mai 1971, la région Saguenay-Lac-Saint-Jean connaissait le pire cataclysme de son histoire, lorsque 32 personnes et 45 maisons étaient englouties dans un glissement de terrain qui avait déplacé quelque 100,000 verges de terre.

Depuis ce temps, les quelque 400 propriétaires de Saint-Jean-Vianney ont été relocalisés au Plateau Deschênes, d'Arvida, et dans un secteur de Shipshaw.

Enquête du coroner à Alma sur la mort de S. Tremblay

ALMA — Une enquête du coroner devrait se tenir au début de la semaine à Alma pour déterminer les causes de la mort de Me Stanislas Tremblay survenue il y a quelques semaines à Alma.

La Sûreté municipale d'Alma détient actuellement un individu en rapport avec la mort de Me Tremblay, survenue lorsque ce dernier, qui se rendait à une salle de danse, avait été fauché par un automobiliste qui a, par la suite, fuit les lieux de l'accident, le boulevard Dequen.

Il n'est cependant pas impossible que le ministère public renonce à l'enquête du coroner pour porter immédiatement une plainte contre le chauffard.

Raid des incorruptibles dans un salon-bar de St-Ambroise

ST-AMBROISE — La Sûreté du Québec, division des alcools et de la moralité a effectué une descente hier dans un salon-bar et restaurant de St-Ambroise, saisissant les boissons alcooliques qui s'y trouvaient.

Cependant, selon les informations obtenues tard hier soir, les incorruptibles dirigés par le Caporal Pierre Rouleau s'apprétaient à effectuer de nombreuses perquisitions dans la région, principalement dans les salons-bars pour mettre un terme au problème des jeunes qui se trouvent dans les débits de boissons.

On se rappellera que les incorruptibles de la SQ avait eu un certain ralentissement depuis quelques mois puisqu'ils n'avaient pas opéré ouvertement en ce sens qu'ils travaillaient plutôt dans un silence presque complet.

Déjà plusieurs infractions comises sur le Boul. Talbot

La longue fin de semaine qui commence semble des plus tranquilles au Saguenay-Lac-Saint-Jean mais la Sûreté du Québec veille principalement dans le Parc des Laurentides; au cours de la journée d'hier à compter de 4 heures de nombreuses infractions y ont été décelées.

Les dix morts survenues à cet endroit au cours des trois dernières semaines ne laissent pas les autorités policières indifférentes, c'est pourquoi cette fin de semaine, elles frappent dans ce secteur.

A l'Hôpital de CHICOUTIMI

Les patients protestent contre la malpropreté



MALPROPRETE... Les patients ont-ils raison de se plaindre? Voyez par vous-même.

Le futur Cooprix lancé le 6 mai

Par Martha GAGNON

CHICOUTIMI — Le dévoilement de la maquette et l'annonce de l'emplacement du futur magasin d'alimentation Cooprix de Chicoutimi se fera vers le 6 mai, alors que débutera une campagne d'information à ce sujet.

Du 6 mai au 15 juin, les instigateurs du projet tenteront de ramasser un montant \$200,000. dollars en vendant des parts sociales à-travers le public.

Toujours dans le domaine de la coopération, le gérant général de la Fédération des magasins Co-op de la province, M. Toawner, sera dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la semaine prochaine, pour rencontrer les représentants de l'I.P.I.C. (institut de promotion des intérêts du consommateur).

Depuis quelques jours, des consommateurs de Jonquière font circuler une pétition à l'effet de protéger le bureau de l'I.P.I.C. qui se trouve à l'intérieur du magasin Cooprix, à Jonquière. La population de l'endroit soupçonne la Fédération des magasins Co-op de vouloir faire disparaître ce bureau d'information au consommateur.

Toutefois, si l'on en juge

par les propos de M. Jean-Marie Girard de la CSN qui est l'un des administrateurs de la Fédération: "L'I.P.I.C. doit demeurer et c'est d'ailleurs l'une des exigences pour construire un magasin Cooprix".

Cependant, M. Girard a expliqué, au cours d'une entrevue, que l'institut de promotion des intérêts du consommateur ne doit jamais intervenir dans la mise en marché du magasin où elle a son bureau. Ainsi, il ne conçoit pas que l'I.P.I.C. puisse s'opposer à la vente d'un produit en particulier (salade, café, raisins) à l'intérieur d'un magasin Co-op qui doit faire face à la concurrence en offrant au client un service complet.

Toutefois, la Fédération des magasins Co-op ne s'oppose pas à la présence d'un bureau de l'I.P.I.C. à l'intérieur de ses établissements d'alimentation. Cependant, elle exige de ce dernier qu'il limite son rôle à informer le consommateur sans obliger pour autant le magasin à retirer certains produits de ses comptoirs. Au cours de sa visite dans la région, le gérant général de la Fédération viendra faire la lumière sur toute cette confusion qui s'est établie autour du rôle que doit jouer l'I.P.I.C. dans un magasin Co-op.

PAR MARTHA GAGNON

CHICOUTIMI — Depuis quelques semaines, la malpropreté à l'Hôpital de Chicoutimi soulève des protestations chez plusieurs patients.

En effet, le nouveau système d'entretien que l'on vient de mettre en branle dans le centre hospitalier cause des problèmes importants au niveau de l'hygiène.

Certains patients ont même adressé des plaintes sévères à l'endroit de la direction de l'hôpital pour demander un changement de la situation.

Ils sont surpris de vivre dans un hôpital où la malpropreté s'installe un peu plus chaque jour.

Devant ces faits, l'hôpital vient de former un comité ad hoc composé de représentants de la direction, du syndicat et des employés d'entretien qui tente de trouver une solution à ce problème.

Actuellement, le personnel préposé à l'entretien aurait diminué de quelque 10 employés y compris les temps partiels.

Cette mesure ferait suite à une obligation sur l'administration de "couper" le budget réservé à l'entretien de l'hôpital.

Selon le président du syndicat, M. Jean-Marie Girard, "avec le nouveau système mis en vigueur, on devrait se retrouver avec

une vingtaine de postes fermés". C'est donc dire que le personnel pourrait passer de 93 à 73 employés.

La formation récente du comité ad hoc aura permis d'éviter un débrayage chez les employés d'entretien qui éprouvent certaines difficultés d'adaptation au nouveau système de travail, lequel a des conséquences sur le maintien de la propreté dans l'hôpital.

M. Girard explique: "Les employés acceptent plutôt mal cette méthode de travail (déterminée au moyen de l'informatique) qui change la fréquence de la tâche à accomplir".

Actuellement, l'hôpital ne procède pas à des mises à pied des employés d'entretien mais ferme des postes, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'affichage de poste au moment où l'employé quitte ses fonctions pour une raison ou une autre.

Au niveau du service d'entretien, environ 40 pour cent des employés ne touchent pas encore un salaire brut de \$100. par semaine; la situation devrait changer en juillet 1974.

Au cours de la journée d'hier, deux patients ont téléphoné au QUOTIDIEN pour se plaindre des conditions actuelles d'hygiène à l'Hôpital de Chicoutimi.

L'un d'entre-eux, nous a déclaré: "C'est déplorable cet état, surtout lorsqu'on est malade en plus".



PAS D'ARRÊT DE TRAVAIL: Non, il n'y a pas d'arrêt de travail des employés d'entretien de l'hôpital mais une nouvelle méthode de travail qui donne les résultats que l'on aperçoit sur cette photo.

Chibougamau ne veut pas délaissier le CRD

CHIBOUGAMAU — Contrairement à ce qu'a annoncé Radio-Canada, il n'est aucunement question que Chibougamau délaissier le Conseil régional de développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau au profit de l'Abitibi-Témiscamingue.

Plus que ça, le maire Godfroy DeBilly, a assuré, hier, que Chibougamau participerait comme jamais aux activités du premier CRD et que l'on était très satisfait des services actuels. "Notre commissaire industriel, M. Jean-Claude Audette, s'est encore rendu à la réunion de mardi dernier à Jonquière et il est certain d'après les réactions, que l'on était heureux de sa présence."

Puis le maire a expliqué que cette rumeur non-fondée avait été lancée par une déclaration du président des métallurgistes, M. Bertrand Tremblay qui préférait que Chibougamau s'affilie avec l'Abitibi. "Je respecte évidemment l'opinion de M. Tremblay et je la comprends; les 1,500 métallurgistes font affaire avec l'Abitibi et il est normal qu'ils tentent un rattachement dans tous les secteurs; cependant, nous estimons que le débouché normal de notre activité socio-économique est le Saguenay-Lac-Saint-Jean, et nous allons accentuer encore davantage notre participation", a déclaré le premier magistrat de la ville.

Les maires ruraux réclament le retrait de la loi 276

NORMANDIN — Le Conseil de comté de Lac-Saint-Jean-Ouest réclame, dans un mémoire adressé au premier ministre Bourassa, le retrait de la loi 276 portant sur le regroupement municipal.

Les maires ruraux craignent que cette loi, présentement en veilleuse, pourrait forcer des regroupements non-désirés, selon une expression

employée par le maire Fernand Plourde, du village d'Albanel.

Aussi, le document demandera au ministère des Affaires municipales de réviser sa politique touchant les municipalités rurales, en vue d'établir une politique réaliste, progressive, donnant aux municipalités rurales les mêmes avantages de fusion accordés aux municipalités urbaines.

Grâce à l'éducation permanente

16 nouvelles infirmières auxiliaires

CHICOUTIMI — De plus en plus, les garde-bébés et puéricultrices des différents hôpitaux de la région veulent se recycler pour devenir des infirmières auxiliaires.

Pour la première fois cette année, l'Education des adultes de la Commission scolaire régionale du Saguenay, en collaboration avec le Centre de Main-d'oeuvre du Canada et la Commission de formation professionnelle, leur a offert cette possibilité de parfaire leur formation.

Après avoir suivi des cours intensifs durant 21 semaines, les 16 finissantes ont pu, cette semaine, prêter leur serment de profession, au cours d'une cérémonie officielle, à l'école du Bon Conseil. Ces jeunes filles proviennent des hôpitaux de Jonquière, Chicoutimi et la Baie.

Actuellement, l'éducation permanente est en pourparlers avec le Centre de Main-d'oeuvre du Canada pour donner une deuxième session de formation, à partir du 13 mai prochain.

Le certificat que détiennent présentement les 16 finissantes est reconnue par la Corporation des garde-malades et infirmières.



DES HEUREUSES — Ces jolies demoiselles viennent de prêter leur serment de profession qui les confirme dans leurs nouvelles fonctions d'infirmières auxiliaires. On les aperçoit ici en compagnie de M. Gérard Gauthier, du service de l'Education aux adultes.

**LAVOIE, BRASSARD & LAPOINTE**  
Avocats

CHICOUTIMI 110 E. RACINE (SUITE 124) TEL.: 545-4904

BUR. a ST-AMBRROISE 511 RUE SIMARD TEL.: 672-4660 LUNDI SOIR 7 HEURES

prévost, casgrain,  
côté et gauthier  
avocats et procureurs

giles prévost, ll paul casgrain, ll  
martin côté, ll claudie gauthier, ll

110 racine est. chicoutimi tél. 549-5570

**Lajoie, Gagnon & Associés Inc.**

ASSURANCE GENERALE,  
INCENDIE, AUTOMOBILE, RISQUES DIVERS

31 ouest, Racine - Chicoutimi  
(en haut de chez Steinberg)

543-0796

Alain Lajoie-Alain Lajoie  
Claude Lajoie  
Renald Rouleau

Quand vous nous voyez, ne pensez pas à l'assurance, mais quand vous pensez à l'assurance, VOYEZ-NOUS!

<b>mini-loto</b> 29286 TIRAGE 3 VENDREDI 19 AVRIL-74	29 Séries émises—90,000 chacune POSSIBILITE DE: 29 GAGNANTS DE \$5,000.	<b>LOTO PERFECTA</b>	3ième COURSE 18 AVRIL-74		RÉSULTAT			
	9286 232 GAGNANTS DE \$500.		ORDRE: \$2,387.50 DÉSDORDRE: \$42.30	PRIX 55 3,105	A	B	C	D
286 2,349 GAGNANTS DE \$100.			VENTES TOTALES: \$ 547,154.00		8	7	3	4

# COMMENTAIRE QUOTIDIEN

## Le projet d'un boulevard Talbot à quatre voies est-il réalisable?

Depuis que le ministre Raymond Mailloux a sorti d'un de ses dossiers poussiéreux un projet-dépannage de replâtrage du boulevard Talbot, c'est le grand silence dans la région.

Même si le ministre des Transports a décidé d'ajouter un budget supplémentaire de \$5 millions sur l'amélioration du "boulevard de la mort", il nous semble que les mouvements de pression ont bien rapidement rangé leurs armes.

Des spécialistes soutiennent que les crédits réservés par le ministère

n'apporteront pas la réfection vraiment souhaitée. Ils ajoutent que les \$11.5 millions qui doivent être affectés cette année ne le seront pas effectivement puisqu'il est déjà trop tard pour apporter des changements majeurs dans le programme déjà prévu.

Ce sont là toutefois des éléments secondaires. L'essentiel, c'est d'obtenir un jugement des spécialistes sur la valeur des travaux que le ministre, pour refroidir le mouvement de contestation qui menaçait de gêner le gouvernement, a soudainement décidé d'effectuer.

Si on consacre une vingtaine de millions de dollars à une réparation superficielle, c'est du gaspillage. Tout sera à recommencer dans cinq ans.

D'alma, nous apprenons que l'entreprise Laprise Construction Ltée, a déjà soumis un projet de réfection complète du boulevard Talbot à quatre voies. "Ce serait une autoroute économique, sans terre-plein au centre, mais qui répondrait aux besoins de la région pour le prochain quart de siècle", nous a expliqué l'ingénieur Rémi Lapointe, un ancien employé de la Voirie qui oeuvre maintenant pour la grande entreprise de construction d'Alma.

En outre, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau offre au gouvernement ses économies pour servir au financement du projet. En effet, la Fédération des caisses d'entraide économique, dont le quartier-général est établi à Alma, est disposée à prêter au gouvernement les crédits nécessaires.

Pourquoi donc ce programme présenté par des hommes d'affaires de la région n'a-t-il pas encore fait l'objet d'un examen sérieux de la part du ministère et du Conseil régional de développement?

À Québec, on a déjà rejeté du revers de la main "le rêve en couleurs" d'une autoroute à quatre voies en prétextant un coût vraiment prohibitif de \$200 à \$300 millions. Laprise Construction a présenté une soumission qui oscille entre \$80 et \$90 millions.

Les spécialistes de cette firme ont l'avantage de bien connaître les impératifs d'une voie de communication Québec-Saguenay-Lac-Saint-Jean vraiment adéquate. Les difficultés du parc des Laurentides leur sont familières. Ils savent comment les résoudre, redresser certaines courbes trop prononcées et adoucir les pentes dangereuses.

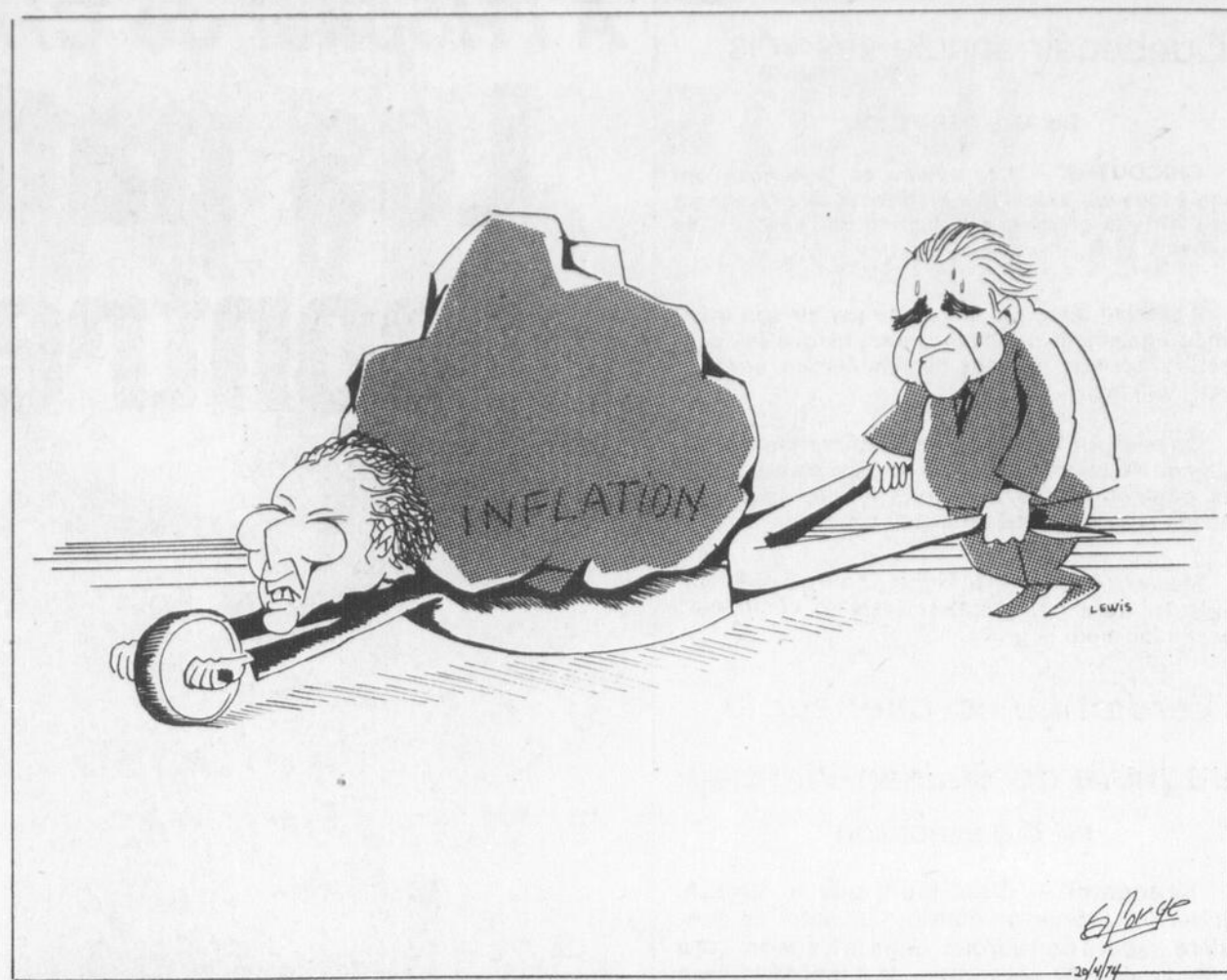
Il nous semble que notre région, par l'importance de sa participation à l'économie québécoise, justifierait cet investissement. Car enfin, nos alumineries, nos papeteries et nos scieries notamment versent certainement, directement et par le truchement des impôts perçus auprès de leurs employés, des sommes considérables au trésor provincial. Le gouvernement a-t-il déjà comparé cette "rentabilité" du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau à celle d'autres régions économiques en "régression" qui jouissent cependant d'un réseau routier beaucoup plus moderne et complet que le nôtre?

Nous estimons donc que le programme de Laprise Construction et l'offre faite par la Fédération des Caisses d'entraide économique méritent une analyse vraiment objective.

Que le gouvernement ne gâche pas, par une solution-éclair, son premier mouvement positif à la suite des revendications provoquées par le vide de l'entente-cadre Ottawa-Québec.

Bertrand TREMBLAY

Jean-Guy DUBUC,  
"La Presse",  
Montréal.



## PAROLE AUX LECTEURS

### Le cinéma québécois est parvenu au septième degré

Le film est un événement. C'est une fête. D'action, de séduction, d'amour, de peur et de stupeur, le film se situe dans le temps, et dans la vie. Il prend place dans la vie de tous les jours.

Tendre, il raconte dans certains cas les péripéties d'un couple qui se recherche. Fâché, ce même couple s'engueule. Le cinéma raconte les persiflages des conjoints. Réconciliés, on les retrouve plus tard dans l'intimité. Le couple amical sympathise. Au travail, ils se reconnaissent. Entre amis, ils s'aiment, se marient parfaitement ensemble. Le cinéma expose ces faits. Il les analyse en profondeur et finalement le 7ième art (l'art de vivre en images) exploite les différents thèmes de la vie et ceux qui, pense-t-on, sont complexes et ne sont en fait que ceux de l'amour.

Le cinéma est une belle invention. C'est en fait l'art de vivre et l'art de savoir vivre. L'art de tirer les ficelles du jeu. Et c'est aussi et surtout l'art d'avoir plusieurs cordes à son arc. Une corde c'est une page du script. Une page c'est plusieurs plans. Et ces plans sont mille images.

Au cinéma, la dextérité intellectuelle (le script) fait la réussite d'un film ou son inévitable échec, d'où l'appellation de certains films québécois: "navets". C'est à partir du script que se jouent toutes les cartes, bonnes ou mauvaises. Rares sont les metteurs en scène qui possèdent quatre as dans leur jeu. Et rares sont ceux qui se soucient de les posséder (de posséder leur art). Ils sont merveilleux. Peut-être le sont-ils plus ou moins? Faute de quoi, on ne les connaît pas très bien. Et faute de quoi ils commentent admirablement à sympathiser avec le public qui, de moins en moins, ne se délire pas pour si peu.

D'un sens profond le cinéma québécois est du ressort des gens qui n'ont pas d'affaire à se mouiller pour cet art. Ils préfèrent se moucher le nez avec des belles piastres froissées. Question de rentabilité.

Les professionnels du cinéma québécois émoüillent le public par des gags répétés qu'on a plaisir à reprendre sous différentes facettes, sans appellations contrôlées, sans ferveur et avec peu d'enthousiasme et de bonne volonté. Ainsi est. Ainsi soit. Et pourquoi ne pas amener des pompiers du cinéma pour éteindre ce feu de paille que connaissent présentement les gens du cinéma en coefficient de difficultés et en degré de réussite au point d'être carbonisés au 7e degré, c'est le cas de le dire!

Adorer ou ETRÉ adoré, voilà la question au cinéma. Les navets sont certainement des pourritures au cinéma. Dans ces cas, les acteurs adorent leur public au lieu du public qui idolâtre les acteurs.

Mais pourquoi sentir le feu au c... alors que réellement il brûle des milles et des milles de pellicule? On n'a pas le feu

sacré. Mais cela ne nous empêche pas de sacrer quand il s'agit d'un navet cinématographique.

S'agit-il de performance ou de défaillance? Celui qui répond défaillance n'a pas tout à fait tort. Celui qui dira à haute voix performance est un fieffé menteur. Dans un cas comme dans l'autre, on est porté à mentir. Ceci est du ressort des gens compétents en cinéma.

Les "cinémaniaques" plus communément appelés les cinéphiles ou cinévores se gargarisent deux piastres par semaine pour aller voir des belles fesses envahir le grand écran. Dans ces cas, c'est d'une telle magnificence quand elle est toute nue. D'où le titre fictif d'un film: "Elle pleure toute nue". On reconnaît là le genre de titre de films qu'on affiche vicieusement.

Dans la réalité, c'est "Deux femmes en or", "Après ski", "Valérie". Maintenant, c'est sur un ton comique. "Le p'tit viens vite", "J'ai mon voyage". Mais tout ceci, c'est du passé. Cela doit intéresser les historiens. Le présent nous envoie des "Bingo". L'avenir des "je ne sais pas" ou alors "repos, le cinéma québécois est à sa recherche".

Le scénario d'un film est soit impeccablement bien écrit ou soit griffonné et gribouillé à l'aveuglette, ce qui malheureusement est le cas de bien des scripts québécois. Dotés d'une touche superficielle, d'une légèreté symbolique, d'un côté ennui presque continu, d'un point qui reste en litige, d'une farce mythologique qui symbolise la non-compréhension et le déraillement des ambiguïtés majeures, certains scripts québécois ne font pas exception à ces innombrables défauts. Par contre, la valeur artistique de certains autres, tel Kamouraska, n'est pas à laisser et la preuve en était que ce film s'était fait le point de mire de tous les critiques.

Le non-sens qui parcourt certains de ces scripts (peut-être aussi et dans des cas bien spécifiques, le découpage) déroute facultativement et électivement un cul-de-sac. Le gros bobo des films québécois est le SCÉNARIO. Cette façon d'écrire ne peut mériter de la part du public qu'une indifférence magistrale. Au fait, c'est la logique qui remporte la manche (celle de la projection). Ceci est peut-être dû au manque de réalisme, parce que vouloir les rendre désopilants quand au fait, ils devraient être mélo-dramatiques et essayer de pousser à fond certaines scènes comiques (trop à fond) ne peuvent aussi que dépasser la compréhension des spectateurs. Ce non-ajustement

équivoque est la cause du déséquilibre des temps-actions (temps-actions: rythme soutenu); et un bon ajustement des scènes et surtout un dialogue conventionnel, léger, saisissant et bouleversant à la fois (traité à la loupe au départ avant le tournage) et écrit dans un langage qui, même loin de vouloir refléter la société québécoise, qui n'en rejoint pas moins toute la francophonie.

Le glaive et le bouclier du bachelier sur ses seules armes. Il doit combattre et lutter fort. Il doit penser à une amélioration. Cette amélioration devrait provenir du SCRIPT. C'est le point sensible qui jouera pour ou contre le succès. Si on veut miser sur des chevaux gagnants, il faudrait au moins connaître certains pronostics. Les vrais parieurs connaissent des tuyaux. Il faut jouer gagnant ou s'attendre désespérément à un succès. Jouer gagnant c'est miser le tout pour le tout sur le script. Et non essayer de postuler aux acteurs de faire l'impossible qui grotesquement jouera contre eux.

Au départ, tout scénario comporte des imperfections. Au fur et à mesure que le tournage s'effectue, ces mêmes imperfections s'aggravent (pour ne citer qu'un exemple: "J'ai mon voyage"). Ce film est un bel exemple à citer. L'analyse en profondeur serait une perte de temps parce qu'il comporte trop d'imperfections et très peu de conventionnalités.

Deuxième faute: vouloir faire jouer des comédiens de la télévision au cinéma est une grave erreur. Le résultat en est frappant. Un comédien qui est habitué à travailler à la télévision ne peut que manquer son coup au cinéma. Ceci est en raison que le cinéma est toute autre chose. C'est un monde à part. C'est un monde de rêves, d'imagination et de sensualité. Au fait, c'est le contraire de la télévision. Les gens du cinéma sont spécialement formés à cette fin (d'où dans certains pays, la formation d'écoles

Multi-Média s'explique employé de Multi-Média. Nous vous remercions également pour les informations fournies sur les raisons qui obligent les compagnies de prêt au consommateur, à demander plus d'intérêt que les coopératives ou autres maisons de prêts.

Quant à nous, concernant le crédit, notre seul souci étant de voir à ce que l'individu qui doit emprunter, en "ait pour son argent", nous nous sommes contentés d'attirer l'attention sur les différences qui existent, et nous espérons sincèrement que les gens se renseigneront avant d'emprunter.

Violette Dion,  
Agent d'information,  
Pour: Multi-Média,  
Saguenay-Lac St-Jean  
200, rue St-Clément  
Jonquière.

de cinéma). Ceux qui personifient des personnages, légendaires ou futiles, voient cinématographiquement. Ils sont constamment en accord angulaire avec la caméra. Ils doivent respirer dans des plans bien définis. Leurs sourires se doivent d'être cinématographiquement impeccables. Dira-t-on que c'est un artifice de valeurs? Sur que non! Mais il n'en reste pas moins qu'il nous conditionne.

Le Québec n'a pas encore ses gens du cinéma. Les vrais talents se trouvent parmi la foule. Il suffit de les chercher et de les mater. Tout ce qu'on fait présentement au cinéma déteint sur toutes les sphères de la société québécoise. Le culte des vedettes au Québec n'a rien de spectaculaire. A part des Geneviève Bujold, des frères "oh! les moteurs", des Jean Duceppe (qui n'est pas à sa place), on n'a plus de références. Faites des références alors si vous n'avez plus de références. Mais alors à qui se référer? Qui devrait-on idolâtrer? Le cinéma québécois a encore des dizaines et des dizaines de pas à franchir, de nombreux trempings à sauter, des innombrables obstacles à franchir. Il est loin de poursuivre une route internationale. Ceci en raison d'un manque de personnalités cinématographiques (on n'a pas encore nationalisé un personnage qui deviendra légendaire au cinéma, et vouloir imiter les Anglais avec leur James Bond serait trop flagrant).

Et peut-être qu'un jour un film québécois qui rejoindrait toute la francophonie de par son langage et de par son découpage, sortira des sentiers battus. Alors peut-être aussi que de vrais acteurs s'identifieraient à la société québécoise de par leur originalité et leur performance (ce qui un jour ne sera pas impossible). Pour l'instant, le cinéma québécois est à sa recherche.

Alain WILFRID,  
435, rue Ortona,  
Arvida.

Le 18 avril.

## BILLET

### LE NOUVEAU RECTEUR

C'en est fait. Le nouveau recteur de l'UQAC est nommé. J'applaudis et, en même temps, je proteste. Bien sûr, je n'ai rien contre le nouveau recteur qu'en passant je félicite, mais contre le fait que le Ministère de l'éducation, puis le Conseil des ministres n'aient pas tenu compte de mon avis.

Cet avis, on s'en souviendra (Voir le billet du RICANEUR du 16 mars 1974), était l'aboutissement d'une longue méditation, elle-même le résultat d'une consultation populaire intense. Elle était donc le reflet de la volonté du peuple, maître souverain en démocratie, du moins en principe tous les quatre ans.

Pour une fois que le peuple a eu l'occasion, par mon entremise, de manifester un accord unanime sur l'idée d'un triumvirat pour diriger l'Université, voilà qu'un simple ministre de l'éducation passe outre à l'expression de la volonté du monde ordinaire et majoritaire.

C'est une gifle magistrale dont le public se souviendra longtemps. Faire fi des désirs profonds du peuple, écarter du revers de la main les résultats probants d'un plébiscite régional, voilà qui frise la provocation. Sans compter qu'à la longue, un tel mépris ne peut être que néfaste à la région, d'avantage à l'avenir du ministre et mettre en péril la majorité vacillante du Gouvernement.

Encore une fois le pouvoir démontre à quel point il est loin des gens. Il aura beau argumenter, arguer, user d'arguties, il nous convaincra davantage de ce que la consultation populaire c'est de la frime, de la poudre aux yeux, de la petite bière.

La démocratie vient, encore une fois, de subir un accroc indescriptible. Prenant la défense de la région, je dénonce cet inexplicable et intolérable délit de lèse-peuple.

Le Ministère de l'éducation, le Gouvernement lui-même endossent une lourde responsabilité en posant un geste d'une telle conséquence. Il ne faudra pas s'étonner si, un bon matin, le peuple indigné jusqu'à la révolte s'écrie: "La consultation, ça sert à arguin..."

LE RICANEUR

## OPINION DES AUTRES

### Le ministre lève le voile

Permettre à tous les résidents de choisir la langue de leur école, c'est tout simplement accorder le plein respect aux droits individuels. Ceux-ci ne peuvent laisser leur place aux droits collectifs que dans une situation vraiment critique.

Quelle est la situation présente au Québec? On compte présentement quelque 1.600.000 étudiants d'inscrits dans nos écoles. Parmi eux, 200.000 appartiennent au secteur anglais. Chez les francophones, 25.000 ont choisi l'école anglaise. Par ailleurs, 11.000 anglophones ont décidé d'étudier dans les écoles françaises. Si l'on considère la proportion de francophones et d'anglophones au Québec, on doit conclure que la tentation de la langue étrangère est plus forte chez les anglophones que chez les francophones. Ce qui permet de conclure que la situation n'est pas critique: On ne peut honnêtement parler de mouvement massif des francophones vers l'anglicisation au niveau scolaire.

On sait que plusieurs immigrants qui décident de venir vivre au Canada ont simplement fait le choix de l'Amérique: la réalité francophone québécoise leur est parfois inconnue ou leur paraît fort marginale. Eux, ils viennent en Amérique; et en Amérique, on parle l'anglais. Si le Québec les oblige à l'école française, plusieurs peuvent décider de ne pas y venir. Or, même si le Québec ne doit pas compter sur l'immigration pour se construire, il ne peut raisonnablement le faire sans elle. Avec une telle loi, il faut s'attendre à une diminution de l'immigration.

La seule immigration qui ne serait pas gênée par la réglementation nouvelle serait celle des anglophones qui pourrait alors croire démesurément. Les anglophones pourraient bien profiter du traitement de faveur qu'on leur fait à cause des droits acquis de leurs prédécesseurs. Dans un tel cas, la loi atteindrait le but contraire à celui qu'elle se propose. De plus, même si le pays qui reçoit n'a aucune obligation de cet ordre envers ceux qui le choisissent, un tel partage créerait peut-être deux classes d'immigrants. Il y aurait risque de partage de "qualité" d'immigrants. Encore là, l'esprit de la loi serait faussé.

Avant donc que la loi soit votée, il faut espérer voir se créer des liens étroits entre le ministère de l'Éducation et celui de l'Immigration, principalement pour que ce dernier puisse accroître ses pouvoirs au sein de l'immigration canadienne. La possibilité de choisir son immigration serait un atout précieux.

# CE MESSAGE VOUS CONCERNE

**Le service postal est paralysé dans plusieurs secteurs du pays par suite d'arrêts de travail. En raison du nombre de ces débrayages, il importe de faire le point.**

**Espérons que ces problèmes seront aplanis très bientôt. Tout est mis en oeuvre aux Postes pour atteindre ce but. Les faits suivants en témoignent.**

## **LES DÉBRAYAGES AUX POSTES: POURQUOI?**

Il existe une convention collective de travail qui lie les Postes canadiennes et le Syndicat des postiers du Canada, en vertu de laquelle tout arrêt de travail est interdit. Elle précise également les dispositions à prendre pour étudier et régler les problèmes de main-d'oeuvre. Il est clair, selon les dispositions de ce contrat de travail, que le débrayage actuel est illégal et contraire à la loi.

## **EST-CE UN PROBLÈME DE DISCIPLINE?**

Il ne fait pas de doute que le manque de discipline et des provocations intentionnelles de la part de certains employés ont contribué à créer la situation actuelle. Rappelons qu'un certain nombre d'employés à Montréal ont débrayé et ont fait la sourde oreille aux appels répétés de retourner au travail. Rappelons aussi que le ministre des Postes et les hauts fonctionnaires de son ministère ont fait appel, à plusieurs reprises, à la bonne volonté des dirigeants du syndicat pour aviser leurs membres que ce débrayage venait à l'encontre de la convention de travail signée par les deux parties. Considérons également que le ministère s'est dit disposé à mettre fin aux suspensions des employés qui ont participé à ce débrayage illégal, dans le but de restaurer le service postal du pays.

## **OU EST-CE UN PRÉTEXTE?**

Le local de Montréal, dans le but de gagner la sympathie du public, explique ainsi les raisons des perturbations du service postal: "le programme de mécanisation sera implanté à Montréal et entraînera des mises à pied, et des employés devront accepter des postes moins rémunérateurs." Pourtant les postiers peuvent se rendre compte que tel n'est pas le cas en lisant leur convention collective.

## **REGARDONS LES FAITS EN FACE.**

La convention collective de travail stipule clairement qu'aucun employé à plein temps ne sera mis à pied ni ne subira une réduction de salaire à la suite de changements technologiques.

De plus, le programme de mécanisation des opérations postales n'entrera en vigueur à Montréal qu'en 1976. Certains de nos employés provoquent ainsi une perturbation grave du service postal à cause de la mécanisation qui, prétendent-ils, les affectera en 1976. Rappelons que la convention collective actuelle pourra être négociée de nouveau à la fin de 1974.

Tenons compte du fait suivant: la mécanisation est devenue réalité à Ottawa et à Winnipeg, et pourtant, ni dans une ville ni dans l'autre, aucun employé n'a été mis à pied ou n'a vu son salaire réduit à cause de l'automatisation. Au contraire, des emplois additionnels ont été créés par suite de l'accroissement du volume du courrier.

Nous devons donc conclure que des gens irresponsables du Syndicat des postiers du Canada tentent de perturber le service postal pour des raisons connues d'eux seuls.

Nous reconnaissons que les dirigeants syndicaux ont pour mandat de protéger les intérêts de leurs membres. Ils ont la responsabilité de le faire par des moyens légaux. S'ils estiment que la convention collective actuelle n'est pas satisfaisante, ils pourront présenter leurs demandes lors des négociations pour la nouvelle convention collective à la fin de cette année.

## **CONCLUSION**

C'est un fait établi que la population est maintenant privée du service qu'elle est en droit d'attendre des Postes canadiennes.

Nous regrettons les inconvénients que causent ces débrayages aux Canadiens. Nous espérons que les employés vont faire preuve de sens commun et qu'ils respecteront leur convention collective de travail.

Nous désirons rappeler à nos employés que leur convention collective de travail et le Gouvernement du Canada, en sa qualité d'employeur, leur garantissent la sécurité d'emploi et la protection de leur salaire. Nous tenons à assurer le public que tout sera mis en oeuvre afin de rétablir le service postal.



**Postes  
Canada**

André Ouellet, ministre

**Canada  
Post**

André Ouellet, Minister

# FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

## DE LA VISITE D'ESPAGNE

Dans le cadre de la semaine culturelle, soit du 28 avril au 4 mai, le pavillon Wilfrid-Dufour d'Alma recevra la visite de dix étudiants espagnols venant de Cuenca. Ils seront jumelés à des étudiants qui suivent présentement des cours en espagnol. Ils arriveront à Alma le 25 avril et seront accompagnés du professeur Pilar Tolosa Royuela et de J. Pedro Munoz Robles, coordonnateur de l'espagnol au ministère de l'Éducation. Le parlement de Cuenca contribue à cet échange culturel, parlement que préside Don Rodrigo Lozano de la Fuente. Tout un programme a été élaboré pour accueillir ces étudiants espagnols.

## UN BON SENTIMENT

Paraît-il que l'Ordre des comptables agréés du Québec, formé en février dernier en vertu du

nouveau Code des professions, a décidé de s'occuper de la protection du public. A Montréal l'autre jour, ils devaient tenir avec les journalistes une session d'étude sur leur rôle dans la société mais tout cela a tourné en queue de poisson. Les comptables agréés sont d'avis qu'ils se sont toujours occupés, de toute façon, à protéger le public mais sans doute veulent-ils faire davantage. Comment y arriver? Une réponse est attendue.

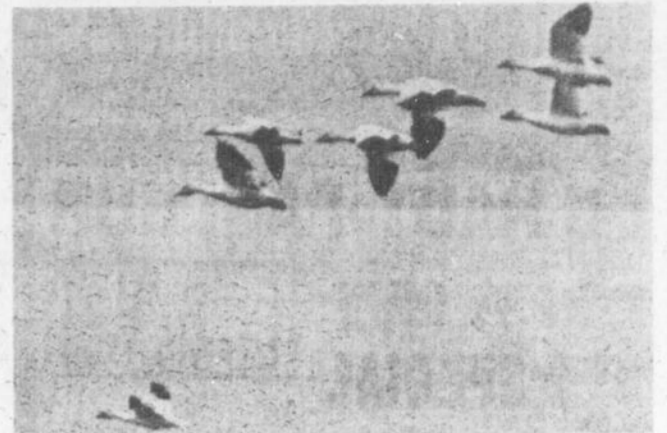
## UNE PREMIERE POURSUITE

Vous vous souvenez de ce terrible accident d'avion survenu au début de mars à Ermenonville, près de Paris? Eh bien, une première action vient d'être intentée à la compagnie McDonnell-Douglas qui a construit le DC-10 impliqué. Les parents de Françoise Pauly réclament \$500,000 de dommages et intérêts.



## POTICHE D'UN MILLION

De l'époque des Ming, cette potiche en porcelaine, façonnée vers l'an 1,400, n'a que 16 1/2 de haut mais elle a été évaluée à \$1,008 million. Avec un tel prix, on parle d'un record pour ce genre de pièce.



## ELLES SONT DE RETOUR

C'est le temps de piquer une pointe dans les environs du Cap Tourmente (une trentaine de milles au nord-est du Québec) car les grandes oies blanches sont de retour. On dit qu'elles seront plus de 150,000 à se regrouper à cet endroit. Inutile d'apporter votre fusil puisque la chasse est interdite le printemps. Contentez-vous d'un bon appareil photographique.

# RENDEZ-VOUS

### ALMA

**SNQ** — La Société nationale des Québécois du Saguenay-Lac-St-Jean rappelle à ses membres que le congrès annuel aura lieu, cette année, samedi et dimanche, à Alma. Parmi les sujets à l'étude, il sera notamment question de l'avenir de la langue française au Québec. Plusieurs invités de marque sont attendus aux assises, notamment le président de la CSN, M. Marcel Pélissier, M. Léo Jacques, président du MNQ et l'ancien ministre provincial Claude Castonguay.

### ARVIDA

**Dames auxiliaires de l'hôpital** — Le thé annuel des dames auxiliaires de l'hôpital d'Arvida aura lieu au Manoir du Saguenay, dimanche, le 21 avril, de 2 à 5 heures. Il y aura des artistes invités, goûter et prix de présence. Pour plus amples renseignements, veuillez vous adresser à l'Institut de Beauté Jouvence d'Arvida: 548-4347.

**Débat oratoire** — La Jeune Chambre d'Arvida tiendra son débat oratoire annuel

le dimanche 21 avril, à 20 h., à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption, débat qui sera suivi d'un goûter.

### CHICOUTIMI

**F.T.O.** — Le congrès régional de la FTQ se tiendra samedi et dimanche au Motel le Parasol, à Rivière-du-Moulin. Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, participera aux discussions de dimanche.

**Mercredis d'Accueil** — Il y aura une partie de cartes au profit des Mercredis d'Accueil, dimanche, le 28 avril, à 20 heures, au sous-sol de la cathédrale de Chicoutimi. Les billets seront en vente à la porte.

**Association des Numismates du Saguenay** — L'assemblée mensuelle de l'Association des Numismates du Saguenay aura lieu dimanche, le 21 avril, à 2 heures, au Chalet du Parc Rosaire-Gauthier, rue Bégin, Chicoutimi. Invité spécial: M. Léonidas Bélanger du comptoir philatélique de Chicoutimi. Timbres et monnaies sont invités.

**Société canadienne du cancer** — La Société canadienne du cancer, secteur Chicoutimi visitera aujourd'hui les foyers du secteur à l'occasion de la souscription annuelle. L'objectif de leur campagne est de \$8,500.

**Société canadienne du cancer** — Le président d'honneur de la campagne de souscription de la Société canadienne du cancer, M. Benoit Rueland, marchand bien connu de Chicoutimi a le plaisir d'annoncer que les foyers seront visités. Pour Chicoutimi et Chicoutimi métropolitain le grand départ sera le 21 avril et les paroisses environnantes, du 8 au 30 avril. L'objectif pour la région est de \$30,000, et pour le grand Chicoutimi \$10,000. Nous comptons beaucoup, comme par le passé, sur la générosité du public.

### JONQUIERE

**Mouvement familial de St-Georges** — Le mouvement familial St-Georges

de Jonquière organise une partie de sucre pour ses membres samedi, le 20 avril, au mont Lac-Vert, Hébertville. Le souper et la soirée sont inclus. Le transport se fera par autobus.

### PORT-ALFRED

**Filles d'Isabelle** — L'assemblée des Filles d'Isabelle du Cercle Notre-Dame de la Baie de Port-Alfred aura lieu mercredi, le 1er mai, à 20 heures, à leur local habituel.

### ST-FULGENCE

**Débat oratoire** — La Jeune Chambre de St-Fulgence tiendra son débat oratoire annuel, dimanche, à 19:30 heures, au centre municipal. L'un des deux participants, MM. Clovis Maltais et Pierre-Paul Saulnier, représentera la JC de St-Fulgence au débat régional qui aura lieu en mai. Le thème du débat porte sur le sport amateur au Québec. Toute la population est invitée et l'entrée est libre.

## POUR LES DIABETIQUES

Selon la Presse associée, un pancréas artificiel, qui pourrait être implanté dans le corps d'un diabétique, a été mis au point par des médecins de l'Université de la Californie du Sud qui doivent en faire l'essai sur des animaux d'ici quelques mois.

## TOUJOURS DISPONIBLE

Les rumeurs s'intensifient, les pressions s'exercent même au niveau des structures du parti, mais Jean-Marc Lavoie n'a pris de décision face à la possibilité d'une autre candidature conservatrice. "Je demeure un homme disponible qui s'arrangera toujours d'un temps de réflexion avant de poser un geste de cette importance", a-t-il confié au cours d'un entretien téléphonique. Puis il s'est dit trop soucieux du jeu de la démocratie pour imposer ses vues et sa personnalité à l'association conservatrice du comté. Aussi attendra-t-il les événements avant de poser un geste concret.



## GRANDE VENTE DE

# DÉMÉNAGEMENT

DE **LEGARÉ** MEUBLES

**SPECIAUX** sur tous les **APPAREILS ELECTRIQUES**

**TELEVISEURS, CHAINES STEREOGRAPHIQUES**

**RADIOS AM-FM**

EN PLUS DE TOUTS NOS MOBILIERS, ACCESSOIRES ET APPAREILS MENAGERS

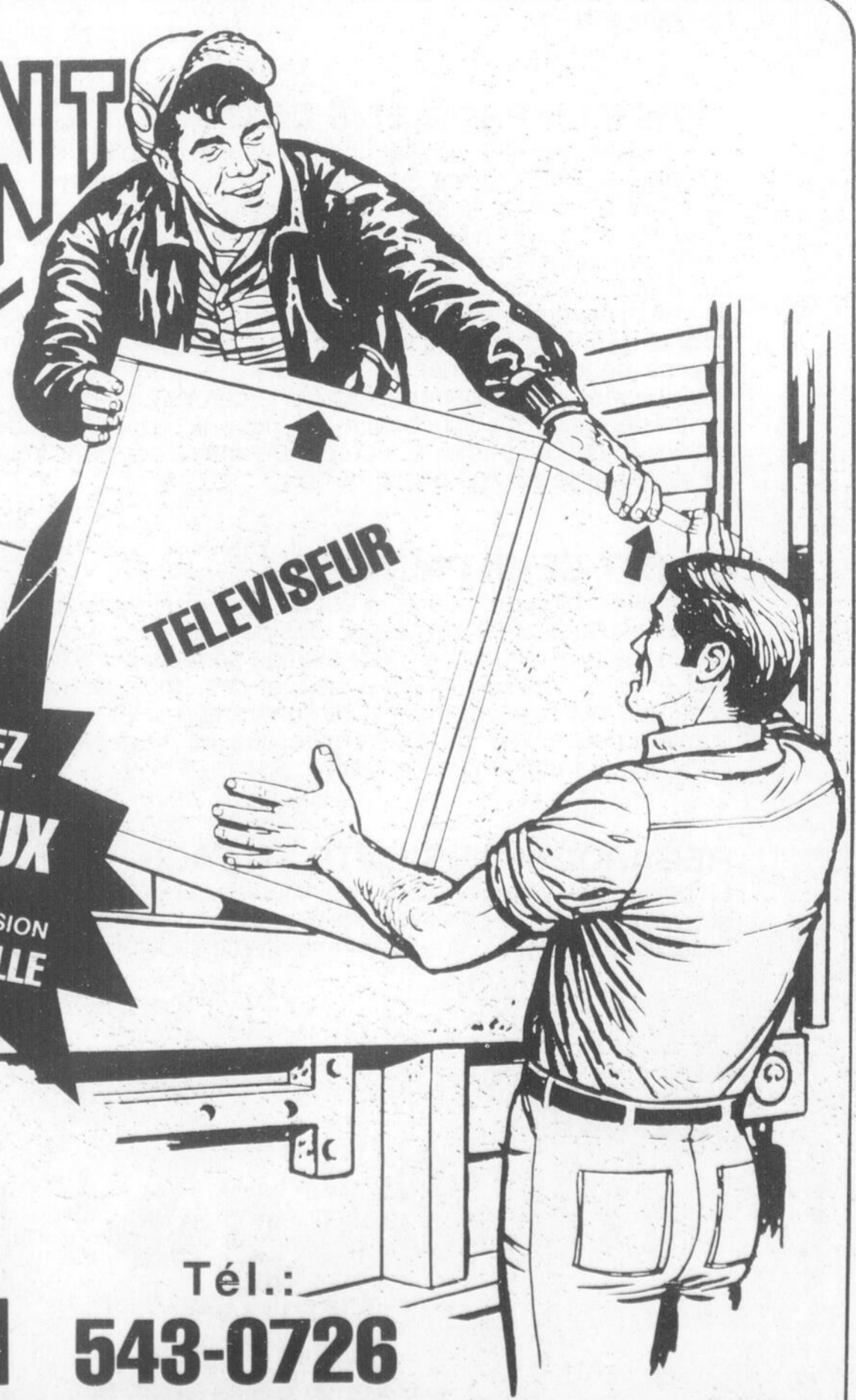
**PROFITEZ DE NOS SPECIAUX EN COURS C'EST UNE OCCASION EXCEPTIONNELLE**

**TOUT DOIT ETRE vendu avant le DEMENAGEMENT**

**TOUT POUR LE FOYER**  
**LEGARÉ** MEUBLES  
 OÙ LE SERVICE FAIT LA DIFFÉRENCE

**413 rue RACINE**  
**CHICOUTIMI**

Tél.: **543-0726**



**BIENTOT RUE DES CHAMPS-ELYSEES A CHICOUTIMI**

## AU PALAIS DE JUSTICE

### Trois jours de prison pour manquement à un ordre de cour

**Par Guy BERGERON**  
**CHICOUTIMI** — Le juge Guy Tremblay a imposé une peine d'emprisonnement de trois jours et une amende de \$50 à Yves Fillion, un jeune homme de Chicoutimi, qui avait manqué à une ordonnance de la Cour, lors de sa mise en liberté provisoire.  
 Lors de la remise en liberté de Fillion en février dernier, une condition était qu'il ne quitte pas sa demeure après neuf heures le soir, manquement qui l'a conduit devant la Cour.  
 Le juge Tremblay a expliqué au prévenu qu'il ne pouvait se montrer tolérant puisque les ordonnances de la Cour devraient être respectées et que cette leçon devait ser-

vir d'exemple pour ceux qui voudraient l'imiter.

#### MISE EN LIBERTE

Michel Paradis, un jeune homme de 20 ans, de Bagotville, a pu reprendre sa liberté provisoire, hier, à plusieurs conditions, notamment celle de ne pas quitter sa demeure entre 11h. du soir et 7h. du matin; s'abstenir de fréquenter les débits de boissons; et de se rapporter chaque semaine au chef de police de Bagotville.

Paradis avait nié sa culpabilité aux accusations de vols commis à la Marina de Bagotville et chez Savalatore Pizzaria de Port-Alfred.

Le ministère public s'est objecté à la mise en liberté

du prévenu, qui était en prison depuis trois jours.

#### AUX ASSISES

Danielle Mazurette, de la rue Saint-Octave à Jonquière, a été citée à son procès aux assises à l'accusation d'avoir été en possession de 117.5 grammes de LSD, pour fins de trafic.

#### 7 MAI POUR ENQUETE

Deux jeunes gens de Jonquière ont nié leur culpabilité, hier matin, à l'accusation d'avoir volé des marchandises pour \$1,100 à la résidence de M. Jean-Guy Bluteau, de Jonquière.

Leur enquête préliminaire a été fixée au 7 mai prochain.

# La région aurait besoin d'une école professionnelle

**Par Martha GAGNON**

**CHICOUTIMI** — D'ici quelques semaines, l'Education des adultes de la Commission scolaire régionale du Saguenay devrait présenter au CRD, un dossier important sur les futures ententes école-industrie.

Selon nos informations, le document en question pourrait amener les dirigeants du Conseil régional de développement à faire des pressions auprès du ministère de l'Education pour obtenir la création d'une école professionnelle, dans la région.

Depuis un mois, un comité formé du milieu de l'éducation, de l'industrie et de parents travaille à la rédaction de dossier qui

souleva de nombreuses réactions, nous dit-on.

Le projet d'une école professionnelle aurait pour but premier de parfaire la formation des jeunes, après le secondaire V. De plus, il permettrait aux finissants du secteur professionnel d'entrer sur le marché du travail à un âge raisonnable.

Toujours d'après notre informateur, l'école professionnelle qui comprendrait cinq disciplines, constituerait le cheminement normal du secondaire V, c'est-à-dire un secondaire VI. Les élèves auraient la chance d'aller jusqu'au bout de leur métier en puisant des connaissances essentielles dans une école spécialisée à cet effet.

Il ne semble pas que ce

soit là un désir caché de retourner à l'ancienne formule de l'institut de technologie. Car, l'école professionnelle ne serait qu'un élément complémentaire à la formation du jeune. Ce dernier continuerait de suivre ses années de sec-

ondaire, à l'école régulière, sauf pour son année après le secondaire V.

Au cours des prochaines années, l'Education aux adultes dans la région du Saguenay-Lac Saint-Jean subirait une diminution importante de ses programmes de formation. En effet, le ministère de l'Education tend à centraliser certains cours dans des régions bien spécifiques.

Actuellement, le service d'Education aux adultes de la CSRS offre huit cours en industrie.

## CENTRE D'ACHAT ARVIDA

**M. Gilles Dufour, directeur-général et administrateur du CENTRE D'ACHATS "ARVIDA" désire aviser les hommes d'affaires et les commerçants que la première phase de la construction est maintenant terminée.**

**Vous pouvez, dès maintenant, rencontrer le représentant à la location, M. Jean Crevier et voir sur place, dans le véritable Centre du Commerce régional, les espaces disponibles qui faciliteraient l'expansion de votre commerce.**

**Que vous ayez déjà fait une demande pour un local, ou que vous desiriez parler affaires, M. Jean Crevier, responsable de la location, est à votre disposition du lundi au vendredi au:**

**Centre d'Achats "Arvida", le jour, à: 548-8241.  
 Auberge des Gouverneurs, le soir, à: 549-6244.**

## CENTRE D'ACHAT ARVIDA

### Un avocat tente d'obtenir la libération de Bourdon

**CHICOUTIMI** — Me Claude Vaillancourt, de l'aide juridique, a annoncé, hier, qu'il présenterait, jeudi, devant la Cour supérieure, une requête de mise en liberté provisoire dans le cas d'Edouard Bourdon, âgé de 48 ans, de Jonquière, accusé du meurtre de son épouse, survenu le 8 mars dernier.

Me Vaillancourt a fait signifier, hier, les

procédures qui ne seront présentables que jeudi puisqu'un délai de quatre jours est prévu par la loi.

Me Vaillancourt soutiendra que Bourdon doit être remis en liberté, puisque la Cour supérieure avait déjà accordé, dans une cause de meurtre, la mise en liberté de J. Edmond Vaillancourt et de Mme Marcel Vaillancourt, tous deux de Jonquière.

### Projet d'édifice commercial envisagé au centre-ville

**par Yvon LABERGE**

**CHICOUTIMI** — Il est probable que le projet d'édifice commercial pour le centre-ville, préconisé par l'homme d'affaires chicoutimien Marcel Gauthier, sera pris en considération dans le plan d'aménagement du boulevard Lamarche.

C'est ainsi que nous avons appris, hier, que le comité chargé d'étudier l'aménagement du boulevard Lamarche avait l'intention, du moins pour le moment, de ne pas intégrer la troisième phase du projet directement impliqué dans la relocalisation des réservoirs d'essence du port de Chicoutimi. On se rappelle que le QUOTIDIEN avait publié l'essentiel du projet commercial tel que le voit

M. Marcel Gauthier. On annonçait alors la possibilité de pallier au transfert des réservoirs par l'aménagement d'un complexe pouvant accueillir les grandes chaînes de magasins intéressées par les centres-villes.

Du reste, même si les proches du comité du boulevard Lamarche ne veulent pas dévoiler prématurément ce plan, il est à prévoir que les investissements préconisés par M. Gauthier seront partie intégrante du nouvel aménagement. D'ailleurs, des sources sûres, la raison en serait que le port ne pourra pas, à court terme, être réaménagé dans un secteur défini. Par ailleurs, on considère les deux premières étapes du projet Gauthier comme plaque tournante de la rénovation

du centre-ville de la municipalité de Chicoutimi.

Outre ces considérations, il est maintenant acquis que le transfert du Club de yacht de Chicoutimi se fera d'ici deux ou trois ans, selon les échéanciers qui seront fixés pour la réalisation de l'aménagement du boulevard Lamarche.

D'ailleurs, c'est ce que nous a déclaré un porte-parole de la direction du club de yachting, M. Ghislain Lapointe. "Nous aurons à déménager notre bâtisse dans les deux ou trois prochaines années. Par contre, les coûts des travaux nous sont encore inconnus", devait-il déclarer. Le futur site du club de yacht sera localisé non loin du pont Dubuc, sur la rive sud du Saguenay.

### Jacques Laforge désire renouveler son contrat

**CHICOUTIMI** — Le directeur général du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, M. Jacques Laforge, n'aspire plus à remettre sa démission et songe même à faire renouveler son mandat par le nouvel exécutif dernièrement élu.

Selon M. Laforge, les membres de la direction du Carnaval-Souvenir lui ont demandé de continuer le travail entrepris, et ce pour une autre année. "Après consultation avec les membres de la direction, j'ai l'intention de renouveler mon contrat pour une autre année. Tout dépendra des conditions de travail qui me seront offertes. Demain matin (aujourd'hui) le conseil d'administration du Carnaval-Souvenir se réunira et il est probable que les discussions tournent en ce sens. Après réflexion, j'ai l'intention de continuer mon travail", a-t-il déclaré.

Rappelons que le directeur-général, M. Jacques Laforge, avait annoncé sa volonté de ne plus postuler à ce titre, lors de l'assemblée générale de la corporation du carnaval, tenue le mardi 2 avril. Les raisons alors évoquées étaient la fatigue et la tension. "J'ai besoin d'un moment de repos", avait-il déclaré aux membres de la presse.

### Les camionneurs surpris de l'attitude du conseil

**CHICOUTIMI** — Les Camionneurs artisans du comté de Chicoutimi se disent surpris de l'attitude adoptée par le conseil municipal de Chicoutimi, quant à la politique de répartition du transport en vrac, dans les limites de la municipalité.

D'ailleurs, selon le président de l'association des camionneurs, M. Pierre Tremblay, la municipalité a modifié le contrat intervenu au cours de la période hivernale sans en aviser l'association. "La question du transport par camions a connu un épilogue heureux et maintenant, il semble que le conseil municipal remet en question l'entente intervenue. Nous avons signé un contrat stipulant

la répartition de 50-50 avec l'Association des entrepreneurs camionneurs en vrac et maintenant les Artisans n'ont plus que 35 pour cent de cette répartition. Je ne sais où les membres du conseil veulent en venir, mais il est certain que nous scruterons les ententes à la loupe", a-t-il dit.

Par ailleurs, M. Tremblay a précisé que l'association qu'il représente avait accepté un compromis, mais que ses membres se retrouvaient maintenant les parents pauvres du contrat. "Je n'ai rien contre le fait que l'on divise, tel qu'entendu cet hiver, mais maintenant l'Association des artisans sort de cette nouvelle entente démunie."

### Une promesse que le maire ne pourrait pas réaliser?

**CHICOUTIMI** — L'Association des marchands du secteur Bossé se demande si le retard apporté dans la construction de 45 unités de logements dans le quartier ouest, n'est pas une des promesses du maire Henri Girard qui ne sera pas réalisée.

C'est ainsi que le porte-parole du groupe, M. Fernand Fillion, se demande si le retard ne pourrait pas engendrer un autre retard et ainsi permettre au quartier, déjà fortement touché par la démolition dans le cadre de la rénovation urbaine, de perdre encore une fois un attrait et sa valeur, (commerciale). "Si on accepte de retarder encore une fois l'échéancier prévu, et ce pour le 15 juin prochain, de la reconstruction du quartier, les membres de l'Association craignent qu'un autre recul soit annoncé par les autorités municipales.

"De plus, non seulement les marchands sont insatisfaits, mais la population dans son ensemble. Depuis le temps que l'on démolit, il est maintenant temps que la municipalité songe à reconstruire dans les délais les plus courts", a-t-il dit.

Par ailleurs, les membres de l'Association des marchands du secteur Bossé tiendront une réunion en début de semaine prochaine et il n'est pas écarté qu'une nouvelle rencontre soit provoquée avec le conseil municipal. "Il faut maintenant envisager les solutions pour faire bouger le conseil et cette rencontre provoquée au mois de mars pourrait bien se produire", a-t-il conclu.

#### ATTENTION!

**B. De Belvefer, "le père de la gelée royale" rappelle à ses fidèles amis canadiens que la seule gelée royale préparée selon ses dernières découvertes porte la marque TELER-GON.**

**Exiger la marque TELER-GON sur la boîte verte, ne vous laissez pas tromper!**

**N.B. Les points de vente pour la région du Saguenay vous seront communiqués sous peu.**

**C  
a  
f  
e  
c  
h  
e  
z  
g  
e  
r  
m  
a  
i  
n**

## Steak House

**NOUVEAU**

**service de livraison**



de 11.30h am à 2h pm — 5h pm à 3h pm

**Pour livraisons composez**

**662-6431**

**Voire Salon Bar préféré**

**LA GOURDE**

**550 SACRE-COEUR — ALMA —**

## GRANDE VENTE de bons week-ends \$38.00

Une fin de semaine à l'Auberge des Gouverneurs, Québec; 2 personnes, 2 soirs: \$38.00 taxe incluse (vendredi et samedi ou samedi et dimanche). Aucune charge ne sera faite pour les enfants qui habitent la même chambre que les parents.

Ce spécial de fin de semaine est offert, selon la disponibilité des chambres, en tout temps, sauf du 15 juin au 15 septembre. Réservations requises.



3030 BOUL. LAURIER, POUR RESERVATION GRATUITE: 1-800-463-2820

## Quatre grèves simultanées

QUÉBEC (PC) — Pendant que le conflit des postes, prenant une ampleur nationale, paralyse une dizaine de bureaux dans le secteur de la vieille capitale, celle-ci est affectée, sur un plan strictement régional, par quatre conflits de travail.

A plusieurs reprises, la presse régionale a fait état de pourrissement du conflit régnant au Pavillon St-Dominique, où une vingtaine d'employés tentent depuis plusieurs années de faire reconnaître leur accréditation syndicale et leur droit de négocier une convention collective de travail.

De même, au magasin Pollack, au centre-ville de Québec, l'employeur, à l'issue d'un conflit de deux ans, a réussi à briser les reins du syndicat.

Chez Seven-Up, les 47 grévistes ont rejeté dernièrement une entente conclue "par dessus leur tête", selon les propos mêmes du président de leur unité syndicale, M. Adjutor Couture.

Enfin depuis 6 semaines, près de 35,000 usagers québécois sont privés de leur moyen de transport habituel, par l'arrêt de travail de 443 chauffeurs d'autobus de la Communauté urbaine.

### UN EXEMPLE DE CHARITÉ CHRÉTIENNE

Le Pavillon St-Dominique est une institution privée pour personnes âgées, située dans l'un des quartiers huppés de la haute-ville de Québec.

Depuis 1966, les employés du Pavillon, appuyés par plusieurs organismes publics et religieux, dénoncent l'intransigeance des Dominicains comme étant "peu compatible avec la doctrine de charité chrétienne".

En dépit de la multiplication des interventions, dont la dernière était celle du cardinal Maurice Roy lui-même qui, à l'instar de Marcel Pénin, président de la CSN, a relancé le dossier jusqu'à Rome, les religieuses maintiennent leur refus de réembaucher les grévistes et de reconnaître le syndicat.

Au moment de l'occupation de l'archevêché de Québec par les grévistes, Soeur Jeannette Bouchard, directrice de l'établissement, justifiait sa position par "les pressions sociales insurmontables" qu'occasionnerait à l'intérieur de l'institution le renvoi des briseurs de grève.

Elle ajoutait même que l'introduction de nouvelles machines ayant simplifié l'administration du Pavillon, élimine ainsi plusieurs postes de travail.

En désespoir de cause, les grévistes ont entrepris

le mois dernier, appuyés par la CSN, une campagne provinciale de sensibilisation et ont manifesté leur intention de provoquer une autre rencontre avec la direction du Pavillon St-Dominique.

### CHEZ SEVEN-UP

A l'été 1972, les 47 employés de Seven-Up de l'usine d'Alex Coulombe, également embouteilleur de Pepsi et Pure Spring, débraient, rejetant les offres salariales de leur patron, qui leur auraient fait perdre \$12 par semaine ainsi que leur sécurité d'emploi.

Alex Coulombe, se basant sur le code du travail, engage alors des briseurs de grève qui remplacent encore aujourd'hui les 47 syndiqués affiliés à l'Union internationale des brasseries (FTQ). Les employés de Pure Spring et de Pepsi, travaillant dans la même bâtisse, continuent aussi leur travail.

Le conflit, que la FTQ a promis de relancer ce printemps, a pris une tournure inattendue quand, le 4 avril dernier, les négociations ont repris sans que les grévistes en soient informés. C'est ainsi que la semaine dernière, une entente est intervenue entre M. Coulombe et le président du local 1999 de la FTQ, M. Louis Lacroix, en présence du conciliateur gouvernemental.

Lacroix déclare que celle-ci est définitive et que si l'arrêt de travail persistait, l'Union couperait les fonds aux grévistes.

Le président du syndicat des employés de Seven-Up, M. Adjutor Couture, rejette quant à lui les termes de ce contrat, qui n'assure le réengagement que de 20 syndiqués dans l'immédiat. Les 27 autres ne le seraient qu'au moment où des postes seront libres dans l'entreprise.

### CHEZ POLLACK

Après avoir perdu près de la moitié de leur effectif syndical parce que la direction du magasin Pollack avait diminué le nombre d'heures de travail de 130 employés, les éliminant ainsi de l'unité de négociation, les 170 membres de l'Union des employés de commerce, affiliés à la FTQ, votent pour la grève en 1972. Le lendemain, 47 d'entre eux ne rentrent pas au travail.

En décembre dernier, ils n'étaient qu'une dizaine à faire du piquetage devant le magasin. Quelques mois auparavant, Sam Pollack déclarait qu'il ne réengagerait jamais les grévistes et qu'il ne se présenterait plus à la table de négociations.

A l'automne 1972, une injonction émise par le juge Georges-René Fournier de la Cour supérieure fait perdre aux syndiqués tout

moyen de pression sur l'employeur et le magasin demeure ouvert pendant toute la durée de la grève.

Par la suite, la JOC intervient en demandant la tenue d'une enquête publique sur les pouvoirs accordés à un juge de la Cour supérieure face à des "libertés fondamentales de droit et de tradition publique".

De même l'organisme s'interroge sur le rôle joué par la Sûreté municipale dans le conflit, qui a empêché toute manifestation visant à faire connaître les implications des demandes syndicales.

### GREVE DES TRANSPORTS

Leur convention collective de travail étant échue depuis septembre dernier, 443 chauffeurs d'autobus de la Commission de transports de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) débrayaient le 9 mars dernier.

Le litige entre les chauffeurs, affiliés à la Fédération des services publics de la CSN, et la CTCUQ porte sur les conditions de travail et sur les salaires.

Après plusieurs séances de négociations où les deux parties s'accusent mutuellement de retarder le règlement du conflit, le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne, intervient et propose la formation d'un conseil de conciliation dont les recommandations ne seraient pas exécutoires.

Cette proposition est rejetée par la CTCUQ. Le maire avait préalablement qualifié les demandes syndicales d'irréalistes. De même que les maires de la Communauté urbaine, il n'a pas donné suite à l'invitation du syndicat d'assister aux négociations en tant qu'observateur.

Le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, refuse d'intervenir directement dans le conflit et le Parti québécois de la région de Québec publie un communiqué dans lequel il blâme les maires de la région de ne pas utiliser leur influence politique pour régler la grève. Il recommande des amendements à la loi, pour permettre à la Communauté urbaine d'élargir ses pouvoirs sur la Commission de transports.

A la fin de mars, les grévistes manifestent de l'impatience et annoncent la possibilité d'un durcissement de leur action.

Le lendemain, une injonction provisoire est accordée à la CTCUQ, ordonnant aux grévistes de ne pas nuire aux activités des officiers de la commission et de ne pratiquer aucune forme d'obstruction aux alentours de la propriété.



## Perquisitions chez Holiday Magic

QUÉBEC (PC) — La Sûreté du Québec a effectué une série de descentes, jeudi soir, dans un bureau de la compagnie Holiday Magic, à Sainte-Foy, de même qu'aux domiciles d'une douzaine de représentants de cette entreprise dans la région de Québec.

Un porte-parole de la SQ a déclaré que l'opération avait été menée simultanément par une trentaine d'agents de l'Escouade régionale des alcools et de la moralité.

Il a précisé que les policiers avaient saisi une "volumineuse documentation" portant sur les opérations de cette compagnie ainsi que de l'argent et des chèques.

Le porte-parole a indiqué que des perquisitions avaient été faites dans d'autres bureaux de cette compagnie de produits de beauté, à Montréal, Rimouski et Sherbrooke.

Il a précisé que ces descentes avaient été autorisées par la cour en vertu de la Loi pour la protection du consommateur, qui interdit le système des ventes pyramidales.

## L'information gouvernementale comme service au citoyen

MONTREAL (PC) — La dimension "service aux citoyens" devra dorénavant primer dans les communications gouvernementales, afin d'éliminer le désabusement des citoyens face à la surabondance d'informations qui n'entrent pas dans ses champs d'intérêts immédiats.

C'est ce qu'a déclaré vendredi le ministre des Communications, M. Jean-Paul L'Allier, dans une causerie prononcée à Montréal devant les congressistes de la première assemblée annuelle de l'Association des relations de Québec.

Dès le moment où les citoyens se détournent de l'information, c'est tout le processus démocratique, tout le concept de participation qui est remis en cause.

Empruntant les paroles de Jean Rostand, le conférencier a ajouté: "Il y a la séparation de ceux qui savent et gouvernement de ceux qui ignorent et obéissent".

Dans son texte remis à la tribune parlementaire, M. L'Allier prétend que ceux qui gouvernement ont effectivement plusieurs reproches à se faire à ce sujet, le plus souvent par ignorance de la clientèle à qui ils s'adressent.

### ENQUETE

Le ministère de M. L'Allier a entrepris il y a un an une vaste enquête pour connaître le malaise profond qui éloigne le citoyen de l'Etat et pour tenter naturellement d'apporter des correctifs à la situation actuelle.

Aucune recherche du genre n'a jamais été faite au Québec et même au Canada, dans l'optique d'une information conçue comme service public.

Selon M. L'Allier, la clé de voûte de cette recherche consiste en une vaste étude sur le comportement du citoyen québécois, "grâce à laquelle il nous sera permis d'appuyer notre stratégie sociale sur du concret".

Dans un premier temps, des sondages téléphoniques et des entrevues à domicile auprès de quelque 5,400 citoyens viseront à trouver un portrait social-démographique québécois, à découvrir leur degré de connaissance des lois, règlements et services gouvernementaux, leur difficulté de transiger avec l'Etat, leur mode de fréquentation des médias, leur style de vie, leur degré d'engagement social.

Cette partie de l'enquête est déjà bien amorcée et le ministre prévoit avoir des résultats concrets d'ici la fin de l'année.

### QUESTIONNAIRE

Dans un deuxième temps, le ministère or-

ganise des entrevues de groupes de fonctionnaires et de clients privilégiés des entités administratives gouvernementales et paragouvernementales, afin d'obtenir leur perception des clientèles, leurs modes de communications avec les clientèles l'évaluation des outils de communications utilisés et leurs effets sur la clientèle.

En troisième lieu, le ministre désire recueillir des opinions libres des citoyens, en administrant un court questionnaire par l'entremise des médias de masse. "Il s'agira de voir de cette façon si ce que les citoyens apprennent par les médias écrits et parlés, leur suffit pour être au courant des lois et services mis à leur disposition par le gouvernement et quelles sont leurs suggestions pour améliorer les communications avec le gouvernement".

M. L'Allier espère que ce questionnaire déclenchera dans le public une réflexion sur la fonction communication, comme faisant partie intégrante du grand jeu de l'administration étatique.

### INFORMATOUR

Enfin, dans le but de parfaire la recherche, un certain nombre d'experts seront consultés et un rapport synthèse permettra de

dégager des lignes de conduite pour l'avenir.

Il est facile dès maintenant, affirme M. L'Allier, de constater que les citoyens ont un grand besoin d'accès direct aux renseignements gouvernementaux.

Les huit bureaux régionaux des Communications répondent à quelque 10,000 demandes de renseignements par mois, pendant que se poursuit pour une deuxième année la tournée Informatour, à travers les centres d'achat des principales régions de la province.

En somme, conclut le ministre, on a décidé de s'engager résolument dans un effort d'information considérée de façon primordiale comme service au citoyen: à la base même de toute fonction administrative doit intervenir la fonction communication et le temps n'est pas loin où la fonction communication va devancer la fonction décision.

## Tournée de J.-Y. Morin

Le chef de l'opposition, Me J.-Y. Morin terminera la semaine prochaine sa tournée provinciale. Il visitera, accompagné du député de Saguenay, Lucien Lessard, les comtés de Duplessis et Saguenay.

## Crime organisé

# Sortie de Burns

QUÉBEC (PC) — Il est "proprement scandaleux" qu'un ministre du gouvernement Bourassa choisisse de témoigner à huis clos devant la Commission d'enquête sur le crime organisé, a déclaré hier le leader parlementaire de l'Opposition Me Robert Burns.

M. Jean Bienvenue, député de Crémazie et ministre de l'Immigration, aurait lui-même demandé de témoigner devant la CECO au sujet des menaces de mort proférées à l'endroit de son chef de cabinet René Gagnon, au printemps 1971. Mais le ministre aurait témoigné à huis clos à sa propre demande.

Les menaces auraient été proférées par Frank Dastie et Nicolas Di Iorio qui ont déjà révélé devant la CECO avoir eu des relations suivies avec René Gagnon, candidat libéral officiel dans St-Jacques, en 1970, et avec J. Guy Leduc, député libéral actuel de Taillon.

Dans un communiqué remis à la presse, Me Burns déclare:

"M. Bienvenue a été élu député dans une circonscription; il a par la suite pris rang de ministre dans le présent gouvernement. Cela suffit pour en faire de toute évidence un homme public, dont la responsabilité politique est publique et dont tous les actes politiques doivent pouvoir être jugés au grand jour par le public."

### A Gros-Cacouna

## On dénonce le retard d'Ottawa

RIVIERE DU LOUP (PC) — Le Comité de promotion du port de Gros-Cacouna, à 120 milles à l'est de Québec, a décidé de reporter au 15 mai la date ultime à laquelle il se propose de rendre public le dossier des "promesses qui n'en finissent pas d'aboutir".

Le coordonnateur du comité et commissaire industriel de la ville de Rivière-du-Loup, M. André Joncas, a révélé que cette décision avait été prise mardi soir dernier lors d'une assemblée spéciale regroupant une trentaine de chefs de file de la région et de responsables des différents secteurs du comité.

M. Joncas a précisé que ce délai d'un mois permettrait d'étoffer davantage le dossier actuel, notamment par la publication d'un livre

Le Parti libéral ayant obtenu en octobre dernier un mandat public doit terminer son mandat "au vu et au su de tous les citoyens," a dit Me Burns.

Si le parti libéral juge bon d'entretenir avec la pègre des relations qui vont jusqu'à des menaces de mort, ce sont là ses problèmes et il sera jugé là-dessus.

"Mais le gouvernement libéral, lui, doit avoir la décence de gouverner en pleine lumière. Et cela vaut évidemment pour chacun de ses ministres.

"On comprend facilement que ce parti politique là ne soit pas particulièrement fier d'être relié à la pègre. On comprendrait mieux qu'il mette fin à de telles relations au lieu de rhabiller des relations douteuses sous la couverture commode du huis-clos," a déclaré M. Burns.

Souignons de plus que l'enquête s'est poursuivie hier. Gérard Fontaine comparait en effet à 2H.15 devant la Commission d'enquête sur le crime organisé présidée par le juge Réal Brunet. On se souvient qu'un mandat d'amener avait été émis contre lui le 11 décembre 1973. Il a été arrêté mercredi soir. La Commission a ordonné qu'il soit détenu sans cautionnement jusqu'au 2 mai, date où il devra témoigner devant la commission. Me Gilles Harris représentait SECO et Me Léo René Maranda, Gérard Fontaine.

sur le "Scandale de Gros-Cacouna".

Le comité, qui se plaint du retard d'Ottawa à prendre une décision finale et du manque de leadership du Québec, continuera d'entreprendre de harceler les ministres et hauts-fonctionnaires fédéraux et provinciaux afin d'obtenir des prises de position publiques.

Le projet d'aménagement de ce port de transbordement pour marchandises en vrac est préconisé par la société Havre Champlain, une filiale du groupe Misener Entreprise.

SIGNELEZ:  
548-3536

## Projet de traversier-rail

# Onze municipalités appuient la cie Matane Comema

SEPT-ILES (PC) — Onze municipalités de la Côte-Nord et du Bas-Saint-Laurent ont accordé, jeudi soir, leur appui unanime à la Compagnie de gestion

de Matane (Comema), qui a obtenu l'autorisation d'exploiter un service de traversier-rail entre Matane, sur la rive-sud, et Baie-Comeau, Port-Cartier

et Sept-Iles, sur la rive-nord.

Cette décision a été prise au cours d'une réunion à huis clos tenue à Sept-Iles sur l'invitation conjointe des Conseils régionaux de développement, (CRD) de la Côte-Nord et de l'Est du Québec.

Elle a été rendue publique par les maires de Sept-Iles et Matane, MM. Jean-Marc Dion et Roger Dion, qui se sont fait les porte-parole des neuf autres maires ou représentants des municipalités.

CP-RAIL Les participants à cette réunion "au sommet" ont en outre décidé de s'opposer au projet de la compagnie CP-Rail qui a déjà annoncé son intention d'établir une liaison par bateau-rail entre les villes de Québec et de Baie-Comeau.

Rappelons que le ministre d'Etat responsable de l'Office de développement de l'Est du Québec (ODEQ), M. Robert Quenneville, s'est également prononcé, jeudi, en faveur d'un lien Matane-Côte-Nord, rejoignant ainsi la position déjà adoptée par son collègue des Transports, M. Raymond Mailoux.

DECOUPEZ

ET APORTEZ

VALIDE SEULEMENT

Si déposé dans le mail central de Place du Saguenay

Valide pour toute la série

# COUPON PARTICIPATION

A L'EMISSION DE

## PLACE DU SAGUENAY

CO-ANIMÉE PAR

YVES JOBIN ET JEAN DUCHARME

*"Bonne Journée"*

A L'ORGUE YVAN LACASSE

Les mardi, mercredi et jeudi de 8h a.m. à 9h a.m. sur les ondes de CKRS-TV

Conditions: Les gagnants devront répondre à une question facile pour le moindre prix. Ce coupon est valide pour toute la série télévisée "Bonne Journée". Les prix seront acceptés tels quels. Les employées des Boutiques et grands magasins de Place du Saguenay et leurs parents immédiats ne sont pas éligibles.

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

TELEPHONE \_\_\_\_\_

# les "bureaux de l'impôt" sont toujours à votre disposition pour vous aider gratuitement!

Nos bureaux seront ouverts de 9h a.m. à 7h p.m. du lundi au vendredi.

Vous avez peut-être droit à un remboursement. Faites votre déclaration d'impôt tout de suite... ça ira plus vite!

Cependant, faites-le bien.

Consultez votre guide. Assurez-vous que votre nom, votre adresse et votre numéro d'assurance sociale sont inscrits correctement. Vérifiez vos calculs. Si vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à consulter notre bureau le plus près de chez vous.

- CHICOUTIMI**

54 Est, rue Racine (Communication-Québec)  
4 mars au 30 avril — Tél.: 543-4491
- JONQUIÈRE**

108, rue Saint-Thomas (Régie des Loyers)  
4 mars au 30 avril — Tél.: 542-2867

cette année, faites-le bien...tôt!

MINISTÈRE DU REVENU

# ARTS ET SPECTACLES



**EXPOSITION DU LIVRE SUISSE**— A l'Université du Québec à Chicoutimi se tient présentement une exposition du livre suisse. Quatre cultures, quatre langues, formant une sorte d'unité littéraire. Cette exposition offre un éventail intéressant des publications suisses. La qualité de l'édition est au service de maints sujets universellement traités. Une heureuse initiative permettant de comparer et de connaître ce qui se fait à l'étranger. Une tranche d'internationalisme à la portée de la main.

## CINÉMA

ALMA	CHICOUTIMI	Cinéma 2	CENTRE
ALMA	CAPITOL	"Les dieux de la guerre"- "Une pierre dans la bouche"	Jusqu'au 25 avril incl.: "Les 7 fauves de Chine"- "J'irai verser du nuoc mam sur tes tripes"
Jusqu'au 25 avril incl.: "La lunule"- "Sex Shop" (v. f.)	Jusqu'au 25 avril incl.: "Les 7 fauves de Chine"- "J'irai verser du nuoc mam sur tes tripes"	Cinéma 3 "Bingo"- "L'insolent"	
CANADIEN	CARTIER	DOLBEAU	ELYSEE
Jusqu'au 25 avril incl.: "Bingo"- "Don Juan"	Jusqu'au 25 avril incl.: "Les bananes mécaniques"- "Dis mon oncle"	METEORE	Jusqu'au 25 avril incl.: "Les bananes mécaniques"- "Ce cochon de Rosario"
	IMPERIAL	Jusqu'au 24 avril incl.: "Viva Django"- "Django porte sa croix"	MISTASSINI
BAGOTVILLE	Jusqu'au 25 avril incl.: "Terreur aveugle"- "L'hôpital en folie"	JONQUIERE	ORPHEON
SAGUENAY	PLACE DU ROYAUME	BELLEVEU	Jusqu'au 24 avril incl.: "Alyse et Chloé"- "Photo interdite d'une bourgeoise"
Jusqu'au 25 avril incl.: "Les démons"- "Jeunes filles au couvent"	Cinéma 1 "L'homme sans nom dans la cité de l'enfer"- "Tuez Charley Varrick"	Jusqu'au 25 avril incl.: "Terreur aveugle"- "L'hôpital en folie"	"Horaires sujets à changements."

## La photographie devient de plus en plus un art

Par **Christiane LAFORGE**

ARVIDA — Même si l'originalité manque dans le concept des photographes du Caméra club d'Arvida, l'exposition, présentée à l'hôtel de ville d'Arvida, offre un travail de qualité. Deux, parmi les exposants, se distinguent particulièrement par la personnalité de leurs sujets et de leurs compositions photographiques: Claire Simard et Jean-Yves Chiasson, lesquels ont d'ailleurs, avec Monique Côté, rafé les prix et les mentions du club.

Si le nombre de photographes amateurs tente à augmenter, l'idée de concevoir la photographie comme un art fait lentement son chemin. Pourtant, il peut y avoir plus qu'une expression figée dans une reproduction photographique, tout ne dépendant pas que du sujet. C'est ce que révèle cette exposition, dont plusieurs font une tentative assez heureuse vers les effets spéciaux, hors-série et les portraits.

Le 31<sup>ème</sup> salon annuel de la photographie dénote une recherche plus intensive et un grand souci de la perfection. Le choix des prix et des mentions dénote d'ailleurs un esprit tourné vers une recherche plus

gard troublant" de J.-Y. Chiasson. Claire Simard; troisième: Pierre Langevin.

Les prix séparés en cinq catégories ont été décernés comme suit:

Catégorie portrait: premier prix: "Je t'attends" par Monique Côté; deuxième: "Que pensez-vous de ça" par Jean-Yves Chiasson; troisième: "Karo" de Monique Côté.

Catégorie paysage: premier prix: "Calme et sérénité" de J.-Y. Chiasson, également Grand prix section noir et blanc; deuxième: "La campagne" par Claire Simard; troisième: "La brunante" par Gilles Peillard.

Catégorie effets spéciaux: premier prix: "Eclaboussure" par Claire Simard, également mention dans la section noir et blanc; deuxième prix: "Jeux de lignes" par Claire Simard; troisième: Raymond Fortin.

Catégorie couleur: premier prix: "Le chalet de campagne" de Benoît Deschênes; mention à "re-

Catégorie hors-série: premier prix: "Artisanat" de J.-Y. Chiasson; deuxième: "L'observatoire" de

**SAUVEZ VOS FOURRURES**

NETTOYAGE REPARATION TRANSFORMATION

POUR ENTREPOSAGE APPELEZ: **549-3129**

Nos voûtes frigorifiques sont situées à notre magasin même!

**CLEMENT DUFOUR & FILS L.T.E.E.**  
Spécialistes en fourrures

MARCHANDS et MANUFACTURIERS DE FOURRURES  
367 est, Racine (sur la côte) — Chicoutimi

# NOUVEAU RESTAURANT BAR-SALON A LAROUCHE

Une invitation spéciale aux voyageurs, camionneurs, touristes à venir se détendre au bar-salon "Le Calvados"

**Spécialités:**  
cuisine canadienne, mets chinois, steak sur charbon de bois, spaghetti, pizza, etc...

**MENU DU JOUR TRES VARIE!**

Paul & Ghislain Munger, chef-cuisinier depuis plusieurs années opèrent maintenant un restaurant et salon-bar des plus modernes à Larouche.

**OUVERT de 7.30 hres a.m. à 3 hres a.m.**

## Restaurant Au Toit Normand Inc.

Route 170, Larouche Tél.: 542-3928

Chez Wawanesa, vous pourriez payer moins cher pour votre assurance-incendie.

## Pourquoi payer plus cher?

Le coût de l'assurance-incendie a bien augmenté cette année. Pour beaucoup cette augmentation représentera un montant d'argent important. Mais que faire? Voyez Wawanesa. Chez Wawanesa nos années d'expérience dans l'assurance-auto à prix modique nous ont appris à contrôler efficacement nos coûts d'opération — ce qui veut dire qu'un assuré paie

moins cher, pour la même protection, lorsqu'il fait affaire avec nous. Et cette année nous vous offrons un choix de polices: 1 an ou 3 ans. L'une ou l'autre est payable en 10 mois. Avant de payer plus pour votre assurance-incendie, appelez-nous. Nous vous donnerons une protection semblable à celle que vous avez actuellement — comprenant feu, vol et vandalisme — pour probablement moins d'argent que n'allez avoir à payer. Pourquoi payer plus cher?

Placez-vous sous notre aile.

Ce coupon vaut de l'argent. Découpez, complétez et postez-le nous. Il vous renseignera du montant d'argent que vous allez économiser sur votre prochaine police d'assurance-incendie.

Complétez et postez à:  
**WAWANESA, 210 Est, RUE RACINE, CHICOUTIMI.**

Propriétaire-occupant   
Locataire-occupant

GENRE DE RESIDENCE:  
Maison unifamiliale   
Duplex   
Triplex   
Autre

GENRE DE CONSTRUCTION:  
Briques/Pierres/Blocs ciment   
Bois   
Revêtement métallique   
Autre

TYPE DE CHAUFFAGE:  
Central   
Chauffe en partie par locataire   
Autre

MONTANT DE PROTECTION DESIRÉE:  
Bâtisse \$ \_\_\_\_\_  
Contenu \$ \_\_\_\_\_

Date d'échéance police actuelle: \_\_\_\_\_  
Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
Téléphone: \_\_\_\_\_

**Assurance Incendie Wawanesa**  
543-7791

**210 Est, rue Racine, Chicoutimi**  
Jonquière: 548, rue St. Hubert. Tél.: 547-9379

# FEMININ QUOTIDIEN



## Faisons des yeux aux pommes de terre

Le mot "pomme de terre" ne suffit pas à évoquer tout ce que ce légume représente dans le régime alimentaire des Canadiens. Pour certains, c'est un légume banal que l'on sert automatiquement à tous les repas; pour d'autres, c'est un légume fascinant qui se prête à mille et une fantaisies culinaires. Bien préparées, les pommes de terre sont une excellente source de vitamine C et d'énergie. Elles contiennent même une petite quantité de protéines végétales qui s'accroissent bien à d'autres sources de protéines.

Les pommes de terre se servent bouillies, cuites au four, rôties ou frites, ou même crues ou transformées en plats chauds ou froids.

Servez des pommes de terre en purée et utilisez ce qui reste pour garnir une casserole ou décorer un pain de viande. Ajoutez-y quelques oeufs et un peu d'assaisonnement, et voilà, les restes de purée deviennent de belles crêpes dorées. Et aussi, pourquoi ne pas les ajouter à un plat de viande quelconque pour en augmenter la quantité ou à une farce pour le rendre plus fraîche et plus savoureuse.

Qui n'aime pas les pommes de terre bouillies servies avec un peu de beurre, une salade aux pommes de terre chaude pour varier le menu ou des pommes de terre rôties à la poêle pour réchauffer un froid matin de janvier.

Les soupes et les bouillis profitent de l'addition de pommes de terre crues coupées en dés. Râpez ces dernières pour préparer un pudding économique de Noël cuit à la vapeur.

Si le plat principal de votre repas et le dessert doivent être cuits au four, servez des pommes de terre rôties ou cuites au four une excellente façon de conserver l'énergie électrique. Les pommes de terre au four accompagnent royalement un bifteck juteux ou un poisson poché, alors que celles rôties font honneur à la volaille ou à un pain de viande.

Pour une garniture croustillante, les Services consultatifs de l'alimentation d'Agriculture Canada vous suggèrent de rouler des quartiers de pommes de terre dans des céréales écrasées, avant la cuisson.

### POMMES DE TERRE CROUSTILLANTES

6 pommes de terre moyennes  
(environ 2 livres)  
1-3 tasse de beurre fondu  
1 c. à thé de sel  
1 tasse de flocons de maïs ou de riz écrasés

Laves les pommes de terre et les peler. Couper en quartiers, tremper dans le beurre, saupoudrer de sel et rouler dans les miettes. Déposer dans un plat à four graissé. Cuire à 40 minutes à 400° F. Servir chaudes. 6 portions.

## Ne dérèglons pas l'organisme de nos enfants

Il ne faudrait pas croire, comme l'imaginent encore trop de grandes personnes, qu'un petit enfant peut s'accommoder de n'importe quelle nourriture.

Une recommandation sur laquelle insistent trop souvent en vain médecins et éducateurs: veillons à ce que notre enfant ne mange pas entre les repas!

Veillons, en somme, à ne point désorganiser ce que la nature organise à merveille. Ne troubons pas un organisme fait pour fonctionner tout seul.

La preuve est faite qu'il éprouve un grand plaisir à déguster un plat bien présenté. Les yeux jouent un rôle considérable dans l'appétit d'un jeune être.

Dans toute la mesure du possible, varions donc leurs menus. Il suffit parfois d'un détail, pour donner à la nourriture un aspect plus engageant.

Tel aliment, peu flatteur à première vue, prend une autre allure - c'est un fait d'expérience pédagogique lorsqu'il s'accompagne de ce qu'un éducateur éprouvé appelle une "attention visuelle". Entendons par là un légume, un fruit bien disposés et réjouissants pour la vue.

Il ne s'agit, en aucune façon, de le brimer ou de le priver lorsqu'il a faim - du moins le prétend-il - mais au contraire, de l'aider à respecter dans son plus évident intérêt le cycle des sécrétions internes, des échanges, de l'appel sanguin au niveau des organes qui en ont besoin.

N'allons pas nous imaginer qu'un petit biscuit, un sucre donnés par faiblesse, entre les repas, leur sont bénéfiques. Si la gourmandise, dans l'immédiat, s'en réjouit, la santé peut s'en ressentir, de fâcheuse manière.

### LE PIEGE DES "SUCRERIES"

Méfions-nous surtout des "sucreries". Elles ont, en effet, la fâcheuse propriété, surtout quand elles sont ingurgitées en excès, de neutraliser, dans l'organisme de l'enfant, le précieux calcium. En outre, elles stagnent dans la bouche, entre les dents et favorisent, d'incroyable manière, les redoutables caries.

De toute façon, si notre enfant croque une sucrerie, exigeons qu'il se lave soigneusement les dents, avant de se coucher. C'est surtout la nuit que se produisent les fermentations et les corrosions de la bouche.

Evitons surtout de créer chez l'enfant ce besoin de "douceurs" qui peut se traduire, plus tard, par des "envies" impérieuses, souvent annonciatrices de trouble diabétiques!

### UN ADMIRABLE MECANISME

Ne laissons pas, en conséquence, nos enfants dérégler cet admirable mécanisme, en leur permettant d'introduire dans ce circuit très minutieusement conditionné, des éléments intempestifs. En termes plus simples, ne laissons pas troubler eux-mêmes leur digestion et l'assimilation des aliments consommés.

### JAMAIS ENTRE LES REPAS!

N'oublions pas, d'autre part, que les besoins en vitamines demandent, par nature, diverses préparations. Il existe, à notre disposition, dans les centres familiaux, de caractère social, de précieuses brochures qui aideront notre imagination et nous permettront de varier, d'agréable, simple et utile manière, les menus de nos enfants.



## FEMME D'AUJOURD'HUI

### LONGUE CARRIERE

La reine du théâtre britannique, Dame Edith Evans, 86 ans, fait un retour sur la scène londonienne dans un spectacle-solo qui a suscité des commentaires élogieux.

A la soirée de première, elle a été longuement applaudie par l'auditoire qui faisait salle comble au théâtre Royal.

A l'affiche pour deux semaines, le spectacle s'intitule "Edith Evans... and friends", les "amis" en question étant quelques-uns des principaux rôles qu'elle a eus l'occasion de jouer durant sa carrière de plus de 60 ans.

Elle fait revivre les personnages en lisant des extraits d'auteurs connus.

En 1967, Dame Edith avait obtenu le prix décerné à la meilleure actrice par les critiques de cinéma de New York, pour son rôle dans "The Whisperers".

Elle a incarné les héroïnes de Shakespeare et joué également dans des oeuvres d'auteurs modernes. Pour services rendus dans le domaine théâtral elle a reçu en 1946, les insignes de Dame commandeur de l'Empire britannique.

### CONTESTATION

Cinquante femmes ont manifesté hier devant le bureau des passeports britanniques à Londres, en guise de protestation contre l'appellation "madame" ou "mademoiselle".

Elles veulent qu'on inscrive "Ms." devant leurs noms sur les passeports.

Mais apparemment elles ignoraient que le bureau des passeports offre déjà une solution. Une femme peut en effet se procurer le document sans aucun titre précédant son nom.

Les femmes membres du groupe protestataire disent que "mademoiselle" peut signifier qu'une femme est disponible ou trop âgée pour être intéressante, alors que "madame" indique qu'une femme est la propriété d'un homme.

Un porte-parole du bureau des passeports, tout en soulignant qu'une appellation n'était pas obligatoire, a expliqué qu'on ne pouvait accepter pour l'instant le terme "Ms." qui n'est pas d'usage courant et pourrait créer des embarras à l'étranger.

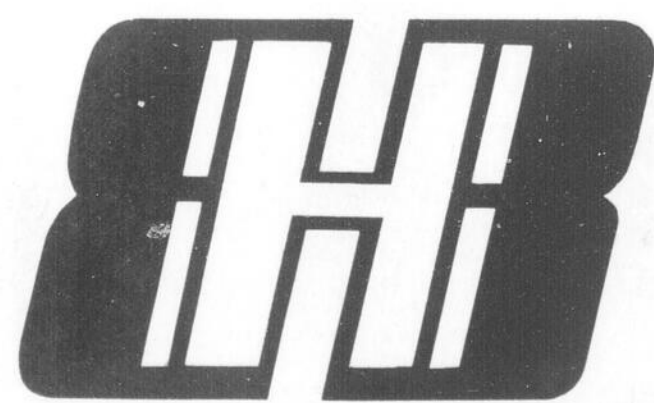
### CAS INUSITE

Pour la quatrième fois, des jumeaux viennent se joindre à la famille de Monsieur et Madame Howard Morris, de Richmond, Virginie.

Selon un porte-parole du service d'obstétrique et gynécologie de l'hôpital du collège médical de Virginie, il est très rare qu'une femme donne naissance quatre fois de suite à des jumeaux, comme vient de le faire Madame Morris.

Le cas se produit une fois sur 65 millions 610 mille.

Le couple Morris a maintenant treize enfants au total.



**BRASSARD  
HARVEY  
BACON  
INC.**

**MATERIAUX  
DE CONSTRUCTION**  
250 BOULEVARD TALBOT, CHICOUTIMI

Entrepôt — plan des Soeurs  
Cash & Carry  
Payez et emportez

**REGARDEZ  
NOS SPECIAUX  
D'OUVERTURE**

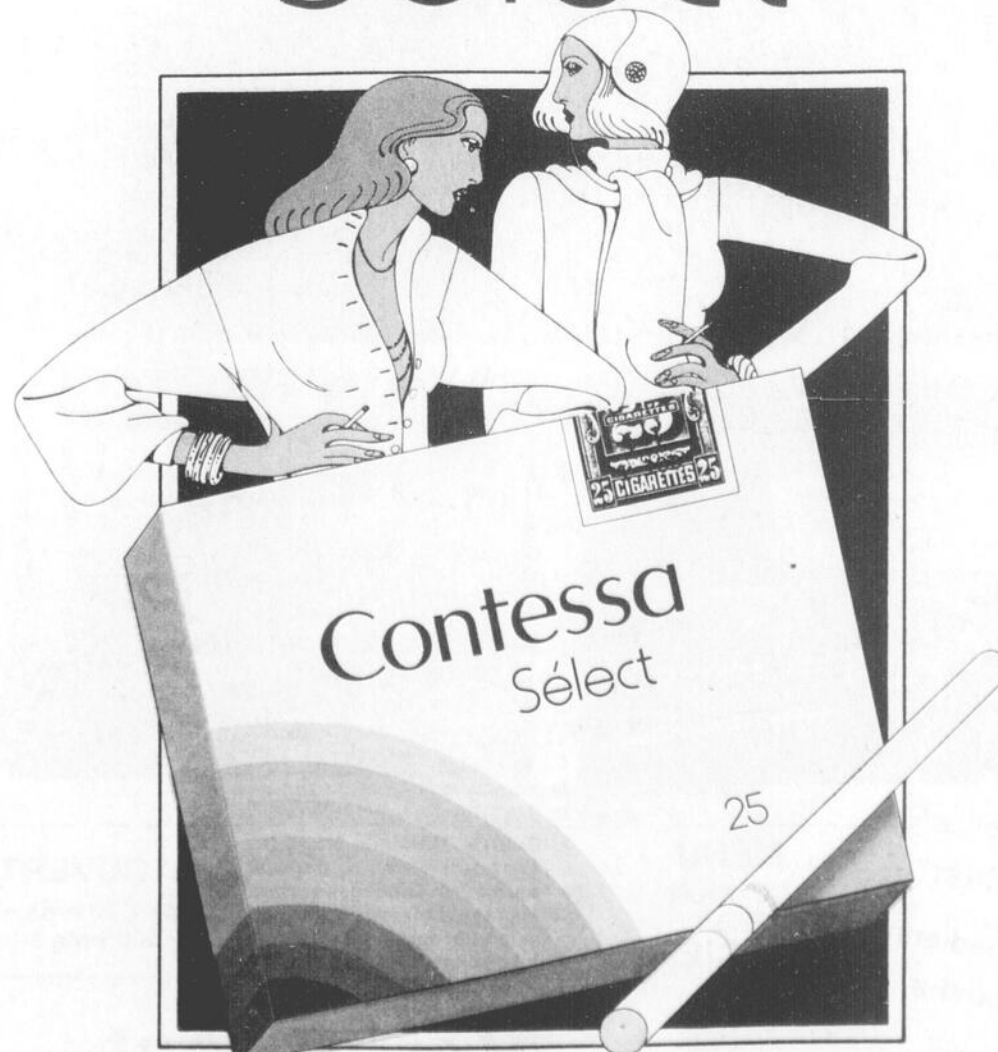
dans le Progrès-Dimanche  
de cette semaine

Pages 20 - 21

LA PREMIERE  
CIGARETTE CANADIENNE  
CRÉÉE POUR LA FEMME  
ANNONCE LES DÉBUTS DE  
SA NOUVELLE COMPAGNE,

# Contessa

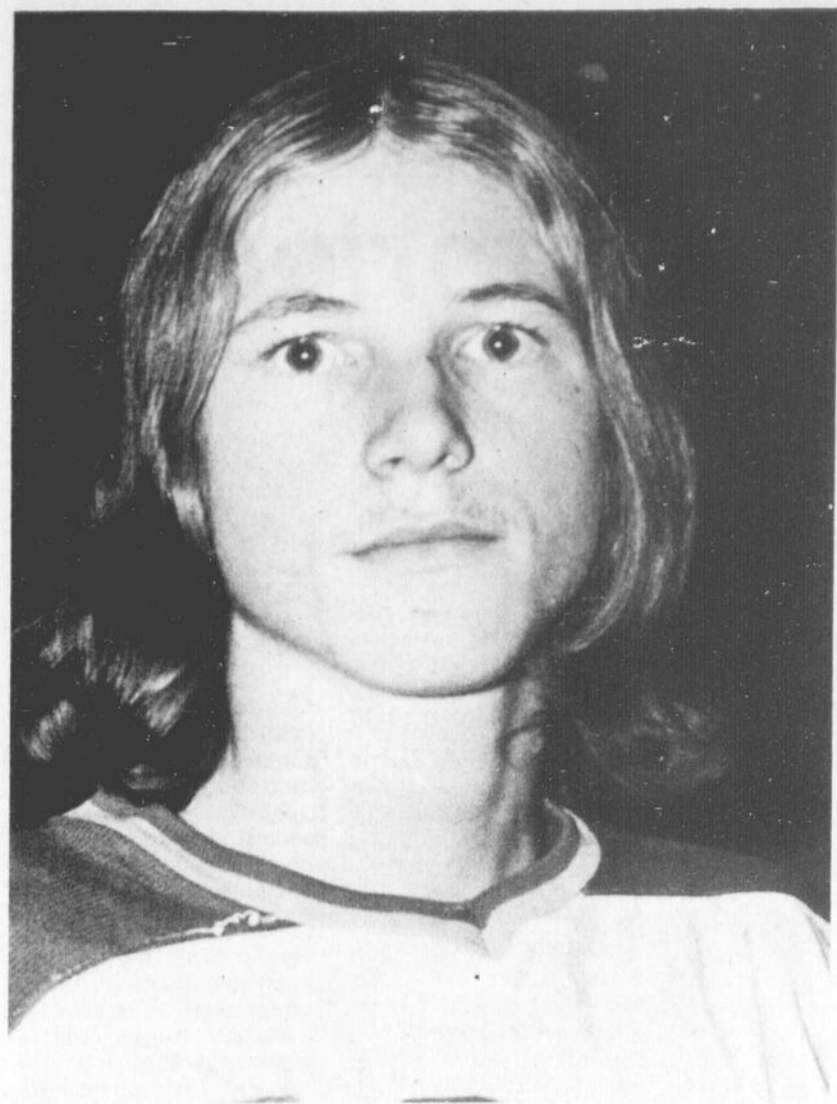
## Sélect



Une saveur généreuse et riche qui satisfait pleinement.  
Une cigarette de diamètre normal et de longueur King Size qu'on savoure  
sans se presser. Telle est la délicieuse compagne de Contessa Slims.

**LA CIGARETTE MODE**

AVIS: Le ministère de la Santé nationale et du Bien-Être social considère que le danger pour la santé croît avec l'usage.



LE HEROS — Michel Tremblay s'est avéré le héros de ce premier gain avec un truc du chapeau.

*"Leur cas, réglé dès aujourd'hui"*

**Michel Tremblay**

SEPT-ILES — Pour les Marquis de Jonquière, cette première partie représentait beaucoup. Fort d'une première victoire, la tension sera certes moins forte au cours des prochaines heures. La première étoile du match, Michel Tremblay, l'auteur d'un truc du chapeau, a déclaré que le jeu rude des Basques n'avait pas affecté le rendement de son équipe.

"En première période, les gars ont voulu jouer dur, mais quand ils ont vu que nous n'avions pas peur, ils ont lâché. Les Basques jouent peut-être en bûcheron, mais ils sont également capables de jouer au hockey," a mentionné Tremblay.

De plus, il a avoué que le long voyage aurait pu avoir des conséquences néfastes pour les Marquis. Le voyage a été long et bien fatiguant. Moi qui ne suis pas tellement amateur de l'autobus...!

Le trio de Michel Tremblay a une fois de plus excellé au cours de ce

match en produisant quatre des sept buts. "Nous apprenons à nous connaître les trois ensemble. Ils travaillent fort et ils n'ont pas peur de se rendre dans les coins," a conclu Tremblay, en soulignant que le sort des Basques serait définitivement réglé cet après-midi.

Le pilote des Marquis, Germain Munger, s'est dit satisfait du rendement général des joueurs. "Dans les circonstances actuelles, je suis très content du travail de mes joueurs. C'est la première fois que je vois une équipe ne pas se laisser intimider par une formation beaucoup plus pesante, parce que les Basques représentent une équipe très lourde," a expliqué le mentor jonquérois. Quant à Michel Leblanc, le portier des Marquis, il a laissé entendre que son équipe réglerait le cas des Basques cet après-midi. "Il n'y aura pas de lendemain pour eux, je vous l'assure."

**Période de repos néfaste aux Basques**

SEPT-ILES — L'instructeur des Basques, Denis Gagnon, estime que ses protégés reprendront du poil de la bête cet après-midi contre les Marquis. "La période d'inactivité et le manque de compétition en finale régionale ont influencé considérablement la tournure de cette partie, mais mes joueurs reviendront plus fort, demain (aujourd'hui)", a confié Gagnon à l'issue de la rencontre.

Rappelons que les Basques ont bénéficié d'une période de repos de 15 jours suite à leur victoire contre Baie-Comeau qui leur assurait du même coup le championnat régional.

Toutefois, si Gagnon évalue les

chances des siens d'une façon si optimiste, il n'en demeure pas moins réaliste. "Les Marquis patinent bien, mieux même que contre Port-Alfred, dimanche dernier. En ce qui nous concerne, nous sommes certainement capables de faire mieux." Quant à savoir si les méthodes des Basques pourraient changer au cours du prochain match, Gagnon a révélé que sa formation devrait revenir au style de jeu qui l'a caractérisé tout au long de la dernière saison, c'est-à-dire le jeu rude.

"Notre jeu consiste à frapper l'adversaire, mais ce soir (hier soir), les gars ont pris le tempo des Marquis. Demain (aujourd'hui), ce seront eux qui devront nous suivre."

**Même battue, la recrue louange le vétéran!**

HOUSTON (PC) — La recrue a perdu la première ronde, mais a louangé le vétéran pour sa rapidité à la suite d'un match éliminatoire de l'AMH jeudi soir.

Mark Howe, qui a récolté 38 buts et 41 aides à sa première saison avec les Aeros de Houston, a dit que Mike Walton était très rapide.

"Il est difficile à suivre", a dit Howe au sujet de Walton, qui a remporté le championnat des compteurs avec les Fighting Saints du Minnesota.

Walton a été tenu en échec pendant les trois périodes régulières, surtout en raison de la surveillance de Howe.

Il devait toutefois marquer le but victorieux à 1:40 en prolongation. Le deuxième match de la série aura lieu ce soir et le 3e, à St-Paul, demain.

L'ex-joueur de la LNH domine également les compteurs dans les séries éliminatoires avec sept buts et six aides, tout en aidant les Saints à éliminer Edmonton.

En prolongation jeudi soir, Walton s'est détaché de Howe pour accepter une passe de

Gordie Gallant et déjouer Don McLeod.

**RAPIDITE**

"C'est ce que je veux dire au sujet de sa rapidité, a déclaré le fils du célèbre Gordie Howe. J'ignore comment il s'est échappé de l'autre côté. Il doit avoir compté, cinq secondes après la mise au jeu."

Walton a aussi louangé son jeune rival.

"J'ai déjà joué contre Mark Howe auparavant et il va être tout un joueur. Il m'a rattrapé une couple de fois et m'a fait sentir qu'il était là, en plus de me faire rater quelques lancers."

Le pilote des Astros Bill Dineen, espère que ses hommes seront moins tendus lors du 2e match.

"Nous n'avons pas bien contrôlé la rondelle dans la première période, mais nous étions plus détendus dans la deuxième moitié du match."

Houston a affiché un bilan de 5-3 contre les Saints en remportant le titre de la division Ouest.

**Un premier gain aux Marquis**

Par Pierre Raymond

SEPT-ILES — Alors que plusieurs envisageaient une série passablement facile pour les Marquis de Jonquière, vers les Basques de Sept-Îles, les représentants de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, en série quart-de-finale provinciale, ont eu toutes les peines du monde à vaincre leurs adversaires à Sept-Îles.

Quoiqu'il en soit, une victoire de 7-6 en période de surtemps a été bien accueillie au sein de la formation de Germain Munger.

Cette partie n'a pas été de tout repos pour les Marquis, que la fatigue d'un long périple de plus de huit heures avait relativement attaqués.

Dès le début de la rencontre, ce que l'on prévoyait n'a pas tardé à se produire. Etant donné que chaque club voulait s'imposer sur le plan de la robustesse, les choses se sont

envenimées des les Jonquérois. De fait, ceux-ci se montraient très craintifs devant la cage du gardien Michel Boudreau qui a repoussé 56 lancers contre seulement 32 pour Michel Leblanc.

Pour les Marquis, rien ne fonctionnait dans plusieurs domaines. De ceux-là, l'attaque à cinq qui a eu l'occasion de se faire valoir à plusieurs reprises au cours du match s'est avérée on ne peut plus moche.

Aussi, lors des désavantages numériques, les Marquis avaient peine à contenir les attaques des joueurs de la Côte-Nord. Devant plus de 2.700 spectateurs, les Marquis ont réussi à réduire l'écart au troisième tiers quand Michel Lebrasseur, d'un lancer de la ligne bleue, a trompé la vigilance du portier des Basques pour niveler les chances.

Un règlement de la CAHQ, stipule qu'advenant une période de sur-

temps, les équipes disputeront un premier engagement de dix minutes au complet, puis si nécessaire, une autre période de vingt minutes sera jouée jusqu'au premier but.

Les Marquis n'ont eu besoin que de la première période mais les Basques ont toutefois donné la frousse à leurs opposants. Au cours d'un avantage numérique, les Basques ont réussi à prendre les devants, mais au détriment des troupiers de Lavoie, le défenseur Louis Lavoie devait une fois de plus égaler le compte lors d'un attaque à cinq.

A 35 secondes de la fin, le trio de Michel Tremblay, Marcellin Boudreau et Serge Gendron a de nouveau fait des siennes en enfilant le but victorieux. Les autres compteurs des Marquis furent Serge Gendron et Martin Voyer, tandis que Pierre Lévesque, Mario Gaudet, Bastien Thurnish, Michel Martel et André Cénard répliquaient pour les Basques.

**LE QUOTIDIEN**

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMA—CÔTE-NORD

2e Section

Samedi, le 20 avril 1974

Page 11



IL LEUR FAIT LA BARBE — Wayne Dillon (18), la jeune recrue des Toros de Toronto, continue de faire sensation au cours des séries éliminatoires. Il vient de déjouer le gardien de buts Cam Newton, des Cougars de Chicago, sous les regards de ses coéquipiers, les vétérans Reggie Fleming (6), Brian Coates (11), Larry Mavety (21) et Guy Trottier (à droite). (Téléphoto PC)

Les Toros prennent les devants

**Newton lance son bâton, Dillon réplique par un but**

TORONTO (PC) — La recrue Wayne Dillon a compté deux buts hier soir en conduisant les Toros de Toronto à un gain de 6-4 sur les Cougars de Chicago dans leur premier match de la demi-finale, 4 de 7, de la coupe Avco.

en était à son premier match des séries.

Sentes a ensuite égalé les chances à 4-4.

Cuddie a ouvert le pointage au tout début du match, mais Benzelock a ensuite égalé les chances.

Dillon et Martin ont donné une av-

ance de 3-1 aux locaux dans la 2e reprise, mais les Cougars ont égalé les chances avant la fin de l'engagement par l'entremise de Harris et Morris.

Rick Sentes, Bob Leduc, Tom Martin et Steve Cuddie ont marqué les autres buts des vainqueurs tandis que Duke Harris, Jim Benzelock, Rod Zaine et Rick Morris répliquaient pour les vaincus.

Le 2e match de la série aura lieu au Maple Leaf Gardens lundi soir.

Le but de Leduc, pendant un jeu de puissance, s'est avéré le filet victorieux à 12:45 de la 3e période.

Dillon a ajouté le but d'assurance sur un lancer de pénalité, après que le gardien Cam Newton eut lancé son bâton en sa direction lors d'une échappée.

Zaine a compté pendant une infériorité numérique en donnant une avance de 4-3 aux Cougars au début de la 3e période. Le pilote Bill Harris, des Toros, a alors remplacé Gilles Gratton par Les Binkley, qui

**Shero ne veut rien entendre du repos ou de la fatigue**

(Selon PA et PC) — Le pilote Fred Shero, des Flyers de Philadelphie, ne veut pas entendre dire que ses hommes sont reposés ou que les Rangers de New York sont fatigués.

"Aucune excuse", a dit Shero hier en dirigeant un léger exercice des Flyers en vue de leur série demi-finale qui débute ce soir contre New York.

Lorsque quelqu'un a suggéré que les Rangers seraient fatigués à la suite d'une dure série de six matches contre les Canadiens de Montréal, Shero a rétorqué: "Vous n'êtes jamais fatigués quand vous gagnez."

Par ailleurs, Shero a repoussé la possibilité que ses joueurs soient rouillés après une semaine de repos, à la suite de l'élimination

rapide des Flames d'Atlanta en quart-de-finale, mais ses joueurs n'en sont pas aussi certains.

Gary Dornhoefer a déclaré: "La température a été chaude et il y a tellement d'autres intérêts que vous essayez en vain de penser au hockey."

"Puis la série suivante se présente rapidement. Chaque individu doit être prêt, car personne ne veut mettre nos chances en danger."

Chicago et c'est son point faible qui a rapporté des dividendes jeudi soir.

Le joueur de 26 ans, peu employé, a lancé la rondelle en séparant les défenseurs rivaux et son but s'est avéré le point victorieux, qui a donné un premier gain aux Hawks sur les Bruins de Boston dans leur série demi-finale, laquelle se poursuit demain après-midi.

Marks, réserviste depuis l'arrivée de Germain Gagnon, des Islanders de New York, a fait sa première présence au jeu dans la 7e minute de jeu de la 3e période.

Il a réussi le but victorieux à 16:56 contre un club démoralisé par le gardien Tony Esposito, qui a repoussé 46 des 48 rondelles dirigées vers lui.

**BRUINS-HAWKS**

Comme il arrive souvent dans les séries éliminatoires de hockey, le joueur le moins susceptible à réagir à la tension le fait.

John Marks ne devait certes pas être le héros des Black Hawks de



LES LAUREATS DE LA PREMIERE HEURE. C'est avec une vive satisfaction que les premiers récipiendaires de la Fondation-Timi ont accepté le

chèque-mérites. Dans l'ordre habituel: Yvon Blackburn, Mme Huguette Poirier, Me Marcel Claveau, Mlle Hélène Boivin et Paule Tremblay.

## La Fondation-Timi remet ses premières bourses

Par Julien GAGNON

KENOGAMI — "Pour la Fondation-Timi, c'est peut-être un départ mais pour les athlètes de la région, c'est un fil d'arrivée". M. Jean-Paul Fortin, le président du Conseil régional des loisirs (CRL) exprimait ainsi sa satisfaction de pouvoir assister à la présentation des premières bourses attribuées par la Fondation aux athlètes les plus méritants de la région.

Il a fallu plusieurs mois de négociations et de discussions avant que la Corporation des Jeux du Québec à Chicoutimi puisse réussir à faire accepter le changement d'appellation à "la Fondation-Timi Inc." pour pouvoir avoir une charte d'opération. Appellation qui lui permettait ainsi de pouvoir attribuer des bourses en conformité avec la création d'une fondation qui faisait suite à un surplus au montant de \$103.000 résultant des opérations des Jeux du Québec à Chicoutimi, en 1972.

Quatre jeunes athlètes de la région Saguenay-Lac-St-Jean furent donc les premiers à pouvoir bénéficier, hier soir, des premières bourses en re-

connaissance du mérite sportif.

Le skieur Yvon Blackburn de Chicoutimi a été gratifié d'une bourse de \$1.000. Blackburn est membre de l'équipe canadienne en plus d'avoir été proclamé l'athlète de l'année en 1973. Cette bourse sera utilisée pour pouvoir poursuivre un entraînement intensif dans l'Ouest canadien ainsi qu'à Portillo au Chili, l'été prochain, avec les membres de l'équipe de la Coupe du Monde.

Hélène Boivin d'Arvida, une talentueuse jeune nageuse âgée de 15 ans, a reçu la deuxième bourse au montant de \$500. Mlle Boivin jouit d'une réputation internationale en plus d'avoir mérité une place au sein de l'équipe canadienne de natation qui participera aux prochains Jeux du Commonwealth.

Une autre bourse de \$500, a été attribuée à Mme Huguette Poirier d'Arvida, adepte du tir à l'arc depuis bientôt dix ans. Mme Poirier est considérée comme l'une des meilleures athlètes seniors canadiennes dans cette discipline.

Mlle Paule Tremblay de St-Félicien, adepte du ski de fond, fut la quatrième récipiendaire d'une bourse de \$500. Mlle Tremblay a

remplir un questionnaire à cet effet. Le président de la Fondation-Timi, Me Marcel Claveau, ainsi que plusieurs du comité administrateur de la Fondation assistaient à la cérémonie de présentation, accompagnés des dirigeants du Conseil régional des loisirs.

Une soirée spéciale avait été organisée par la même occasion pour les jeunes athlètes de la région qui ont participé aux Jeux d'hiver du Québec qui avaient lieu dans la Beauce, à la mi-mars.

Par contre, à l'avenir, les athlètes devront formuler leur demande de bourse au bureau du CRL. Ils devront

mériter deux médailles d'or aux récents Jeux d'hiver du Québec et elle est considérée comme un espoir canadien dans la discipline du ski de fond.

Le choix des athlètes les plus méritants fut fait par les dirigeants du CRL. Une deuxième tranche des bourses sera attribuée à la fin du mois de mai alors que la troisième et dernière tranche sera décernée à l'automne 1974.

Hélène Boivin d'Arvida, une talentueuse jeune nageuse âgée de 15 ans, a reçu la deuxième bourse au montant de \$500. Mlle Boivin jouit d'une réputation internationale en plus d'avoir mérité une place au sein de l'équipe canadienne de natation qui participera aux prochains Jeux du Commonwealth.

### Au curling

## Plusieurs équipes passent au "cash"

Kenogami — Plusieurs équipes de curling ont passé au "cash" depuis le commencement du "cashspiel" qui a lieu depuis, lundi soir, sur les glaces du club Kenogami et qui prendra fin, dimanche soir, à 20 h.

Aucune équipe n'est éliminée à date mais à partir d'aujourd'hui, ce sera le commencement de la fin pour quelques-unes d'entre elles. Par contre, plusieurs formations ont fait leur première apparition hier soir seulement et il leur faudra jouer deux ou trois matches successifs pour pouvoir rattraper le temps perdu. La plupart de ces équipes de dernière heure, viennent de l'extérieur de la région.

Des matches importants seront toutefois présentés au cours de la journée. Dans le "A", Nick Gallant de Bagotville affronte Bill Tracy d'Arvida à midi. Serge Côté d'Alma sera opposé à Jim Jameison d'Arvida.

André Desjardins est également encore dans le "A" et demeure l'un des favoris. Dans la classe "B", on retrouve Paula Harvey d'Alma qui joue contre Jacques Côté de Kenogami à 14h. A la même heure, Roland Bouchard d'Alma est opposé à Jean-Roch Gagnon de Chicoutimi.

Dans le "C", une autre équipe féminine, celle de Lucie Côté de Port-Alfred, joue à 16h contre P.E. Desharnais de Chicoutimi. Irène Arseneault de Kenogami affronte Guil Ouellet d'Alma à midi. Les matches se succèdent presque sans interruption durant toute la fin de la semaine et les formations gagnantes se présentent à la "banque" pour recevoir leur prix.

C'est la troisième année que cette épreuve de curling est présentée et à l'exception de deux équipes de l'extérieur, tous les autres gagnants sont de la région.

En 1972, les équipes gagnantes furent les suivantes: "A" Guy Bourget, Ken., "B" Jim Hannah, Ken., "C" Jos. Hébert, Arv. et "D" Gilles Derosby, Baie-Comeau.

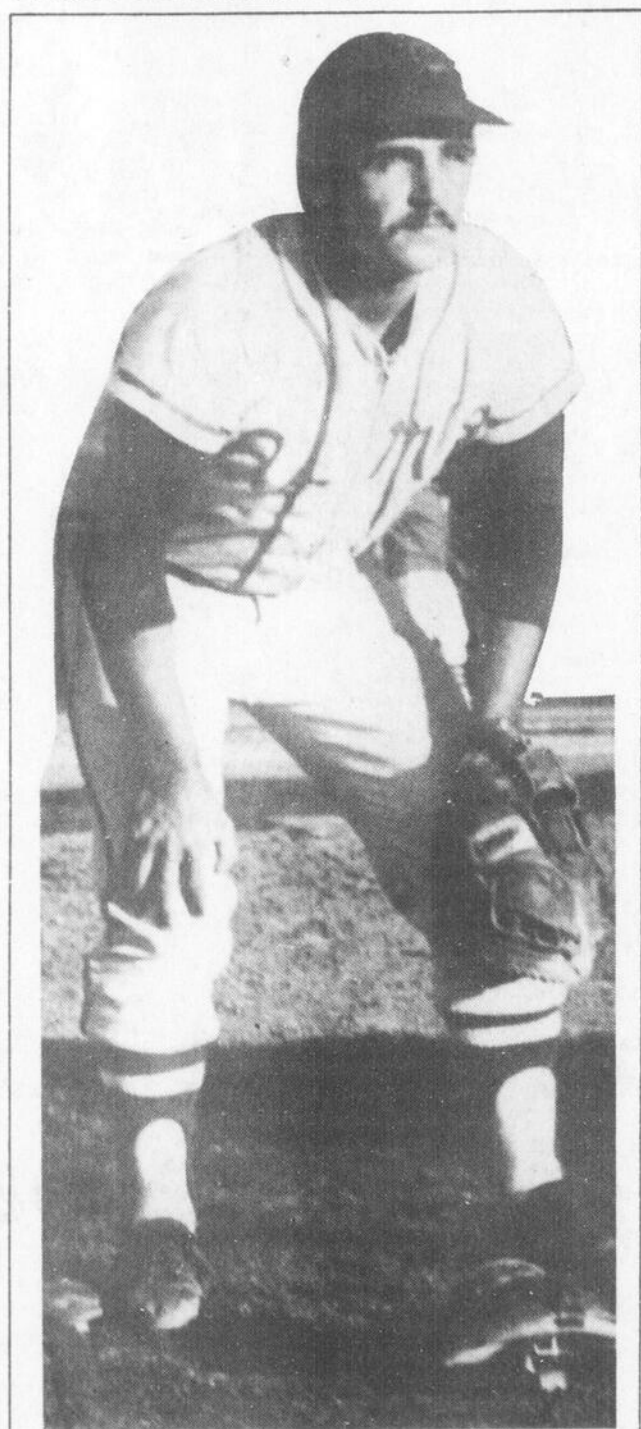
En 1973: "A" Bill Tracy, Arv., "B" Gerry Tremblay, Ken., "C" Réjean Bergeron, Clermont, "D" P. André Gagnon, Ken.

### UN BOUT PARFAIT

Serge Paris du club de curling de Chicoutimi, est le premier à revendiquer l'honneur d'avoir réussi un bout parfait sur les glaces du club de curling de Chicoutimi, depuis son existence, il y a quatre ans.

C'était au cours d'un match de la ligue mixte locale. Serge Paris qui jouait en compagnie de Suzanne Gingras, de Marcel Dugré et de Jocelyne Gagnon a réussi son exploit aux dépens de Jasmin Bilodeau, le président du club de Chicoutimi.

Serge Paris est d'ailleurs reconnu comme l'un des bons joueurs dans le secteur Saguenay-Lac-St-Jean.



INSTRUCTEUR — Maurice Ménard sera l'instructeur de la nouvelle formation les As de Saint-Félicien, de la Ligue junior régionale de baseball.

## Maurice Ménard pilotera les As de Saint-Félicien

Maurice Ménard sera l'instructeur des As de Saint-Félicien, une nouvelle formation de la Ligue junior régionale de baseball. Ménard, un éducateur physique, a déjà porté les couleurs des Chevaliers d'Alma.

Les As, dont le costume sera apparenté à celui des Astros de Houston, seront la toute première équipe de Saint-Félicien à faire partie du baseball organisé. L'enthousiasme est à son comble présentement, alors que 25 joueurs se sont présentés au camp d'entraînement mercredi dernier. Plusieurs autres joueurs se présenteront plus tard, étant présentement retenus à leurs études.

Quant à la construction du stade, les travaux vont bon train.

### Son deuxième circuit de la saison

# Barry Foote produit le point victorieux

SAINT-LOUIS (Collaboration spéciale) — Les Expos de Montréal ne lâchent pas. Après avoir battu les Mets trois fois de suite au parc Jarry, les Expos ont infligé un revers de 5-4, hier soir, aux Cardinals de Saint-Louis. La recrue Barry Foote a fait compter le point victorieux avec son deuxième circuit de la saison. Les Expos augmentent ainsi leur avance en tête de la division est de la Ligue nationale.

C'était la cinquième victoire de suite des Montréalais dont la fiche est maintenant de 7-1 en tête de la section Est de la Ligue nationale, tandis que les Cardinals ont un bilan de 8-6. Les deux clubs s'affrontent à nouveau ce soir à six heures alors que Steve Renko lancera contre Allan Foster.

Tout le monde parlait naturellement de l'exploit de McBride, mais chez les Expos, ont avait beaucoup plus de choses à parler. "McBride est très rapide. On le savait. Mais il peut réussir des coups de circuit à l'intérieur ou à l'extérieur du terrain, en autant que le pointage final sera en notre faveur" de commenter Willie Davis qui a récupéré la balle pour la relayer au champ intérieur, mais en vain.

**1er GAIN DE MCANALLY DEPUIS JUILLET**  
Ernie McAnally a lancé

## Bob Reynolds fait sienne des menaces!

(Selon PA) — Le lanceur de relève Bob Reynolds a mis fin à une menace des Yankees de New York, qui avaient occupé tous les coussins dans la 7e manche hier soir, et les Orioles de Baltimore l'ont emporté 5-3 grâce aux circuits de deux points par Tommy Davis et Al Bumbry, à Baltimore.

Ross Grimsley n'avait alloué que quatre coups sûrs lorsque Graig Nettles a cogné un circuit de deux points après un retrait dans la 7e manche.

Un simple et deux buts sur balles, après deux retraits, ont amené Reynolds qui a mis fin à la manche en forçant Munson à frappé une chandelle.

Le frappeur désigné Davis a réussi son exploit dans la 4e manche, puis Bumbry a cogné un circuit à l'intérieur du terrain dans la 5e lorsque Bobby Murcer a raté son plongeon pour capter la balle. Mark Belanger a ajouté un circuit pour les vainqueurs dans la 8e manche.

A Arlington, un circuit de Jim Fregosi dans la 3e manche hier soir et une explosion de huit points dans la 8e ont permis à Ferguson Jenkins et aux Rangers du Texas d'écraser les Twins du Minnesota 10-2.

Eric Sundberg, avec un triple, et Alex Johnson, avec un simple, ont produit deux points chacun dans la poussée de la 8e reprise.

A Chicago, le frappeur désigné Ron Santo a hérité d'un but sur balles alors que les coussins étaient tous occupés dans la 6e manche hier soir en produisant le point victorieux lors d'un gain de 5-4 des White Sox de Chicago sur les Royals de Kansas City.

Fran Healey, qui avait produit deux points avec un double dans la 3e manche, en a ajouté un autre avec un circuit dans la 5e au profit des Royals.

Santo avait contribué au 4e point des Sox avec un simple dans la 5e reprise. A Boston, Bernie Carbo a marqué une offensive hâtive avec un circuit de deux points hier alors que les Red Sox de Boston ont vaincu les Indiens de Cleveland 6-3.

Carbo a réussi son exploit après un but sur balles dès la première manche. Sa victime Dic Tidrow a accordé trois autres points dans la 3e reprise, marquée de deux simples, un but sur balles, un double par Carl Yastrzemski et un ballon-sacrifice par Bob Didier.

Reggie Cleveland, une autre acquisition du St-Louis avec Carbo, en a profité pour remporter son premier triomphe dans la même s'il a alloué des circuits à Charlie Spikes, Buddy Bell et George Hendrick.

Le onzième championnat régional intérieur aura lieu, demain, à la Polyvalente d'Arvida à compter de 10h. Par contre, les intéressés sont priés de prendre note que les inscriptions seront acceptées à compter de 8h., le matin. Les trois premiers de chaque catégorie recevront une médaille "Molson" alors que les gagnants juniors seront honorés par le Garage Munger de Jonquière.

Il est toutefois défini que le plus haut pointage de la journée sera reconnu comme critère de qualification pour le champion de la journée.

Lors de cette réunion générale, les dirigeants de l'Association ont accepté de consentir à la demande formulée par Jacques Duperré, président du club de Port-Alfred à l'effet que l'Association collabore à l'installation d'un parcours extérieur qui sera créé au club Bec-Scie de Bagotville. Le parcours comprendra 15 cibles avec 45 positions différentes.

McAnally par Chuck Taylor et l'ancien porte couleurs des Cardinals, a mérité sa deuxième partie sauvée en autant de jours, même s'il a été accueilli par un double de deux points par Ted Simmons.

"McAnally a bien lancé ce soir. Sa balle courbe fonctionnait bien ainsi que sa balle rapide. Mais il a semblé avoir des difficultés avec sa balle glissante.

Quoiqu'on en pense, je n'ai pas pris de chance, après qu'il eut donné des buts sur balles à Brock et Sizemore et un simple à Smith" de dire Mauch.

Quand on eut demandé au gérant des Expos s'il voulait exploiter Taylor comme Mike Marshall, il s'est contenté de répondre: "Jusqu'ici, Chuck a fait le travail, quand il a été appelé au monticule. Il est "hot". Tant qu'il sera consistant..." de commenter Mauch.

## Mauch n'a jamais rien vu de pareil

ST. LOUIS, Mo — Un circuit à l'intérieur du terrain et ce sur un roulant en direction de l'arrêt-court. Gene Mauch en a bien vu depuis ses débuts dans le baseball, mais un tel circuit? Jamais.

"Non. Je n'ai jamais rien vu de tel. Et on a dit que Mc Bride souffrait d'un malaise à un genou? Une chance, car il aurait bien couru cinq buts au lieu de quatre. J'ai déjà dit aux arbitres, en parlant de la vitesse de Willie Davis, qu'il était très rapide, d'accord, mais qu'il ne pouvait tout de même pas voler. Bien, au sujet de ce McBride, il pourrait bien voler un jour" d'ajouter le gérant des Expos.

Après un retrait à la deuxième manche, McBride, un nouveau venu chez les Cards, a frappé un dur roulant en direction de Tim Foli. Ce dernier a plongé à sa gauche, pour tenter de bloquer la balle, mais en vain. La balle a roulé jusqu'à la clôture du champ centre-gauche où elle a fait un bon capricieux avant d'être récupérée par Davis qui l'a relayer au champ intérieur.

Il y eut ensuite un autre relais au marbre, mais McBride était déjà là avant que Foote n'ait eu le temps de le retirer. "Il a touché mon bras, mais non ma mitaine" de dire le receveur des Expos.

Willie Davis a fait remarquer que réussir un circuit à l'intérieur du terrain semblait plus difficile que ce ne l'était en réalité. "J'ai déjà réussi des circuits à l'intérieur du Wrigley Field aidé du vent. Souvent une balle frappée en hauteur en arrière du deuxième-but au Wrigley Field, déjouera les calculs des joueurs de champ, quand il vente et un coureur rapide se rendra jusqu'au marbre. Ce soir sur l'astro turf, la balle frappée par McBride nous a joué un vilain tour. Mais ce McBride peut voler, tellement il est rapide" de dire Davis.

Mike Shannon, l'ancien joueur de troisième-but des Cards, maintenant commentateur aux parties des Cards à la radio, a révélé que McBride avait contourné les sentiers en 13 secondes et neuf dixième et que le record de 13.4 appartenait à Evar Swanson depuis 1920.

Excellent. Mais comment Mike pouvait-il deviner que McBride allait se rendre jusqu'au marbre, après avoir frappé cette balle au sol en direction de Tim Foli?

## Trois revers, c'est assez pour les Reds

(Selon PA) — Dave Concepcion a produit trois points et Tony Perez a bouclé le circuit hier en conduisant les Reds de Cincinnati à un gain de 8-4 sur les Padres de San Diego, à Cincinnati.

Les Reds, qui ont mis fin à une série de trois revers, ont pris une avance de 2-0 dès la première manche avec trois simples et un roulant, puis ils ont ajouté quatre points dans la 7e grâce à un double de Concepcion et au circuit de Perez.

Les Reds ont finalement complété avec deux points dans la 8e reprise avant que les Padres envoient Jack Billingham aux douches dans la 9e manche avec trois simples, y compris un de deux points par Bobby Tolan, et un double par John Grubb.

A Philadelphie, Dave Cash a produit quatre points, dont deux lors d'une poussée de cinq points dans la 4e manche hier, et Jim Lonborg a affiché une tenue de sept coups sûrs alors que les Phillies de Philadelphie ont déclassé les Cubs de Chicago 9-2.

Jose Cardenal, des Cubs, a bouclé le circuit dans la 2e manche, mais Mike Schmidt l'a imité au profit des locaux dans la 3e.

### FOOTE LE POINT GAGNANT

Pour les Expos, Barry Foote a obtenu son deuxième circuit de la saison et il a produit le point gagnant avec un compte de trois balles et deux prises contre Mike Garman à la sixième manche. "C'était une balle courbe" de dire Foote.

John Curtis, Mike Garman, Orlando Pena et Pete Richert ont paré au monticule pour les Cards et Curtis, un gaucher, a été le perdant (1-2) donnant dix coups sûrs en cinq manches et un tiers.

"Curtis a fait de mauvais lancers. Il n'a pas été efficace ce soir" de dire Red Schoendienst le gérant des Cards. Ron Hunt a obtenu trois coups sûrs pour les Expos et Tim Foli et Ken Singleton deux chacun.

Willie Davis a frappé en lieu sûr pour une huitième partie de suite.

SIGNALEZ:  
548-3536

# Une femme récréologue aux loisirs d'Arvida? Mais oui!

Par Julien GAGNON

ARVIDA — Le fait de rencontrer une femme au poste de récréologue à la Commission des loisirs à Arvida est assez unique, car Lucie Duguay est la deuxième personne du sexe féminin à exercer cette profession au service d'une municipalité au Québec.

En plus d'être une femme jeune et jolie, ce qui n'altère aucunement la valeur de l'intelligence, Lucie Duguay possède un esprit méthodique qu'elle a acquis par l'étude des mathématiques. Les aptitudes qu'elle possédait pour l'assimilation de cette matière lui ont permis d'acquiescer un esprit de travail pratique et bien coordonné. Ce côté scientifique de voir les choses lui a appris à procéder par étape et à solutionner les problèmes un par un.

## L'INDIVIDU DOIT ÊTRE RESPECTÉ

Et Dieu sait si on peut en trouver des problèmes dans une profession comme celle de récréologue dans une municipalité qui administre un budget approximatif de \$350,000 pour les services des parcs et des loisirs.

Mlle Duguay s'exprime d'une façon posée et fait une analyse critique de ses devoirs et de ses fonctions envers une population qui réclame ses services. "Mon objectif est de fournir aux gens le maximum de possibilités de pouvoir se récréer mais mon travail consiste surtout à aider les gens à s'organiser".

"Pour moi, ce qui importe le plus, est le respect de l'individu et de la valeur de l'être humain car il appartient à cet individu de s'épanouir par ses propres moyens tout en lui fournissant toute l'aide possible afin qu'il puisse profiter à bon escient de tout l'éventail de facilités de loisirs qui sont à sa disposition".

## UNE DISCIPLINE MENTALE RIGIDE

On ne peut tout de même pas réussir pleinement ses ambitions sans s'astreindre à une discipline mentale assez ardue. Mlle Duguay l'avoue d'ailleurs elle-même lorsqu'elle déclare: "Un récréologue doit avoir la caractéristique du leadership sans toutefois s'imposer; être assez diplomate pour

savoir démêler les intrigues sans les régler; prendre le côté positif des choses; savoir garder le contrôle de son tempérament en tout temps; posséder une patience inouïe; exercer une disponibilité totale de son temps; ne pas faire preuve d'attendrissement inutile; en somme, il s'agit presque d'un don de soi-même envers une population".

De l'avis de Mlle Duguay, le don de sa personne est quasi un "must" dans l'exercice de ses fonctions. Elle doit enquêter, observer, analyser, faire des recommandations, aider à solutionner les problèmes tout en laissant aux travailleurs bénévoles le soin de prendre leurs

responsabilités face aux exigences de l'actualité. "À l'université, on apprend à se formaliser avec différents thèmes idéologiques, tels que la pédagogie, la psychologie, etc. mais la diplomatie qui est à la base des relations humaines avec les travailleurs bénévoles, s'apprend seulement à l'école de la vie".

Selon Mlle Duguay, il est très important de savoir faire accepter un changement d'attitude à un individu sans le blesser dans son amour-propre, tout en lui soumettant des recommandations et des changements de formule qu'il aura la tâche de mettre en application lui-même.

Quoique plutôt avertie de l'ampleur des effectifs, des équipements et des facilités offertes à la population d'Arvida au domaine des loisirs, Mlle Duguay est d'opinion qu'il ne faut pas s'arrêter seulement à l'item "per-capita" investi par la municipalité. Le point capital est d'obtenir un rendement maximum des facilités tout en laissant aux gens l'opportunité de travailler et d'organiser leurs propres loisirs sans négliger pour autant de profiter d'un service adéquat de récréologie.

Lucie Duguay a complété ses études universitaires, option loisir et récréologie, et est détentrice d'un B.A. ès sciences. Elle ne se veut pas liée en aucune façon au rôle de technicienne en loisir car ce n'est pas son "bag". Par ailleurs, la récréologie lui permet de jouer un rôle sur le plan humanitaire, rôle qui consiste plutôt à servir d'outil de dépannage. "Face aux demandes d'organisation

de loisirs, dit-elle, on ne doit pas instaurer des cours ou programmer des activités sans être assuré, au préalable, d'une participation raisonnable. Les équipements sont nombreux et il faut s'en servir au maximum tout en tenant compte toutefois des im-

plications budgétaires qui sont inhérentes à l'élaboration de ces programmes".

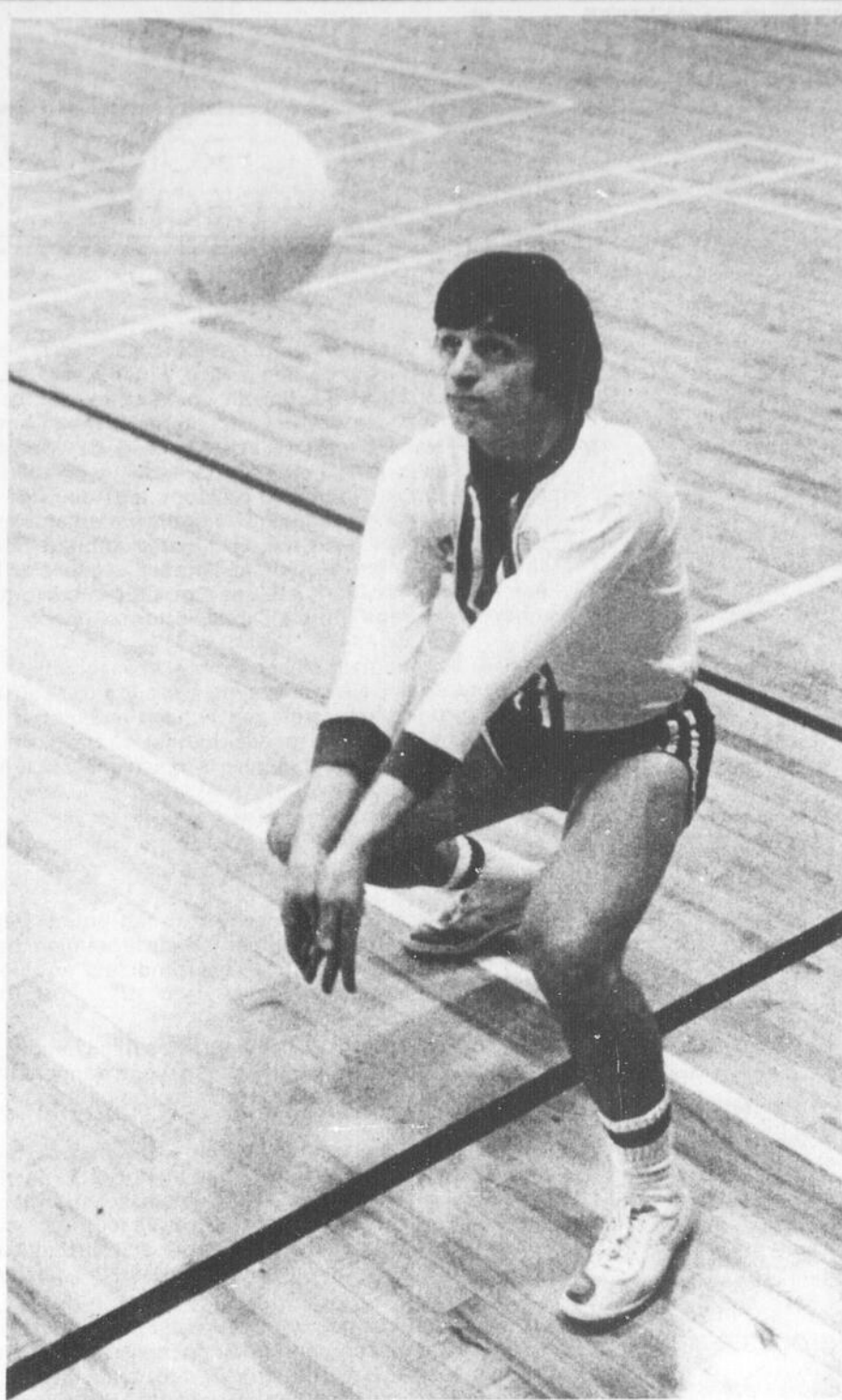
La nouvelle récréologue au service des loisirs à Arvida, se plait énormément dans ses nouvelles fonctions. "Je sens que je peux remplir mon rôle avec satis-

faction, avoue-t-elle, car les gens sont réceptifs en plus d'être accueillants."

Mlle Duguay est d'opinion qu'elle se développe librement au contact du loisir car c'est ce qui lui permet de refléter sa personnalité, qui est d'ailleurs très attachante.



LUCIE DUGUAY — "Mon objectif est de fournir aux gens le maximum de possibilités de pouvoir se récréer mais mon travail consiste surtout à aider les gens à s'organiser".



LA PERFECTION AVANT TOUT — Pour obtenir un synchronisme parfait dans le mouvement, il ne faut jamais négliger l'entraînement. Patrice Bouchard, capitaine des Optimistes JAK au volley-ball régional, met cette théorie en pratique.

## Patrice Bouchard

### Le volley-ball a volé un joueur aux Marquis

Par Julien GAGNON

Jonquière — Une vraie belle jeunesse. Et il s'en trouve encore plus qu'on le croit de ces jeunes qui sont motivés par l'ambition et le désir de servir et de se rendre utiles.

Agé de 17 ans, Patrice Bouchard de Kénogami représente cette catégorie d'athlètes sains et bourrés de talent. "Le talent n'est toutefois pas le seul critère de réussite, avoue-t-il. Il faut être conditionné par les événements et être motivés autant sur le plan physique que moral".

## IL PREFERE LE VOLLEY-BALL AU HOCKEY

Patrice aurait pu se lancer dans la carrière de joueur de hockey car sa position d'ailier droit lui facilitait les choses. En plus d'avoir un certain talent dans cette discipline, un ailier droit est un spécimen plutôt recherché au hockey.

Par ailleurs, il a préféré se consacrer plus spécialement au volley-ball car, selon lui, c'est une discipline sportive qui exige un effort continu, un entraînement laborieux et qui procure une forme physique où la résistance et l'endurance ont force de loi.

"De plus, ajoute Patrice Bouchard, après avoir passé trois ans avec un groupe de jeunes de notre âge et avoir atteint un niveau de jeu qui vous permet d'être sélectionné pour représenter votre province à un championnat canadien, on est fier d'être à la tête d'une formation aussi efficace".

Patrice a hésité un certain temps car il avait un choix à faire entre le hockey et le volley-ball. Il a finalement opté pour cette dernière discipline car il a constaté qu'il avait peu de chances d'avenir au hockey alors que le volley-ball, qui est une discipline en voie d'expansion au Québec, offre des horizons plus prometteurs.

"Nous avons un instructeur formidable en la personne de Robert Lavoie et nous avons également une dette de reconnaissance envers ceux qui ont collaboré et qui ont supporté les Optimistes JAK depuis leur existence. C'est une situation qui ne laisse d'autre alternative que celle de faire tout notre possible pour réaliser des performances valables".

## DES DEBUTS PROMETTEURS

L'équipe actuelle des Optimistes a

fait ses débuts sur le plan scolaire juvénile, à l'école Maria-Chapdelaine.

Depuis deux ans, la formation se retrouve sous la direction de Robert Lavoie et la participation à l'activité de la ligue senior régionale a permis aux membres de cette équipe d'acquiescer plus d'expérience et de se familiariser avec le challenge offert par des équipes supérieures.

Selon Patrice Bouchard, capitaine des Optimistes, une compétition aussi sérieuse permet d'obtenir plus d'endurance et offre une préparation de meilleure qualité en vue des épreuves majeures. C'est ce qui a permis à cette équipe junior d'atteindre un niveau aussi perfectionné qui les conduit au championnat canadien.

L'an prochain, il est fort probable que les Optimistes deviendront l'équipe de pointe au Québec, dans leur catégorie car les formations actuelles perdront leurs effectifs, pour la plupart, en raison de la limite d'âge.

## UN SPORTIF POLYVALENT

Il fut un temps où les Marquis de Jonquière misaient grandement sur les services de Patrice Bouchard au hockey junior. Patrice a constaté qu'il était impossible de concilier les études, le hockey junior et le volley-ball car c'était trop exiger d'un être humain. Patrice a fait un choix judicieux mais maintenant que la saison de volley-ball est terminée, il est quand même prêt à aider la cause des Marquis.

Il s'est rendu à Sept-Îles, en fin de semaine, avec les Marquis, pour la première série quart-de-finale provinciale, catégorie junior "B". Il ne néglige pas pour autant son entraînement en préparation du championnat canadien de volley-ball auquel les Optimistes participeront au cours du mois de mai.

Tout en consacrant une grande partie de son temps aux différentes activités sportives qui s'offrent à lui, Patrice Bouchard songe à son avenir. Il termine cette année ses études secondaires avant de passer les deux prochaines années au collège. Par la suite, il songe à trois ans d'études universitaires pour compléter son cours en éducation physique.

L'avenir est aux jeunes et à ceux qui veulent le façonner. Patrice Bouchard est de cette trempe de bâtisseurs et il semble posséder un degré de maturité qui lui permettra d'atteindre les hauts sommets.

# SPORT ÉCLAIR

## Entraînement des Braves

Jonquière — Les Braves de Jonquière, de la Ligue junior régionale de baseball, débiteront leur entraînement intérieur, le lundi 22 avril, au gymnase du Collège de Jonquière. Les exercices se poursuivront tous les mercredis et vendredis. L'équipe sera de nouveau pilotée par Elie-Marie Boily. Ce dernier sera assisté de Jacques Desmeules et Yvon Belley.

## Union canadienne

Montréal — L'Union canadienne des raquetteurs tiendra une réunion générale, le dimanche 21 avril, à Montréal. M. Paul-Emile Lavoie de Dolbeau, qui occupait le poste de vice-président au cours du terme qui vient de prendre fin, sera vraisemblablement nommé au poste de président pour la prochaine année. Trois autres personnes de la région sont également sur les rangs au poste de directeurs.

## Ski de fond

Alma — La réunion générale annuelle du club de ski de fond d'Alma aura lieu, le lundi 22 avril à 20 h, à la salle Polyvalente d'Alma. Le principal sujet de discussion sera orienté sur la localisation du chalet actuel.

## Compétition de tir

Bagotville — Une compétition provinciale de tir à la carabine, gros et petit calibre, aura lieu au champ de tir du club Bec-Scie de La Baie, les samedi et dimanche, 20 et 21 avril prochains. La compétition commence à 9h pour se terminer à 17h, chaque jour. La présentation des trophées sera faite à la fin de la compétition.

## Lutte à Chicoutimi

Chicoutimi — Le promoteur Dan Walker annonce le retour des As de la lutte ainsi que du sensationnel Maurice Vachon, le 23 avril au centre Georges-Vézina de Chicoutimi. Au programme: Jacques Rougeau et War Eagle contre Michel Dubois et Freddie Sweetan; Pampero Firpo, un nouveau venu, sera opposé à Maurice Vachon; Neil Guay affrontera Hans Schmidt et Lenny Hurst sera opposé à Thor Kamata. Également Ray Glen qui affrontera Len Keldy alors que Tony Baillargeon et Michel Vigneault feront les frais du combat d'ouverture. Le lendemain, 24 avril, un programme de lutte sera présenté à l'amphithéâtre sportif de Dolbeau.

# LES GAGNANTS...



## BF Goodrich LIFESAVER RADIAL T/A & T/A 50

Procurez-vous les pneus qui ont subi le plus grand nombre d'épreuves d'endurance... les Lifesaver Radial T-A 60 et les T-A 50 que toute autre marque de pneus du genre.

Les pneus qui ont gagné les honneurs d'endurance parmi toutes les séries canadiennes de pneus de course.

Avec la pression d'air indiquée, les T-A vous donneront une meilleure performance dans les virages, une meilleure tenue de route, des freinages plus sûrs et une grande endurance à haute vitesse.

Les T-A sont beaucoup plus que des pneus à lettres blanches... ils vous en donnent plus pour votre argent.

BF Goodrich

**AGENCE DE PNEUS DU NORD**  
1475, Boul. Sacré-Coeur, St-Félicien  
Tél.: 679-1327

Sur le football canadien

# Lalonde réussira finalement à "passer" son projet de loi

OTTAWA (PC) — Les leur opposition, hier aux Conservateurs ont raffermi Communes, contre le pro-



WREN BLAIR — Après avoir été directeur-gérant des North Stars de Minnesota au cours des huit dernières saisons, Wren Blair a été remercié de ses services, hier, par la direction. (Téléphoto PA)

## Congédié

Blair aurait aimé demeurer au poste une autre saison

BLOOMINGTON (PA) — Wren Blair a été congédié hier comme directeur-gérant des North Stars de Minnesota, de la LNH. Blair, directeur-gérant du club depuis son entrée dans la LNH il y a huit ans, possédait un contrat valable pour deux autres saisons. Le président des Stars, Walter Bush, fils, espère lui trouver un successeur d'ici deux ou trois semaines.

"La direction apprécie la contribution de Wren au cours des huit dernières saisons, a dit Bush, mais, en raison de la tenue du club cette saison, nous avons cru bon de faire un changement."

Minnesota a terminé au 7e rang dans la division Ouest cette année et a raté les séries éliminatoires seulement pour la 2e fois en huit ans. Par ailleurs, on n'a pas encore pris de décision au sujet du pilote Parker MacDonald, qui a succédé à Jack Gordon en novembre.

Blair, désappointé, aurait aimé demeurer au poste pour au moins une autre saison. "Mais j'ai été bien traité par les North Stars et j'ai du temps en regard des standards actuels à ce poste."

Blair, 48 ans, était le dernier des directeurs-gérants originaux dans l'Ouest. Les Stars avaient embauché Blair en 1966 et il a piloté le club pendant une saison complète et une partie de deux autres saisons, affichant un bilan de 48-65-34.

jet de loi sur le football canadien, destiné essentiellement à interdire toute intrusion d'une ligue étrangère au Canada ainsi que toute expansion d'une ligue canadienne aux Etats-Unis.

Le projet de loi, présenté par le ministre de la Santé nationale, M. Marc Lalonde, au début d'avril, afin d'empêcher l'implantation à Toronto, de l'équipe des Northmen, de la nouvelle Ligue américaine mondiale de football, devrait toutefois obtenir l'appui nécessaire à son adoption, la majeure partie des néo-démocrates ayant déjà assuré le gouvernement libéral minoritaire de leur soutien.

Pour le député conservateur de Joliette, M. Roch La Salle, cette législation "n'a aucun sens" puisque ce n'est pas le rôle du gouvernement de s'immiscer dans le football professionnel.

M. La Salle, qui qualifie d'injuste la réduction des possibilités de compétition découlant du projet de loi, affirme qu'il serait préférable, afin de préserver le football canadien contre l'intrusion américaine, d'assurer que les propriétaires d'équipe soient en majorité canadiens.

"Il faudrait en outre affecter des crédits aux universités pour assurer une participation accrue des jeunes Canadiens dans le domaine du football", a-t-il précisé, en ajoutant que ce programme devrait être réalisé dans le cadre d'un ministère des Sports et des Loisirs.

## MONTREAL

Le député de Joliette a par ailleurs accusé les libéraux de Montréal de trahir les intérêts de la population qu'ils représentent en gardant le silence sur une telle question qui risque d'avoir de sérieuses répercussions dans la métropole.

"Je sais pertinemment que trois députés de Montréal sont défavorables au bill, mais ils devront suivre la ligne du parti comme d'habitude", a-t-il dit.

## NPD

Par ailleurs, un député néo-démocrate de la région de Toronto, M. Andrew Brewin, s'est dissocié de la ligne de son parti et a annoncé son intention de voter contre le projet de loi. Pour M. Brewin, le

gouvernement manque totalement du sens des priorités en présentant un tel projet de loi, alors qu'il devrait plutôt s'attacher à apporter des solutions aux problèmes de l'inflation, du logement, du chômage, etc.

Il a en outre mis en doute la constitutionnalité d'une telle mesure, "qui est une intrusion évidente dans le champ de juridiction des provinces".

## Injonction contre la LMFet Bergey

CINCINNATI (PA) — Un juge américain a émis hier une injonction temporaire contre le secondeur de ligne Bill Bergey et la Ligue mondiale de football.

Le juge David Porter a émis l'ordre après que les Bengals de Cincinnati, de la LNF, eurent intenté une poursuite dans la dispute impliquant leur joueur.

Bergey a signé un contrat le 17 avril avec Norfolk, de la LMF, contrat entrant en vigueur en 1976.

L'injonction temporaire empêche Bergey et les propriétaires de clubs de la LMF d'approcher tout joueur lié aux Bengals par contrat, jusqu'à l'expiration de ce contrat.

L'ordre temporaire demeure en vigueur jusqu'au 29 avril, alors que le juge Porter entendra la motion des Bengals en vue d'une injonction préliminaire.

A Washington, Jack Pardee, pilote-gérant du Norfolk, a déclaré que le contrat de Bergey "tenait compte du contrat actuel du joueur avec les Bengals".

Bergey a reçu un boni pour sa signature, mais ne participera à aucune activité du Norfolk avant l'expiration de son contrat avec les Bengals.

Pardee croit que la poursuite intentée par les Bengals sera une bonne publicité pour la LMF.

Bergey s'est refusé à tout commentaire pour le moment, mais son avocat est convaincu que la cour va décider que son client ne viole pas son contrat de la LNF.

## BASEBALL

Ligue nationale  
Hier  
Montréal 5 Saint-Louis 4  
Chicago 2 Philadelphie 9  
Pittsburgh New York (Remise)  
San Diego 4 Cincinnati 8  
Atlanta 2 Houston 8  
San Francisco 5 Los Angeles 4

Aujourd'hui  
Montréal vs Saint-Louis  
Pittsburgh vs New York  
San Diego vs Cincinnati  
San Francisco vs Los Angeles  
Chicago vs Philadelphie  
Atlanta vs Houston

Ligue américaine  
Hier  
New York 3 Baltimore 5  
Cleveland 3 Boston 6  
Minnesota 2 Texas 10  
Kansas City 4 Chicago 5  
Californie 1 Oakland 5

Aujourd'hui  
New York vs Baltimore  
Cleveland vs Boston  
Milwaukee vs Detroit  
Kansas City vs Chicago  
Californie vs Oakland  
Minnesota vs Texas

## AU MONTICULE

Ligue américaine  
New York Stottlemire 2-1 à Baltimore  
Cuellar 0-1  
Cleveland Johnson 0-0 à Boston  
Tiant 0-1  
Milwaukee Wright 2-0 à Detroit  
Guilett 0-1  
San Francisco Willoughby 1-2 à Los Angeles  
John 3-0  
Montréal Renko 1-0 à St-Louis  
Foster 0-1 S  
Chicago Reuschel 0-0 à Philadelphie  
Ruthven 1-0 S  
Minnesota Decker 1-0 à Texas  
Hargan 0-1 S

Ligue nationale  
Pittsburgh Moose 1-1 à New York  
Kosman 1-0  
San Diego Arlin 1-2 à Cincinnati  
Guilett 0-1  
San Francisco Willoughby 1-2 à Los Angeles  
John 3-0  
Montréal Renko 1-0 à St-Louis  
Foster 0-1 S  
Chicago Reuschel 0-0 à Philadelphie  
Ruthven 1-0 S  
Atlanta Reed 2-1 à Houston  
Dierker 2-0 S

## CLASSEMENT

Ligue nationale	G	P	Moy.	Dif.
Montréal	7	1	874	—
Philadelphie	8	4	867	1
St-Louis	8	6	571	2
Chicago	5	4	556	2 1/2
New York	2	8	200	6
Pittsburgh	2	9	182	6 1/2

Ouest	G	P	Moy.	Dif.
Los Angeles	9	4	692	—
Houston	8	6	571	1 1/2
San Francisco	8	6	571	1 1/2
Atlanta	7	7	500	2 1/2
Cincinnati	5	6	455	3
San Diego	3	11	214	6 1/2

Ligue américaine	G	P	Moy.	Dif.
Milwaukee	6	3	667	—
Baltimore	6	4	600	1/2
Boston	6	5	545	1
New York	7	6	538	1
Détroit	4	7	364	3
Cleveland	4	8	333	3 1/2

Ouest	G	P	Moy.	Dif.
Californie	8	5	615	—
Oakland	7	5	583	1/2
Texas	7	5	583	1/2
Minnesota	6	5	545	1
Kansas City	3	8	333	3
Chicago	3	8	273	4

AB	P	CS	PP	
Hunt 3b	5	2	3	0
W. Davis cc	4	0	1	0
Bailey cf	3	1	1	1
H. Breedren 1b	4	1	1	1
Jorgenson 1b	1	0	0	0
Singleton cd	4	0	2	2
J. Cox 2b	3	0	0	0
C. Taylor 1	0	0	0	0
Footo r	4	1	1	1
Foil ac	4	0	2	0
McAnally 1	2	0	0	0
Lintz 2b	1	0	0	0
Total	35	5	11	5

## HOCKEY

LIGUE JUNIOR REGIONALE  
Hier  
Jonquière 7 Sept-Iles 6 (En suppl.)  
(Jonquière mène 1-0)

Aujourd'hui  
Jonquière vs Sept-Iles

Demain  
Jonquière vs Sept-Iles (Si nécessaire)

LIGUE JUNIOR MAJEURE  
Hier  
Québec 9 Laval 3 (Québec gagne la série 4-2)

Demain  
Québec vs Sorel

LIGUE NATIONALE  
Hier  
Aucune joute

Aujourd'hui  
New York vs Philadelphie

LIGUE NATIONALE  
Hier  
Chicago 4 Toronto 5 (Toronto mène 1-0)

Aujourd'hui  
Minnesota vs Houston (Minnesota mène 1-0)

ASSOCIATION MONDIALE  
Hier  
Chicago 4 Toronto 5 (Toronto mène 1-0)

Aujourd'hui  
Minnesota vs Houston (Minnesota mène 1-0)

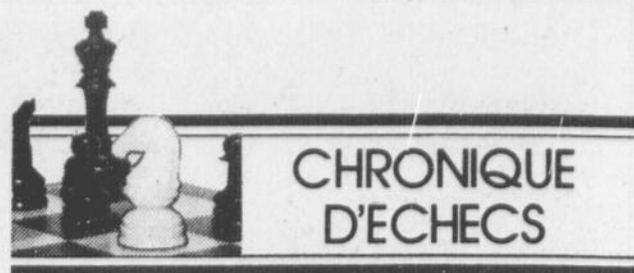
ASSOCIATION MONDIALE  
Hier  
Chicago 4 Toronto 5 (Toronto mène 1-0)

ST-LOUIS  
Brock cg 4 1 0 0  
Sizemore 2b 4 1 0 0  
R. Smith cd 4 1 1 1  
Simmons r 4 0 3 2  
McBride cc 3 1 1 1  
Reitz 3b 4 0 0 0  
Tyson ac 4 0 1 0  
Dwyer fu 1 0 0 0  
Pena 1 0 0 0  
Hickman fu 1 0 0 0  
Richard 1 0 0 0  
Garman 1 0 0 0  
J. Cruz fu 1 0 0 0  
Paple ac 0 0 0 0  
McCarver fu 1 0 0 0  
Total 34 4 6 4

ST-LOUIS  
Montréal 003 011 000-5  
St-Louis 0101 000 300-4  
E-Torre, McAnally, DJ-St-Louis 1, LSE, Montréal 8, St-Louis 7, 2B-Torre, Singleton, Simmons 2, C-McBride 2, Foote 2, BV-Lintz, S-J. Cox, McAnally.

LANCEURS:  
mh cs p pm bb rb  
McAnally  
g. 1-1 6 1/2 5 4 4 4 5  
C. Taylor  
2 1/2 1 0 0 0 0  
Curtis  
P. 1/2 5 1/2 10 5 5 2 1  
Garman  
1 1/2 0 0 0 0 0  
Pena  
1 1 0 0 0 0  
Richard  
1 0 0 0 0 0  
Total  
10 0 0 0 0 0

Victoire préservée — C. Taylor 7  
T-2-24, A-29-171.



## OLYMPIADES DES ECHECS

L'équipe canadienne qui participera aux Olympiades des Echecs au mois de juin à Nice, France, sera probablement la plus forte que l'on ait jamais envoyée. En effet, elle sera composée des maîtres internationaux, Duncan Suttles de Vancouver, Dan Abe Yanofsky de Winnipeg, Peter Bilyasas (Champion Canadien) de Vancouver, Lawrence Day et George Kuprejapov tous deux de Toronto. Le sixième joueur qui viendra compléter cette équipe sera déterminé par un "match" double round robin, entre Walter Dobrich de Toronto et Leslie Witt et Leon Piasetski de Montréal. Les cinq premiers membres de notre formation ont été choisis selon leurs cotes.

Si le Canada peut se permettre d'envoyer aux Olympiades une équipe aussi puissante, c'est donc dire qu'on a fait des progrès énormes aux échecs et qu'on a par conséquent d'assez bonnes chances d'atteindre les finales. A nos dignes représentants canadiens tout le succès possible.

## SUR LE TABLEAU

— Le russe Boris Spassky a défait son collègue Anatole Karpov en 64 mouvements dans la première partie de la semi-finale du tournoi des candidats en vue du Championnat Mondial.

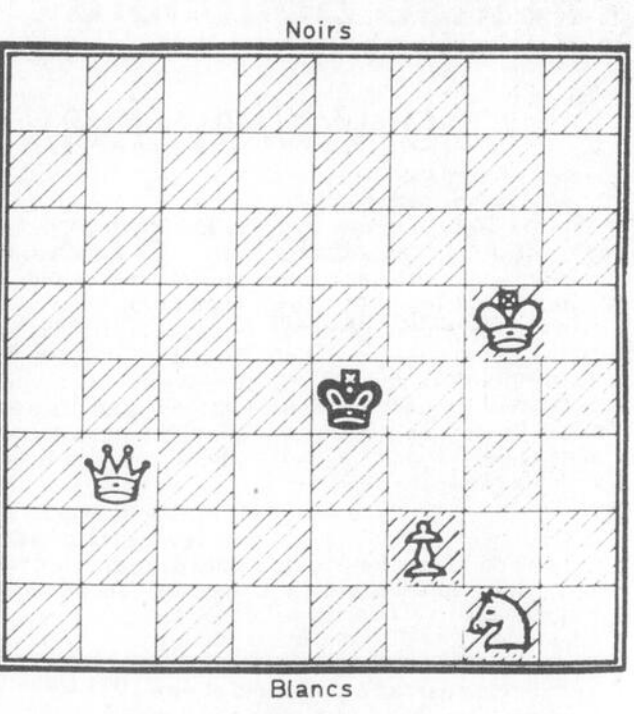
— Les quatre et cinq mai prochains Alma tiendra son fameux tournoi de l'Hospitalité. On vous donnera sous peu tous les détails concernant cette compétition.

— Raymond Gauthier et Pierre Boudreault, deux juniors du club d'Echecs de Chicoutimi ont terminé en tête du tournoi "Fin de Saison" lundi soir dernier au Chalet du Parc Rosaire Gauthier. Un autre tournoi "swiss" de quatre rondes débutera au même endroit lundi soir prochain le 22 avril. On y invite tous les joueurs d'échecs.

— Saviez-vous que Bobby Fisher, champion mondial des échecs, a posé comme condition pour sa participation sur l'équipe des Etats-Unis aux Olympiades, à savoir qu'il puisse jouer toutes ses parties dans un "building" à lui seul afin de ne pas être dérangé. On a accepté sa condition.

## PROBLEME DE LA SEMAINE

(Réf.) Chess Life & Review.



Mat en trois coups pour les Blancs.....  
Solution de la Semaine Prochaine.....

Réponse au Problème de la Semaine Dernière.  
1. f3, Re6; 2. De7\*, Re6; 3. Cc6...Mat

## PARTIE DE LA SEMAINE

Smyslov-Dominguez  
Las Palmas 1972  
Défense Ouest-Indienne  
1. c4,Cf6; 2. Cf3,e6; 3. g3,b6; 4. Fg2,Fb7; 5. O-O,c5(a); 6. Cc3,Fe7; 7. d4,O-O? (b); 8. d5; 9. cxd5,d6; 10. Cd2 (c),Ca6; 11. Cc4,Cc7; 12. A4(d),Te8; 13. e4,fa6; 14. b3, f8(e); 15. Fb2,Tb8; 16. Tel, Cd7; (f); 17. F4,f6(g); 18. Fh3(h),De7(i); 19. Ca3(j),Fc8; 20. Cab5,Cxb5(k); 21. Cxb5, Tb7; 22. Fe6\*, Rh8; 23. Dg4(l), a6; 24. Cc3, Dd8(m); 25. Ce2,Cb8; 26. f5(n), Cd7?(o); 27. Cf4(p),g5(q); 28. Dxc5,Fg7(r); 29. Cg6\*, Aban.

- (a) Empêche les blancs de se construire un centre solide et renforce ainsi le contrôle sur les cases e4 et d5.
- (b) Permet aux blancs d'occuper la case d5 et de bloquer en diagonale du Fb7 qui est la pièce noire la plus active.
- (c) La manoeuvre Cf3-d2-c4 permet l'ouverture de la diagonale du Fg2, la poussée F4 et participe au blocage des pions de l'aile dame.
- (d) Empêche la poussée b5 qui chasserait le cavalier de sa bonne case.
- (e) Met la tour en jeu et restreint la poussée e5. Dans plusieurs cas similaires on poursuit g6 et Fg7 réactivant le fou.
- (f) 16...b5, est impossible à cause de 17. Ca5, menaçant Cc6.
- (g) Après 17...g6; Gipslis recommande 18. e5! Il est cependant difficile de trouver la suite après 18...Fxc4.
- (h) Met de la pression sur le Cd7 qui n'a plus de cases; menace aussi de s'installer en e6.
- (i) 18...Fxc4; 19. bxc4,a6 laisse un avantage spatial décisif mais plus long à exploiter que dans la partie.
- (j) Le but de la manoeuvre Cc4-a3-B5 est de faire disparaître le Cc7 et d'installer le fou en e6.
- (k) Sur 20...a6; 21. Ca7 avec l'idée 22. Cc6 est très fort.
- (l) Empêche les noirs d'échanger les fous immédiatement par 23...Cb8; et maintient ainsi la tension.
- (m) Prépare 25...Cb8 et l'échange des fous.
- (n) Assure la venue d'un pion très embarrassant en e6 et donne la case f4 au cavalier.
- (o) 26...Fxe6 qui conserve la case g8 au roi est le seul coup qui tienne.
- (p) Menace 27...Cg6\*.
- (q) 27...Ce5; 28. Fxe5,fxe5; 29. Cg6\*,hxg6; 30. Dh 3 mat.
- (r) Si 28...Fe7; 29. Cg6\* décide encore.

## SOMMAIRES

### Ligue Junior Régionale

#### JONQUIERE 7 SEPT-ILES 6

PREMIERE PERIODE  
1. Jonq., Michel Tremblay (Boudreault), 0:30  
2. Sept-Iles, Michel Martel (Paré et Martin), 7:46  
Pénalités — Lebrasseur, J., Martin, S.-I., maj., 0:15; Paquette, S.-I., 0:15; Auger, S.-I., 2:53; Abut, S.-I., Girard, J., maj. doub., 4:35; Voyer, J., 5:54; Martel, S.-I., 10:42; Hudon, S.-I., Gendron, J., min. doubl., 11:23; Abut, S.-I., 19:25.

DEUXIEME PERIODE  
3. Jonq., Serge Gendron (Tremblay et Boudreault), 0:37  
4. Sept-Iles, Pierre Lévesque (Martel), 4:10  
5. Sept-Iles, Mario Gaudet (Lévesque et Thernish), 4:15  
6. Sept-Iles, Bastien (Thernish) (Gaudet et Martin), 16:11  
7. Jonq., Michel Tremblay (Lavoie), 18:05  
Pénalités — Jomphe, J., 2:12; Tremblay, Jonq., Thernish, S.-I., maj. doub., 5:15; Hudon, S.-I., 13:27; Auger, S.-I., 15:07.

TROISIEME PERIODE  
8. Jonq., Martin Voyer (Jomphe, A. Voyer), 4:28  
9. Sept-Iles, Michel Martel (Lévesque), 13:43  
10. Jonq., Lebrasseur (Boudreault), 14:15  
Pénalité — Auger, S.-I., 15:54.

PROLONGATION  
11. Sept-Iles, Chénard (Martel et Lévesque), 2:49  
12. Jonq., Louis Lavoie (Gendron), 7:16  
13. Jonq., Michel Tremblay (Gendron et Boudreault), 9:25  
Pénalités — Jomphe, Jonq., 1:43; Paquet, S.-I., 6:14  
Lanceurs:  
Jonquière 19 12 13 12-56  
Sept-Iles 13 7 7 5-32  
Assistance: 2,907.

### Association mondiale

#### CHICAGO 4 TORONTO 6

PREMIERE PERIODE  
1. Tor., Cuddle 1 Brewer 0:43  
2. Chi., Benzelock 1 Backstrom 8:45  
Pénalités—Amedeo T 1:33, Benzelock C 6:30.

DEUXIEME PERIODE  
3. Tor., Dillon 3 Trotter, Leduc 4:56  
4. Tor., Martin 5 Carleton, Sentas 8:17  
5. Chi., Harris 4 Backstrom, Stapleton 12:39  
6. Chi., Morris 1 Gordon, Hardy 18:01  
Pénalité—Orr T 10:50.

TROISIEME PERIODE  
7. Chi., Zaine 1 Benzelock, Watson 2:03  
8. Tor., Sentas 4 Carleton, Cuddle 10:57  
9. Tor., Leduc 1, 12:41  
10. Tor., Dillon 4, 18:29  
Pénalités—Mavety C 1:45, Benzelock C 3:24, King T 8:09, Hardy C 11:42.  
Lanceurs:  
Chicago 10 17 7-34  
Toronto 12 9 16-37  
Gardien-Newton, Chicago; Gratton, Binkley, Toronto — 8,088.

## SUR LES BUTS

### Ligue Nationale

Montréal 003 011 000-5 11 1  
St-Louis 010 000 300-4 6 2  
McNally 1-1, Taylor 7 et Foote; Curtis 1-2, Garman 6, Pena 8, Richert 9 et Simmons. C: SL-McBride 2, Mtl-Foote 2.

Atlanta 020 000 000-2 7 3  
Houston 000 213 02x-8 12 0  
Niekro 3-1, Capra 6, Aker 8 et Oates; Roberts 2-2 et M. May. C: Hou-Helms 1.

San Diego 000 000 004-4 10 2  
Cincinnati 200 000 42x-8 9 2  
Jones 0-4, Romo 7, Garcia 8 et Kendall; Billingham 2-1, Borbon 9 et Bench. C: Cin-Perez.

Chicago 010 000 100-2 7 1  
Philadelphie 001 500 03x-9 10 2  
Bonham 1-2, Hutson 5, Kremmel 8 et Mitterwald; Lonborg 1-1 et Boone. C: Phila-Schmidt 2.

San Fran. 000 001 400-5 2 0  
Los Angeles 000 021 100-4 6 1  
Caldwell 3-1, Barr 7, Moffitt 9 et Rader; Sutton 3-1, Marshall 7, Brewer 9 et Ferguson. C: SF-Bonds 2.

### Ligue Américaine

Cleveland 000 110 010-3 8 3  
Boston 203 000 10x-6 8 0  
Tidrow 1-2, Timmerman 4, Upshaw 7 et Duncan; Cleveland 1-1, Drago 7 et Didier. C: Cle-Spikes 2, Bell 1, Hendrick 1; Bos-Carbo 3.

New York 100 000 200-3 9 0  
Baltimore 000 220 01x-5 6 2  
Kline 2-1, Beene 7 et Munson; Grimsley 2-1 Reynolds 7 Jackson 8 et Williams. C: Balt-Davis 1, Bumbry 1, Belanger 1; NY-Nettles 7.

Minnesota 010 000 001-2 7 3  
Texas 101 000 08x-10 13 2  
Jenkins, Bergmeier 8, Fife 8 et Sundberg; Hands et Hundley. G-Jenkins, 3-1. P-Hands, 0-3. C-Texas, Fergosi 1.

Kansas City 003 010 000-4 8 1  
Chicago 101 111 00x-5 8 2  
Healy; Kaat, Forster 9 et Downing. G-Kaat, 1-0. P-Canton 1-1. C-Kansas City, Healy 1.

Californie 010 000 000-1 7 0  
Oakland 202 000 10x-5 10 0  
Singer 2-1, Lockwood 8 et Rodriguez; Hunter 3-0 et Fosse. C: Cal-Epstein 3, Oak-Jackson 7.

## Jocelyne Bourassa perd un peu de terrain

(Selon PA) — Judy Rankin et Joe Ann Prentice ont pris les devants hier, à mi-chemin du tournoi Dinah Shore doté d'une bourse totale de \$200,000, avec un total de 142. Mile Rankin a ajouté un 69 à un premier 73 tandis que Mile Prentice roulait un 2e 71, soit une priorité d'un coup sur Beth Stone.

Betsy Cullen, qui menait après la première ronde, a explosé à 77 pour un total de 147, sur un pied d'égalité avec Jocelyne Bourassa, de Shawinigan.

### A PENSACOLA

L'Anglais Peter Osterhuis a pris une avance de trois coups hier

**Malgré tout**

**Les employés de l'Etat font bon usage de leurs droits syndicaux**

OTTAWA (PC) — Harassés par l'actuelle vague de conflits et de débrayages dans la fonction publique fédérale, les ministres et hauts fonctionnaires du gouvernement canadien se prennent sans doute à regretter le jour où "la reine ne négociait pas avec ses sujets".

Pourtant, et en dépit de ce que les syndiqués deviennent de plus en plus militants et revendicateurs, il est peu probable, selon un porte-parole gouvernemental, que le Cabinet entreprenne de reviser les lois canadiennes du travail.

La situation actuelle - grève illégale des pompiers des aéroports, débrayage des postiers et menace de débrayage des contrôleurs aériens - est sans doute la plus agitée dans le monde du travail fédéral, depuis que les fonctionnaires ont

obtenu en 1967, le droit de négocier leurs conditions de travail.

Les grèves déclenchées par les divers groupes de fonctionnaires, ont provoqué de violentes réactions de la part des politiciens, des chefs syndicaux et des hommes d'affaires.

Néanmoins, souligne le porte-parole du gouvernement, les négociations entre ce dernier et les syndicats ont été relativement calmes et efficaces depuis 1967. En effet, seulement cinq des 270 contrats de travail ont été signés après un mouvement de grève.

Les ennus commencent à démontrer la faiblesse des structures de négociations établies par la loi fédérale des relations de travail dans la fonction publique du Canada.

Le gouvernement canadien emploie quelque

290.000 fonctionnaires dans ces divers ministères. La majorité d'entre eux bénéficient d'une convention collective de travail.

Des changements à la loi ont été proposés récemment par un des membres de la Commission de la fonction publique du Canada, M. Jacob Finkelman. Ce dernier a cependant indiqué que la loi actuelle devrait servir de document de travail à d'éventuelles modifications.

Actuellement, la loi établit deux procédures de négociations dans la fonction publique: l'une d'elles prévoit l'intervention d'un arbitre dont les sentences sont obligatoires; l'autre prévoit l'exercice du droit de grève.

Il est vrai que l'actuelle montée de l'inflation, reliée au fait que les fonctionnaires reçoivent des salaires en certains cas

inférieurs à ceux payés dans le secteur privé, n'est pas étrangère au caractère revendicateur du militantisme fédéral.

Le militantisme syndical des fonctionnaires se manifeste surtout par le grand nombre de propositions patronales qui ont été rejetées par les syndicats, ces tous derniers mois.

En certain cas, la situation se complique du fait que l'administration opère parfois en dehors des cadres d'un contrat pour tant accepté par ses propres négociateurs.

Ainsi l'an dernier, les infirmières à l'emploi du gouvernement ont entrepris des grèves sauvages pour dénoncer un rapport de médiation qui recommandait des salaires moindres que ceux versés dans les institutions régies par les gouvernements des provinces.

**MANDRAKE, LE MAGICIEN**



**ARCHIE**



**GROS LIMONEUX**



**LE GENIE**



**FLASH GORDON**



**RIP, LE DETECTIVE**



**LE FANTOME**



**L'ARCHE DE NOE**



**Colombie Britannique**

**Les compagnies minières se jugent suffisamment taxées**

VICTORIA (PC) — L'industrie minière de la Colombie-Britannique a lancé, ces derniers mois, une contre-attaque en règle contre le projet annoncé par le gouvernement néo-démocrate de cette province de faire adopter par la législature une loi sur les redevances minières, loi qui obligerait les sociétés minières à payer des redevances supplémentaires sur les profits considérés comme "excessifs".

Invoquant le fait que ce projet de loi menaçait l'existence même de l'industrie minière dans

cette province, les sociétés intéressées ont commencé à prendre l'offensive quelque temps seulement après la présentation du bill devant la législature, le 19 février dernier.

Depuis, le "duel" entre le gouvernement et les représentants de cette industrie s'est envenimé de jour en jour, prenant des proportions inattendues.

Et les partis de l'opposition ayant emboîté le pas à la grande entreprise, on peut s'attendre à un débat long et houleux lorsque le projet de loi, connu sous le nom de Bill 31, reviendra devant la Chambre

pour l'étape de la seconde lecture. Les travaux doivent d'ailleurs reprendre mardi prochain.

La tâche de défendre le projet de loi reviendra principalement au ministre des Mines, M. Léo Nimsick, qui a toujours soutenu que le bill en question ne visait qu'à assurer la population de la province d'une part équitable dans les profits que les compagnies minières réalisent à mêmes les ressources naturelles non-renouvelables de la Colombie-Britannique.

En gros, le projet de loi préconisé par M. Nimsick prévoit deux systèmes de

taxation sur les profits des compagnies, selon l'échelle de ces profits.

Quant à l'industrie minière, elle accuse le gouvernement de vouloir prendre avantage des profits, selon elle "raisonnables", des sociétés minières. Selon les porte-parole de cette industrie, les profits ne pourront être réinvestis dans le développement minier de la province si le gouvernement grève de façon "excessive" les revenus provenant de l'exploitation minière, ce qui finalement viendrait à l'encontre des intérêts de la province.

**Prairies**

**Le plat pays est envahi par l'eau des rivières**

Est-ce la vengeance du printemps? Même si elles surviennent avec quelques semaines de retard, les inondations n'ont pas épargné, encore une fois cette année, les résidents des Prairies. Et les précipitations exceptionnelles de neige qui ont frappé cette région du pays cet hiver risquent maintenant d'entraîner des dégâts considérables dans plusieurs centres mal protégés contre l'invasion des flots.

A Moose Jaw entre autres, les organismes de secours d'urgence

s'attendent au pire. En Saskatchewan, des milliers d'acres de terres productives sont déjà littéralement submergées. En Alberta, ce sont les régions centrales qui ont été les plus durement éprouvées.

Jeudi, la crue des rivières Thunder Creek et Spring Creek a presque coupé la ville en deux, forçant un grand nombre de personnes à évacuer leurs demeures.

Et la situation pourrait devenir quasi catastrophique, puisque le niveau des eaux de la rivière Moose Jaw s'accroît d'environ un

piéd chaque heure et risque de déborder à tout moment.

Le maire Herb Taylor a d'ailleurs décrété l'état d'urgence. Le centre commercial de la municipalité était submergé sous trois à quatre pieds d'eau, et environ une centaine d'édifices et de maisons ont dû être évacués.

Dans le sud-ouest de la Saskatchewan, on s'attend à des inondations majeures d'ici quelques jours, et des équipes de secours s'affairent à élever des barages avec des sacs de sable.

Dans la région de Regina, drainée par la rivière Qu'Appelle, les résidents se préparent à faire face à la crue de la rivière, qui devrait se produire dans le courant de la semaine prochaine.

Dans la plupart des régions, les premiers systèmes de transport à être affectés sont les lignes ferroviaires, et un porte-parole du CP a déclaré que des centaines d'hommes étaient présentement affectés à la tâche de protéger le réseau ferroviaire contre l'invasion des eaux.

**DECES**

**MME GILBERTE DESBIENS**  
Au Centre hospitalier de Jonquière le 19 avril 1974, à l'âge de 61 ans, est décédée Dame Gilberte Desbiens épouse de M. Wilbrod Fortin. Elle demeurait au 131 rue St-Jean-Baptiste, Jonquière.  
Les funérailles auront lieu samedi, le 20 avril à 2 hres. Départ Caron & Fils, 146 de la rue la Fabrique à 1:30 hres pour l'église St-Raphaël et de là au cimetière paroissial.  
Direction: Caron & Fils.

Il était le père de: Mme Denis Côté (Jeannine), Mme Léo Veillette (Yvette), Mme Gabriel Dufour (Nicole), Mlle Lucette Pineault, M. Gilles (Ginette Bilodeau), M. Yvon (Christiane), M. Jean-Paul (Rachelle Langlois), M. Ghislain (Rose-Aline Gaudreault), Mme Jean-Claude Bilodeau (Lise), Mme Claude Imbeault (Diane), Mme Gaëtan Harvey (Christiane), le beau-père de Mme Claude Pineault, (Aline Tardif).  
Direction: Aubin & Fils Enr.

**M. PIERRE-ROGER VACHON**  
A Chicoutimi, le 19 avril 1974, à l'âge de 60 ans et 8 mois, est décédé M. Pierre-Roger Vachon, époux de feu Mme Jacqueline Boulet. Il demeurait au 806 rue d'Iberville, Chicoutimi. Les funérailles auront lieu lundi, le 22 avril à 3:30 hres. Départ de Gravel & Fils Ltée, 304 Racine est, Chicoutimi, à 3 hres pour l'église Notre-Dame-de-Grâce, et de là au cimetière de Pointe-aux-Trembles.  
Il était directeur général du collège d'Affaires de Chicoutimi. Chevalier de Colomb du 4ième degré, Commandant honoraire des frontiers-men.  
Direction: Gravel & Fils Ltée.

**Mme Rose Paquin Bédard**, 86 ans, St-Marc de Carrière, La Tuque.  
**M. Lucien Blais**, 60 ans, 3039, chemin St-Louis, Ste-Foy.  
**Mme Annie Guillot Cadoret**, 78 ans, 1407, rue Comeria, St-Romuald.  
**M. Alphonse Chartre**, 69 ans, 482, St-Joseph, Lauson.  
**Mme Marie-Louise Morin Clavet**, 76 ans et 3 mois, 442, 8ième Rue, Québec.  
**M. Isidore Couturier**, 90 ans, 1329, Duquet, Sillery.

**M. LEONCE TREMBLAY**  
A Chicoutimi le 18 avril 1974, à l'âge de 63 ans et 3 mois, est décédé M. Léonce Tremblay époux de Dame Simone Girard. Il demeurait au 210 rue Cabot, Arvida.  
Les funérailles auront lieu lundi, le 22 avril 1974 à 2:30 hre. Départ Nault & Girard Inc. 223 Lasalle, Arvida à 2 hres pour l'église St-Jacques et de là au cimetière paroissial.  
Direction: Nault & Girard Inc.

**M. NAPOLEON HUDON**  
A Jonquière le 18 avril 1974, est décédé M. **Napoléon Hudon** époux de Dame Albertine Bernier. Il demeurait au 909 rue Maxwell, Arvida.  
Les funérailles auront lieu samedi, le 20 avril 1974 à 4 hres. Départ Nault & Girard Inc., 223 rue Lasalle, Arvida à 3:30 hres pour l'église Ste-Thérèse et de là au cimetière paroissial.  
Direction: Nault & Girard Inc.

**Mlle JOCELYNE TREMBLAY**  
A Chicoutimi, le 19 avril 1974, à l'âge de 28 ans et 9 mois, est décédée Mlle Jocelyne Tremblay, fille de feu M. Paul Tremblay et de dame Aliette Bouchard. Elle demeurait au 68 rue Tremblay, St-Ambroise. Les funérailles auront lieu lundi, le 22 avril 1974, à 3 hres. Départ du Salon funéraire de St-Ambroise à 2:30 hres pour l'église de St-Ambroise et de là au cimetière paroissial.  
Direction: Gravel & Fils Ltée.

**Mme Marie-Anne Roy Gosse**, 85 ans, 4350, 4ième Avenue est, Québec.  
**M. Joseph-Arthur Jean**, 81 ans, Cap St-Ignace.  
**M. J. Adrien Julien**, 66 ans, 752, rue Lafrenière, Ste-Foy.  
**M. Edouard Lachance**, 83 ans et 8 mois, autrefois Breakeyville.  
**M. Roger Laroche**, 60 ans et 11 mois, Ste-Croix.

**M. ADRIEN PINEAULT**  
A Chicoutimi le 18 avril 1974, à l'âge de 62 ans et 10 mois, est décédé M. Adrien Pineault époux de Dame Juliette St-Hilaire. Il demeurait au 391 rue Jobin, Chicoutimi.  
Les funérailles auront lieu lundi, le 22 avril 1974 à 10 hres. Départ Aubin & Fils Enr., Avenue Montcalm à 9:30 hres pour l'église Sacré-Coeur et de là au cimetière paroissial.

**MME LOUISA TREMBLAY**  
A Roberval le 17 avril 1974, à l'âge de 85 ans et 6 mois, est décédée Dame Louise Tremblay épouse de feu M. Saday Gravel. Elle demeurait à Roberval.  
Les funérailles auront lieu samedi, le 20 avril à 2:30 hres. Départ Rémi Tremblay, 157 Principale, Chambord à 2 hres pour l'église de Chambord et de là au cimetière paroissial.  
Direction: Rémi Tremblay.

**M. Alphonse Auclair**, 75 ans et 11 mois, 550, 2ième Avenue, Québec.

**Mme Jeannette Beaulieu Morin**, 52 ans, 2085, boulevard Henri-Bourrassa, Charlesbourg.  
**Mme Juliette Paquet-Racine**, 64 ans, 600, 2ième Rue, Québec.  
**Mme Bertha Caron Raymond**, 66 ans et 2 mois, St-Denis de Kamouraska.  
**M. Robert St-Hilaire**, 51 ans, 9389, boulevard Ste-Anne, à Ste-Anne de Beaupré.

# PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

G-B

## Mars: record du déficit commercial

LONDRES (AP) — La Grande-Bretagne a enregistré en mars le déficit commercial mensuel le plus lourd de son histoire: il s'élève pour la première fois à plus d'un milliard de livres, a annoncé vendredi le ministère du Commerce et de l'Industrie.

Le déficit a atteint en effet 453 millions de livres, soit plus de \$1 milliard. Le record précédent, enregistré en février, était de 429 millions de livres.

Ce résultat désastreux a été annoncé juste après que le gouvernement eut révélé que l'inflation avait atteint, en mars, un record de 13,5 pour cent, et qu'on s'attendait à pire en avril.

La semaine de trois jours, la grève des mineurs et la hausse des produits pétroliers sont, selon le gouvernement britannique, les principaux responsables de cette situation, les seules importations pétrolières représentant 294 millions de livres du total du déficit.

Les importations ont atteint en mars le record de 1,662 milliard de livres, tandis que les exportations n'atteignaient que 1,209 milliard.

Le déficit commercial est atténué par des exportations "invisibles" gains des banques, des compagnies

d'assurances, des compagnies maritimes et tourisme, d'un montant de 82 millions de livres.

Par ailleurs, on apprend à Londres que les prix ont augmenté de 0,9 pour cent en mars, en Grande-Bretagne, ce qui porte le taux d'inflation au record de 13,5 pour cent.

Depuis octobre, le coût de la vie a ainsi augmenté de 6,1 pour cent, ce qui signifie qu'il suffit de 0,9 pour cent en avril — et les pronostics de renchérissement donnent à penser qu'ils seront facilement atteints — pour entraîner une hausse automatique des salaires de 40 pences par semaine pour plus de trois millions de travailleurs.



**LA RECHERCHE EST FONDAMENTALE** — En souscrivant à la campagne que mène présentement la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi, l'étude d'ingénieurs-conseils de Chicoutimi, Dauphinois & Bouchard, estime ne faire que son devoir. "Les Canadiens-français doivent faire davantage pour stimuler la recherche chez nous, a commenté l'ingénieur Laurent Bouchard. C'est fondamental. Les Etats-Unis ont depuis longtemps compris l'importance de la recherche. On a parfois l'impression que le résultat de la recherche est lointain, mais nous, dans notre travail, nous en constatons chaque jour les effets, particulièrement dans la présentation de nouveaux matériaux." On voit ici dans l'ordre habituel MM. Jean-Paul Lessard, directeur administratif de la Fondation, Laurent Bouchard et Ernest Dauphinois, ingénieurs-conseils, et Robert Bergeron, doyen des études avancées et de la recherche à l'Université du Québec à Chicoutimi.

## USA: l'inflation gruge

WASHINGTON (AFP) — L'inflation a dépassé le taux annuel de 13 pour cent, au cours du premier trimestre de cette année, après la très forte hausse des prix de détail en mars.

Selon le département du Travail, l'indice des prix de détail s'est inscrit en mars à 143,1, base 100 en 1967, soit une hausse de 1,1 pour cent par rapport à février.

Venant après des hausses de 1 pour cent en jan-

vier et 1,3 pour cent en février, cette nouvelle progression de l'indice représente, pour le premier trimestre, un taux d'inflation annuel de 13,6 pour cent. Par rapport à mars 1973, la hausse ressort à 10,2 pour cent.

Une fois de plus, ce sont les produits pétroliers et les produits alimentaires qui sont responsables de la majeure partie de la hausse le mois dernier.

L'administration a publié jeudi un autre indicateur d'inflation: le "déflateur" du produit national brut, qui fait ressortir, pour les trois premiers mois, un taux annuel d'inflation de 10 pour cent. Dans le même temps et pour la première fois depuis 1970, la croissance de l'économie a été négative, le produit national brut diminuant à un rythme annuel de 5,8 pour cent.

# LA BOURSE

## Montréal

MONTREAL (PC) — Tous les compartiments ont fléchi vendredi à la Bourse de Montréal et l'activité n'y a pas été très élevée.

Le virement se situe à 1,373,100 actions, contre 1,058,600 la veille.

L'indice industriel est le plus fort perdant. Il recule de 1,70 et tombe à 230,14. Viennent ensuite l'indice composé, en baisse de 1,64 et au niveau de 216,20, l'indice des services publics, en baisse de 1,48 et au niveau de 137,69, celui des banques, en baisse de 1,37 et au niveau de 271,53 et celui des papeteries, en baisse de 1,09 et au niveau de 127,24.

COMPORTEMENT DES VALEURS		
	Ven.	Jeu.
Gains	81	83

Pertes 142 112  
Inchangées 58 69  
Total 281 264

Celanese Canada, dont 34,550 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a monté de 3/8 et atteint \$6.

North American Asbestos, dont 342,500 actions ont été transigées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a monté de six cents et atteint 28 cents.

Dominion Textile, en baisse de 3/8 et au niveau de \$11 1/8 dans un virement de 8,250 actions, annonce qu'elle va investir plus de \$8,3 millions dans la modernisation de son usine de Magog, la troisième usine en importance qu'exploite cette société.

Les pétroles ont été mixtes.  
Dome Petroleum à \$34 7/8 baisse de 5/8, Pacific Petroleum à \$26 1/2, de 1/2, Imperial Oil à \$39, de 1/2, Shell Canada à \$17 5/8, de 3/8, Gulf Oil Canada à \$34 1/4, de 1/8, alors que Texaco Canada monte de 1 et atteint \$47 1/2 et Hudson's Bay Oil and Gas à \$42 1/2 monte de 1/4.

### A LA BAISSÉ

Ailleurs sur le marché, on note à la baisse Dominion Bridge à \$41, un recul de 1 3/4, Royal Trust à \$25, un recul de 1 3/8, TransCanada Pipeline à \$36, un recul de 1, Keen Industries à \$7, un recul de 1, Toronto-Dominion à \$38 5/8, un recul de 7/8, Bell Canada à \$42, un recul de

3/4, QSP Ltd. à \$23, un recul de 5/8, Moore Corp. à \$47 3/8, un recul de 5/8, Cominco à \$28 1/2, un recul de 1/2 et Northern Electric à \$22 1/2, un recul de 1/2.

### A LA HAUSSE

A la hausse, on trouve notamment Denison Mines à \$43 1/2, un gain de 2 1/4, Russel Ltd à \$19, un gain de 5/8, Falconbridge Nickel à \$57, un gain de 1/2, Francana Oil and Gas à \$10 1/2, un gain de 1/2, et Coles Book Stores à 6 3/4, un gain de 1/4.

Dans le secteur de la spéculation, Bateman Bay Mining monte de un cent et atteint 12 cents dans un virement de 34,000 actions.

### COMPORTEMENT DES VALEURS

	Ven.	Jeu.
Gains	386	713
Pertes	1,005	642
Inchangées	386	415
Total	1,777	1,770

L'indice composé de la Bourse de New York recule de .53 et tombe à 49,91.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, Walkers, Hudson Bay et Inco subissent des baisses fractionnaires et McIntyre et Seagrams enregistrent des gains fractionnaires.

## New York

NEW YORK (AFP, PA) — Mauvaise fin de semaine vendredi à Wall Street, où les cours se sont nettement repliés dans une atmosphère toujours calme.

La baisse de l'indice des industrielles, très sensible dès le début de la matinée, s'est confirmée par la suite et se chiffrait à plus de 10 points à la clôture. Les investisseurs ont particulièrement mal réagi aux annonces simultanées de nouvelles hausses des taux d'intérêt par diverses grandes banques, de la baisse du produit national

brut pendant le premier trimestre et d'un rythme d'inflation que le pays n'avait pas connu depuis longtemps.

Les baisses ne sont pas considérables, mais elles touchent tous les compartiments, à l'exception des mines d'or, où Campbell Red Lake gagne près de 3 dollars. United Aircraft recule de 1 1/8 aux aérospatiales, Burroughs, de 3 3/8, aux ordinateurs, Sears, de 1 1/8, aux grands magasins, General Electric, d'un point, aux électroniques, Reynolds,

de 1 3/8, aux aluminiums. Baisses également aux compagnies aériennes, où United Airlines cède 1 3/8, aux chimiques, où Dupont cède 1 5/8, aux pharmaceutiques, où Pfizer perd 1 1/2, aux pétroles, où Atlantic Richfield recule de 1 7/8. Les automobiles, les pneumatiques et les aciers s'effritent de quelques fractions.

La moyenne de Dow Jones pour 30 industrielles recule de 10,02 et tombe à 859,90 et le virement à la Bourse de New York se situe à 10,71 millions.

## Toronto

TORONTO (PC) — La Bourse de Toronto a fermé considérablement à la baisse vendredi et l'activité y a été relativement faible tout au cours de la séance.

L'indice industriel y recule de 1,86 et tombe à 206,45. Il avait gagné plus de trois points au cours des trois séances précédentes.

Les métaux de base reculent de .35 et tombent à 93,41 et les pétroles de l'Ouest, de 2,28 et tombent à 239,40.

D'autre part, l'indice de l'or monte de \$2 et atteint

526,91. Il reflète la hausse du prix de l'or en barres.

Dome Mines monte de 5 et atteint \$165, Pamour, de 3-8 et atteint \$15 3-4, Camflo, de 1-4 et atteint \$17 3-8, Agnico-Eagle, de 3-8 et atteint \$7 7-8 et Giant Yellowknife, de 7-8 et atteint \$18.

Le virement est le plus faible depuis le 1er avril. Il se situe à 2,02 millions d'actions d'une valeur totale de \$15,75 millions, au regard notamment de 2,19 millions d'actions d'une valeur totale de \$16,31 millions la veille.

Comportement des valeurs

Ven.	Jeu.
Gains	189 227
Pertes	343 241
Inchangées	213 246
Total	745 714

Le prêt et la fiducie, le bâtiment, l'immeuble et les services publics sont au nombre des plus forts perdants.

### REINSCRIPTION DE HOME

Home Oil A recule de 1-4 et tombe à \$47 3-4 et Home B, de 3-4 et tombe à \$46 1-4. Les transactions des actions de Home avaient, été

suspendues la veille, dès l'ouverture, parce que l'on attendait une nouvelle selon laquelle Scurry-Rainbow allait contester l'offre de Home pour toutes les actions en circulation de Scurry. La Commission des valeurs mobilières de l'Ontario a ordonné la suspension des transactions de Scurry-Rainbow, et cela à la demande même de cette compagnie.

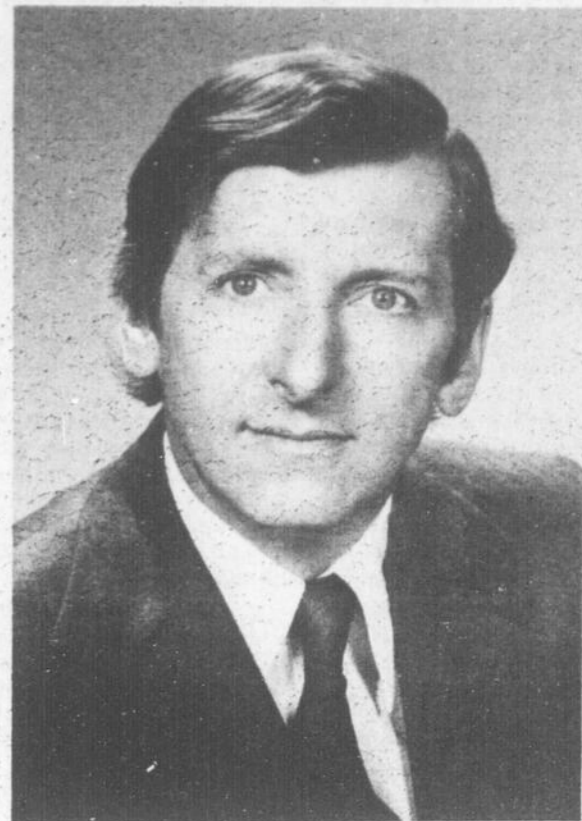
Dover Industries monte de 1-4 et atteint \$11 3-4. La compagnie rapporte une hausse de son bénéfice net pour le premier trimestre.

## NOMINATION A TEMBOIS



Henri Geoffron, B.A. I.F.  
Le conseil d'administration de Tembois confirme avec plaisir la nomination de M. Henri Geoffron au poste de vice-président et directeur général de la compagnie.  
Titulaire d'un diplôme de la faculté de Foresterie de l'Université Laval, M. Geoffron apporte à ses nouvelles fonctions la richesse de 22 ans d'expérience en exploitation forestière auprès de diverses grandes compagnies de pâtes et papiers de l'Est du Canada. Il a aussi collaboré étroitement avec la société Québécoise de récupération forestière aux grands chantiers Manicouagan et Outardes.  
Tembois assure l'approvisionnement en bois de l'usine que les Produits Forestiers Tembec Inc. possèdent au Témiscamigue.

## NOMINATION



M. ANDRÉ CARDINAL

M. Gaston Ouellet, vice-président-exécutif de Ferronnerie Côté Boivin Ltée, annonce la nomination de M. André Cardinal au poste de vice-président, mise en marché de la compagnie. La nomination a pris effet au début de l'année 1974.

## Obligations

TORONTO (PC) — Les prix ont fléchi cette semaine sur le marché canadien des obligations.

L'activité y a été grande lundi et mardi, modérée mercredi, de nouveau grande jeudi et faible vendredi. La hausse d'un point du taux privilégié des banques à charte, hausse qui porte ce taux à 10 1/2 p.c., est l'une des raisons de la baisse des prix sur le marché des obligations, estiment des analystes. La hausse du taux privilégié des banques à charte avait été précédée d'une hausse du taux d'escompte de la Banque du Canada.

Le marché des obligations à New York est à la baisse et, dit-on, c'est là une autre des raisons de la baisse des cours sur le marché obligataire canadien. Le court terme a perdu jusqu'à 50 cents, le moyen et le long terme ont reculé d'environ un demi-point, les obligations provinciales sont restées stationnaires.

Zeller's Ltd. a offert mardi \$15 millions d'obligations à 10 p.c. pour fonds d'amortissement. L'échéance est prévue pour le 15 mai 1994, le prix est de \$98,75 et le rendement, de 10,15 p.c.

Les prêts au jour le jour étaient disponibles à 7 1-4 p.c. Quant aux bons du trésor fédéral, ceux de trois mois se négociaient à 7,33 p.c., au regard de 6,81 p.c. la semaine dernière et ceux de six mois, à 7,57 p.c., au regard de 6,99 p.c. la semaine dernière.

## Dividendes

Les dividendes sont trimestriels à moins d'avis contraire.

British American Bank Note Co. Ltd., 22 1/2 cents, le 15 juin aux actionnaires inscrits le 31 mai.  
Cochrane-Dunlop Hardware Ltd., 20 cents; classe A, 20 cents; payables les deux le 15 mai aux actionnaires inscrits le 30 avril.

Kelly Douglas and Co. Ltd., classe A, 6,25 cents, le 31 mai aux actionnaires inscrits le 10 mai.  
Kerr-Addison Mines Ltd., 10 cents, le 20 juin aux actionnaires inscrits le 31 mai.

Kraftco Corp., 48 cents US, hausse de 3,8 cents, le 10 juin aux actionnaires inscrits le 17 mai.  
Leigh Instruments Ltd., l'action de 1er priv. de la série A, 65 cents, payé le 1er avril aux actionnaires inscrits le 20 mars.

Northern and Central Gas Corp. Ltd., 15 cents, le 1er juin aux actionnaires inscrits le 17 mai.

C.A. Pitts Engineering Construction Ltd., classe B, 6 cents; classe C, 6 cents; payables les deux le 29 mars aux actionnaires inscrits le 3 mai.

D.A. Stuart Oil Co. Ltd., 10 cents, le 1er juin aux actionnaires inscrits le 16 mai.

## Bénéfices nets

Canada Trust Co., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, \$2,907,000-53 cents l'action, contre \$3,546,000-64 cents.

Candel Oil Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, \$835,000-20 cents l'action, contre \$648,000-16 cents.

Francana Oil and Gas Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, \$385,379-6,9 cents l'action, contre \$228,026-4,5 cents.

Fruehauf Trailer Co. of Canada Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 mars dernier, \$1,147,764-42 cents

## L'or

PARIS (AP) — Voici les cours de l'or à la clôture, sur les principaux marchés mondiaux, en dollars par once:

Londres	\$172.50
Paris	fermé
Francofort	\$173.75
Zurich	\$173.50
Hong Kong	\$167.03
Bejrout	\$5,473 le kilo.

## Le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar US a baissé de 3-50 vendredi à Montréal et y est tombé à \$0,96 12-25 et la livre sterling y a monté de 43-100 et atteint \$2,30.

A New York, le dollar canadien a monté de 3-50 et atteint \$1,03 16-25 et la livre sterling a monté de 3-5 et atteint \$2,38 2-5.

## Système métrique conversion facile



Ce calculateur offre 36 programmes instantanés de conversion du système métrique au système impérial et vice-versa, comme gallons-litres, centimètres cubes-onces, etc...

En plus de ces 36 programmes, ce calculateur additionne, soustrait, multiplie, divise, calcule les pourcentages et enregistre et retient les nombres dans sa mémoire.

Dimensions: 4 3/4" x 2 5/8" x 1 1/4". Poids: 5 onces.

Adaptateur-chargeur AC, batterie rechargeable et étui.

**\$159.00**



RAOUL BLACKBURN, LTÉE  
EQUIPEMENT DE BUREAU  
549-1244  
650 Ch. St-Thomas, Chicoutimi

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sections for 'Bourse de Montreal' and 'Bourse de New-York'.

Table of stock market data for Montreal, continuing from the previous table. Lists various stock symbols and their corresponding market values.

Table of stock market data for Montreal, continuing from the previous table. Focuses on specific stock listings and their performance.

Table of stock market data for Montreal, continuing from the previous table. Includes a section for 'FONDS MUTUELS' (Mutual Funds).

BOURSE DE NEW-YORK

Table of stock market data for New York, listing various stock symbols and their market values.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, listing various stock symbols and their market values.

Industrielles Juniors

Table of stock market data for Junior Industrial stocks, listing various stock symbols and their market values.

COTATION DE JEUDI

Table of stock market data for Thursday, listing various stock symbols and their market values.

LITRES AU COMPLOIR

Table of oil prices and market data, listing various oil products and their prices.

MINES ET PETROLES

Table of stock market data for Mining and Petroleum stocks, listing various stock symbols and their market values.

AGT Data

Table of AGT (Automated Gas Transactions) data, listing various gas products and their prices.

QUEBEC (PC) — La production des oeufs au Québec...

Text article discussing the production of eggs in Quebec, mentioning a 15% increase in production and the impact of the Easter holiday.

# ANNONCES CLASSEES

Tél: 545-4895-96-97-98

## AUTOS A VENDRE

FIAT 124, coupée sport, 1971, 1600 cc, 5 vitesses, michelins 2X, radio AM-FM, cause: 2 voitures. Tel: 545-0375. F-1007

MAZDA 616, 1972, 4 portes, 2000 milles, dégivreur arrière, cause: 2 voitures. Tel: 545-0375. F-1006

MUSTANG MACK 1, 1970, 37.000 milles, équipée sport, prix à discuter. Tél: 543-1284 ou 545-4029. F-1012

DATSUN B 210, 1974, 600 milles, pour cause de départ, prix à discuter. Tel: 543-2391. F-997

BEAUMONT 1966, 6 cylindres, pour informations: 549-8626. F-1024

DATSUN 1600, 1971, 4 portes, manuelle, très bonne condition, prix à discuter. Tel: 548-7778. F-1093

## COMMERCES A VENDRE

### HABITAT SAGUENAY

APPARTEMENTS: meublés, colonial, 3 1/2 pièces. Libres immédiatement. Neufs. Stationnement. Situés près de Place du Royaume (488, rue Cresserelles). Site boisé. Téléphonez à: Trépin Inc., Tél.: 549-4322.

## LES GALERIES LAC-ST-JEAN

Alma Lac-St-Jean P.Q.

### Offrent à louer

Superficie libre à louer dans le plus grand centre d'achats du Lac-St-Jean. Vaste terrain de stationnement facile d'accès pour la clientèle. Association de marchands et publicité coopérative.

Pour informations  
**MARON PROPERTIES**

4141 Sherbrooke Ouest Montréal  
Att: M. Lama.

514 931-7571 et demandez M. Lama.  
Nous défrayons les frais d'interurbains.

TERRAIN: situé au Portage des Roches 150 x 150, boisé, \$2.000.00. Tél: 543-1284 ou 545-4029. F-1011

## APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS: 3 1/2 pièces, meublé, tapis mur à mur, près Place du Saguenay, 428 Champs Élysées, Chicoutimi. F-1025

GARÇONNIERE: 2 chambres, cuisine, salon, quartier Murdoch, libre immédiatement. Tel: 549-0300. F-994

APPARTEMENT: 2 1/2 pièces, meublé, chauffe, très propre avec service de buanderie et conciergerie, tapis mur à mur. Tél: 549-1378 ou 549-7645. F-1041

2 APPARTEMENTS: meublés, chauffés, \$125.00 par mois, pour jeune couple marié, situé 188 Harvey Est Alma. Tél: 662-9581 ou 662-2050. F-991

## DINERS A VENDRE

CHEVAL à vendre Quatre Horse enregistré, selle western, téléphonez à: 543-6173. F-1048

3 FENÊTRES coulissantes, usagées, en très bon état. Peut être utilisé pour chalet ou rénovation. Aussi: armoires et comptoir de cuisine usagés, en bon état, fines bois naturel. Tel: 543-9552. F-1049

CHIENNES caniches pure race, âgées de 4 mois et 11 mois. Tél: 543-6700. F-1043

SEA-DOO Bombardier, 24 forces, 2 pistons, moteur marin avec turbine, en bon état. Prix: \$350.00. Tel: 549-6428. F-1046

BATEAU 22 pieds, fibre de verre, trailler, équipement complet. Tél: 549-9556. F-1044

MINI GOLF 18 trous, construction robuste, en 2 x 8 et contre-plaqué 3/4 facile à déménager, fini oxyde, bâtons, balles, cendriers, le tout en parfaite condition, prix d'origine. Tél: 543-2361 ou 543-4150. F-1091

AMEUBLEMENT de restaurant comprenant 1 poêle à patates et hot-dog, 7 loges doubles, vaisselle d'hôtelier (36 couverts), 1 frigidaire, etc. Aussi: 1 roulotte à patates frites sur roues, complètement équipée. Tél: 279-5522. F-927

ACHETEZ directement du manufacturier, persiennes (volets) en aluminium de différentes couleurs, différents modèles, fabrication sur mesure. Estimation gratuite. Tel: 548-7041. F-1001

MEUBLES ANTIQUES et usagés, set de salle à manger, buffet, set de cuisine, etc. Artisan du Meuble Ltée. Tél: 668-7874. F-922

MAISON-MOBILE PYRAMIDE usagée 1965, pouvant servir comme chalet, \$3.800. Tél: 549-0568. F-1023

ROULOTTE CITATIONNETTE 15', tout équipé, pouvant couvrir 6 personnes, très propre, prix très avantageux 1410 Mc Nicoll, quartier Hamel & Fradette, Chicoutimi. Tél: 549-4130. F-998

## TERRAINS A VENDRE

LOGEMENT: 6 pièces, entrées laveuse, sècheuse, stationnement pour auto, libre immédiatement, St-Ambroise. Tél: 672-4631. F-1045

LOGEMENT: 3 1-2 pièces, chauffé, meublé style colonial, près de Place du Saguenay, prix raisonnable. Tél: 549-8004 libre 20 avril ou 1er mai. F-1040

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement, tapis mur à mur, \$125.00 par mois, situé Chicoutimi-Nord, s'adresser à 547-2393 ou 543-3113. F-983

## HOMMES OU FEMMES DEMANDES

HOMMES OU FEMMES DEMANDES ON DEMANDE hommes ou femmes pour travailler sur machine, expérience non nécessaire. Salaire avantageux. Aussi OPERATRICES de machine à coudre, travail à l'année. Tél: 514-325-0660, M. Clément St-Laurent. F-1004

## MAISONS DEMANDEES

ATTENTION acheteur sérieux serait intéressé à acheter maison 2 logements, ou plus directement du propriétaire. Cette maison serait située dans l'arrondissement de la Cathédrale, Chicoutimi. Tél: 548-6216. F-1038

### POUR INSERER UNE

## ANNONCE CLASSEE

SIGNALEZ:

CHICOUTIMI

545-4895

ALMA

662-8001

NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

### TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur: Saguenay-Lac-St-Jean, \$75 par semaine, 6 éditions.

Par porteur: Chibougamau-Côte-Nord, \$1.00 par semaine, 6 éditions.

Prix dans les dépôts: 20 la copie.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac-St-Jean et Côte-Nord:

1 an: \$40.00; 6 mois: \$23.00

Autres régions au Canada:

1 an: \$50.00; 6 mois: \$30.00

Pays étrangers:

1 an: \$60.00; 6 mois: \$35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

## La Croix-Rouge

C'est l'homme à l'aide de son prochain

## Où est Jacques Rose?

Par LISA BINSSE  
MONTREAL (PC) — Où est Jacques Rose? En dépit de recherches policières qui durent depuis deux mois, le fugitif de 26 ans semble s'être volatilisé. Jacques Rose a été trouvé coupable, au mois de juillet dernier, de complicité après le fait dans l'enlèvement de l'ancien ministre, M. Pierre Laporte, au cours du mois d'octobre 1970.

Un mandat d'arrestation a été émis, en février, après que Rose ne se fut pas présenté à son officier de probation. Il était en liberté sous cautionnement, à ce moment, en attendant l'appel interjeté de son procès. "Je n'ai eu aucune nouvelle de lui depuis son départ", a déclaré, vendredi, Mme Rosa Rose, sa mère. "Mais je ne m'en fais pas. Je suis certaine qu'il se porte très bien."

Il a été impossible de joindre son avocat, Me Robert Lemieux, mais un représentant de son cabinet a dit qu'on n'avait pas entendu parler de Rose depuis l'émission d'un mandat d'arrestation. Me Lemieux a déjà affirmé que son client était bien en vie et qu'il se trouvait sûrement "quelque part au Québec".

Me Edgar Allard, procureur de la couronne, a expliqué que le mandat d'arrestation était toujours en vigueur et que les recherches se poursuivaient. Le policier responsable de ces recherches, à la Sûreté du Québec, a dit qu'il attendait la décision de la Cour d'appel et qu'ainsi on aviserait.

Le jugement de la Cour d'appel doit être prononcé au cours du mois de mai. Jacques Rose a été vu pour la dernière fois dans la région des Laurentides, au moment de son arrestation pour avoir conduit une jeep sans en avoir le certificat d'immatriculation. Il a été relâché lorsqu'un ami a présenté ce certificat.

La seule personne connue qui a reçu des nouvelles de Rose est son amie, Mlle Colette Therrien. Elle a reçu une lettre écrite de sa main peu de temps après sa disparition. Jointe à la lettre, qui provenait apparemment des Iles-de-la-Madeleine, se trouvait une autre lettre destinée à l'officier de probation. Elle a plus tard été remise au bureau des procureurs de la couronne.

Jacques Rose avait été acquitté de l'enlèvement du meurtre de M. Laporte, mais il avait été trouvé coupable de complicité après le fait.

## Ouellet sort ses gros mots

OTTAWA (PC) — Le ministre des Postes, M. André Ouellet, a continué, vendredi, aux Communes, de qualifier de "irréflexifs, inexcusables," les arrêtés de travail des employés des Postes au pays, quand il s'agit d'un problème de classification de seulement 95 d'entre eux, selon lui.

Il a assuré, d'autre part, en réponse à des questions de l'Opposition, que 95 pour cent environ des chèques seront livrés tel que prévu. Les chèques d'allocations familiales devaient être livrés jeudi, grâce à des mesures exceptionnelles, ceux du bien-être social le seront en vertu d'arrangements avec les bureaux régionaux, et, en ce qui regarde les chèques des pensions de vieillesse, ils ne doivent pas être mis à la poste avant le 22 avril.

Le ministre persiste à croire cependant que les employés ne gagneront rien en recourant à une grève illégale comme celle qui déferle présentement sur le pays.

Selon M. Ouellet, le problème de la classification et d'un ajustement de salaire des codeurs pourrait fort bien se régler à l'intérieur même de la convention collective et du comité de la main-d'oeuvre au sein duquel le ministre se dit disposé à siéger.

Ces 95 employés préposés au code postal gagnent présentement 54 cents l'heure de moins que les trieurs et, là-dessus, le ministre estime qu'il y a un moyen de remédier à la situation sans priver les Canadiens d'un service aussi essentiel que la poste.

## GUIDE DE SERVICE ET DE VENTE

### TAPIS TILES

Pour vos meilleurs achats de peinture, tapisserie, tuiles, etc. S'adresser à:

RAY-CO ENR.  
(Voisin A.L. Green)  
86, Racine Est,  
Chicoutimi,  
Tél: 549-8692

Spécialiste tapis, prêt-à-tapis, tapisserie, Service décoration.

AUX TAPIS DU BOULEVARD,  
1157, Boul. Talbot,  
Chicoutimi,  
Tél: 549-5844

### CHAUFFAGE

QUINCAILLERIE spécialiste en plomberie, ventilation, chauffage au climatiseur.

AIME MOREAU LTEE,  
1337, Boul. St-Jean-Baptiste,  
Rivière du Moulin,  
Tél: 549-3984

### AMELIORATIONS DE MAISONS

ATTENTION contracteurs ou particuliers: pour tous genres d'ouvrage en maçonnerie, consultez:

TREMBLAY & VAILLANCOURT ENR.  
Entrepreneur-briqueleur,  
840 Marguerite-Bourgeois,  
Chicoutimi,  
Tél: 549-7788 ou 543-9110

ARMOIRES DE CUISINE et vanité sur commande, estimation gratuite, VOYEZ:

BOUTIQUE DU NORD ENR.,  
9 rue Desrosiers,  
St-Honoré,  
Tél: 673-4356

### ANIMAUX

SPECIALISTE consultative, pour l'entretien du poil long, toilette complète, coupe transformation.

DOREA, SALON DE BEAUTE POUR CHIENS  
Tél: 677-2889

# Jean Drapeau, ou l'art de s'identifier au pouvoir

MONTREAL (PC) — Jean Drapeau, qui en est à la dernière année de son quatrième mandat consécutif comme maire de Montréal, semble avoir déjà ajusté son tir en prévision des élections municipales de novembre prochain.

"Je ne me décide jamais que trois mois avant les élections", déclare M. Drapeau. Mais les observateurs se disent convaincus que le maire, âgé de 58 ans, sera le nouveau candidat, et ils en donnent comme preuve ses apparitions plus fréquentes en public.

En prévision des Jeux olympiques de 1976, Montréal connaît sa première période active de construction depuis l'Expo 67, dans un climat économique et social très différent de la crise d'octobre pendant laquelle eurent lieu les élections municipales il y a quatre ans.

A la veille de la première partie de baseball de la saison 1974 avec les Expos de Montréal, M. Drapeau fut présenté à un auditoire de personnalités financières et sportives comme "un homme qui a beaucoup de choses à son

crédit, entre autres la ville telle que nous la connaissons".

Le maire a fait remarquer, avec bonne humeur, que les ventes de pièces de monnaie, de timbres et de billets de loterie olympiques étaient florissantes, en dépit des prédictions voulant que le programme d'auto-financement des jeux soit voué à l'échec.

## NOUVEAU VISAGE DE MONTREAL

"Le stade olympique a été conçu et sera construit de façon à démontrer que ce qui est impossible n'importe où ailleurs est possible à Montréal", a déclaré le maire Drapeau, reprenant un de ses thèmes favoris.

La physionomie de Montréal a beaucoup changé depuis 1960, sous le gouvernement de M. Drapeau, que certains considèrent comme un bon sorcier et d'autres comme un "monarque absolu", poursuivant des politiques de grandeur aux dépens de choses comme les logements et les égouts.

Les quatre dernières années ont été inégales

pour l'homme qui, d'une ville rongée par la corruption et que certains appelaient Sodome-sur-le-Saint-Laurent, a fait une ville mondialement célèbre.

Il a été élu avec une majorité renversante, en octobre 1970, après une campagne basée sur la promesse de faire respecter "la loi et l'ordre".

Cependant, vers 1972, certains observateurs affirmaient qu'il avait perdu de son emprise.

Une tentative personnelle dans le commerce de la restauration, avec le luxueux Vaisseau d'Or, s'est terminée pour M. Drapeau en fiasco et en poursuites légales.

Le maire s'est vu imposer une amende de \$50 pour avoir négligé de faire un rapport d'impôt fédéral, pour les années 1968 et 1969.

## ATTAQUE PAR LA PRESSE

Son ancien bras droit, M. Lucien Saulnier, devient le premier président de la nouvelle Communauté urbaine de Montréal, une agglomération de 27 municipalités, puis quitte ce poste pour se diriger vers d'autres occupations.

Le gouvernement du Québec organisa une enquête au sujet du crime organisé, bien que M. Drapeau, qui avait été le premier, pendant les années '50, à attirer l'attention du public comme dénonciateur du crime organisé, ait affirmé énergiquement qu'il n'y en avait plus à Montréal.

Une autre enquête décida qu'un chef de police nommé par M. Drapeau était incompetent, mais cette assertion est encore un sujet de débat.

Les journaux ont critiqué violemment le maire de Montréal à cause des secrets bien gardés de

l'hôtel-de-ville, où le Parti civique qu'il dirige détient les 52 sièges sur 52. Les journalistes avaient été particulièrement irrités de ne pouvoir facilement obtenir d'information sur les projets concernant les Olympiques.

La détermination manifestée par le gouvernement fédéral de ne pas se retrouver obligés de défrayer les coûts des Jeux olympiques fut cause d'incertitudes dramatiques, jusqu'au moment où le gouvernement du Québec offrit une garantie et où le plan de financement fut approuvé par le Comité international des olympiques.

## LE VILLAGE OLYMPIQUE

Le maire Drapeau donna une performance brillante quand il fut appelé à Québec, en juin dernier, et sommé de comparaître devant un comité gouvernemental pour justifier le choix qu'il avait fait du Parc Viau, dans l'est de Montréal, comme emplacement d'un Village olympique. "Je suis un gars de l'est", de dire Jean Drapeau à son principal adversaire, un ministre habitant l'ouest de la ville.

En janvier, on a inauguré au conseil municipal une période de questions.

Tout au cours de sa carrière, M. Drapeau a tenté de rapprocher les destinées de Montréal et du Canada. M. Drapeau, au moment des élections, le 10 novembre prochain, aura été maire de Montréal depuis 17 ans, soit une année seulement de moins que le record établi par le défunt Camilien Houde.

Certains des électeurs de novembre la brigade des moins de 20 ans n'étaient même pas nés quand M. Drapeau a pris le pouvoir pour la première fois, à 38 ans, en 1954. Il devait être défait en 1957.

Il revint dans le fauteuil du maire en 1960, avec des concepts de démocratie disciplinée et "directe", basée sur les relations avec les gens ordinaires. Le Drapeau qui avait l'habitude de faire des commentaires pour le bénéfice des reporters, à peu près sur n'importe quel sujet, avait fait place à un nouveau Drapeau, qui établit des règles strictes sur les conférences de presse.

Elu avec 52,4 pour cent du vote populaire aux élections de 1960, il le fut avec 87 pour cent en 1962, et avec 94,4 pour cent en 1966, après que le mandat à la mairie eut été prolongé à quatre ans. En 1970, il raffa 91,7 pour cent du vote populaire, après avoir traité de radicaux les membres de l'opposition, le Front de l'Action populaire (FRAP).

## UNE DURE BATAILLE

Les observateurs prédisent que M. Drapeau devra livrer sa plus dure bataille depuis 1960, lors des prochaines élections, étant donné que six groupes d'opposition tentent de former une coalition. Parmi ces groupes, il y a les syndicats, le Parti québécois et les citoyens qui se préoccupent de l'environnement et de l'excès de croissance.

Le sourire de Jean Drapeau est toujours aussi contagieux, et souvent il illustre ses attitudes par des images. Discutant des hauts et des bas de la politique municipale, en juin dernier, il a déclaré:

"Nous qui vivons ces expériences, nous prévoyons tout simplement qu'il y aura du mauvais temps, tout comme à bord d'un avion, quand on vous dit: 'attachez vos ceintures...'"

"Nous attachons nos ceintures et nous nous disons que la seule chose qui compte, c'est l'atterrissage. Quand nous y arrivons, les gens nous demandent si nous avons fait un bon voyage. 'Merveilleux', répondons-nous évidemment."



LE MAIRE — Il n'est même pas nécessaire de préciser de quelle ville Jean Drapeau dirige les destinées, tant il est connu.

## LA COMPAGNIE MINIERE QUEBEC CARTIER



La Compagnie Minière Québec Cartier fait l'aménagement de Mont-Wright en vue de l'exploitation à ciel ouvert d'un gisement de fer situé à quelque 260 milles au nord de Port-Cartier. La production annuelle sera de 18 millions de tonnes de concentré (66% d'hématite spéculaire) ce qui nécessite le traitement de 70 millions de tonnes de minerai brut.

### SURINTENDANT DE MINE

Nous sommes à la recherche d'un surintendant de mine dont les responsabilités seront de coordonner et surveiller des contremaîtres généraux, contremaîtres et environ 400 travailleurs qui s'occupent de l'exploitation minière 24 heures par jour. En outre, il doit préparer l'horaire des équipes de travail. Le candidat bilingue doit posséder une expérience relative à ce genre de travail et de préférence posséder un diplôme universitaire. Cette mine est pourvue d'équipements lourds très modernes (foreuses 12-1-4, pelles électriques 16 et 20 verges, camions de 150 tonnes, etc.) Il relève du surintendant divisionnaire de la mine.

### SUPERVISEUR — GENIE MINIER

Surveille le travail des ingénieurs, analystes et arpentiers qui s'occupent de la planification à long et à court terme; des études géologiques, de la vérification de la teneur du minerai et de l'arpentage. Il doit s'assurer qu'on utilise les techniques appropriées de dynamitage et de forage. En outre, il doit vérifier les rapports relatifs à la statistique et préparer des objectifs. Il relève du surintendant des services techniques et doit travailler en collaboration avec le personnel de la mine. Le candidat bilingue doit posséder une expérience relative à ce genre de travail et être diplômé universitaire de préférence en génie minier ou géologique.

### CONTREMAITRE GENERAL A LA MINE

Il sera responsable d'une équipe d'environ 100 hommes qui assument le travail selon des quarts pré-établis. Le candidat bilingue doit posséder une expérience relative à ce genre de travail. Il relève du surintendant de la mine.

### CONTREMAITRE GENERAL DE L'ENTRETIEN DU MATERIEL MECANIQUE

Coordonne et surveille le travail de plusieurs contremaîtres dans les domaines de la mécanique et de la soudure, relatif à l'entretien de l'équipement tel que concasseurs, convoyeurs, broyeurs, cribles et pompes. Il doit aussi établir le calendrier de l'entretien préventif, commander des pièces et former son personnel. Il relève du surintendant.

### CONTREMAITRE GENERAL ELECTRICIEN

Coordonne et surveille le travail de plusieurs contremaîtres dans les domaines de l'électronique industrielle, de la distribution de l'électricité 13,8 KV, 4 KV et 600 volts et de l'entretien de l'équipement électrique (instruments et contrôles) dans la salle principale de commandes. Il sera aussi responsable du fonctionnement des moteurs d'entraînement des concasseurs, des broyeurs, des pompes et des filtres. Un ordinateur contrôlera tout cet équipement. Il relève du surintendant.

### CONTREMAITRE DE L'ENTRETIEN DU MATERIEL MECANIQUE

Il surveille le travail des hommes de métiers tels que: soudeurs, mécaniciens d'entretien, réparateurs de caoutchouc, plombiers, etc. qui s'occupent de l'entretien d'équipements affectés à la production tels que concasseurs, convoyeurs, broyeurs, tamis et pompes. Il relève du contremaître général.

### CONTREMAITRE-ELECTRICIEN (CONCENTRATEUR)

Surveille le travail des électriciens qui s'occupent de la réparation et de l'entretien des installations de commutations, des moteurs, des démarreurs et des relais de surveillance. Il doit avoir une expérience dans l'équipement industriel de 13,8 KV, 4 KV et de 600 volts. Il relève du contremaître général.

### CONTREMAITRE-ELECTRONICIEN

Surveille le travail des électroniciens qui s'occupent de la réparation et de l'entretien des dispositifs électroniques industriels relatifs aux concasseurs, aux broyeurs, aux cribles et des appareils à vide qui sont contrôlés par ordinateur. Il relève du contremaître général.

### CONTREMAITRE DE REPARATION D'INSTRUMENTS

Surveille le travail de réparateurs d'instruments qui s'occupent de l'entretien des dispositifs pneumatiques relatifs à l'équipement électronique industriel tel que transmetteurs, équipement d'écoulement et de la température, balances et indicateurs de pression. Il relève du contremaître général.

### CONTREMAITRE AU CONCENTRATEUR

Surveille et coordonne le travail d'ouvriers qui s'occupent de réduire le minerai par concassage, broyage et autres procédés du même genre. Un ordinateur contrôlera tout cet équipement. Le candidat doit avoir quelques années d'expérience dans la surveillance dans ce domaine. Il relève du contremaître général.

### CONTREMAITRES-MECANICIENS (VEHICULES A MOTEUR DIESEL)

Surveille et coordonne le travail des mécaniciens et apprenti-mécaniciens automobilistes, qui s'occupent de réparer les véhicules tels que camions lourds de 150 tonnes (avec moteur GM-Diesel), bulldozers, chargeuses mécaniques, etc. Il doit aussi lire et interpréter les plans. Préférence sera donnée aux diplômés en technologie mécanique ayant 3 ans d'expérience dans la surveillance.

### CONTREMAITRE DE MECANICIENS D'ENTRETIEN

Surveille et coordonne le travail de mécaniciens, apprenti-mécaniciens, soudeurs, hommes de service en lubrification qui s'occupent de réparer, ajuster, de monter et d'entretenir le matériel mécanique tel que les foreuses rotatives, foreuses à percussion, chargeuses mécaniques etc. Préférence sera donnée aux diplômés en technologie mécanique possédant 3 ans d'expérience dans la surveillance.

### CONTREMAITRE ELECTRICIEN (MINES)

Surveille et coordonne le travail des électriciens et apprenti-électriciens, chargés de la réparation et de l'entretien d'installations industrielles, circuit CA et CC, sur des foreuses rotatives, pelles mécaniques et les organes électriques de véhicules tels que camions de 150 tonnes, chargeuses mécaniques etc. Il doit aussi s'occuper de l'entretien et de la réparation des installations de transport et de la distribution d'électricité à haute tension soit 34,5 KV et 7,2 KV. Préférence sera donnée aux diplômés en technologie électrotechnique ayant 3 ans d'expérience dans la surveillance.

Excellentes possibilités d'avancement pour les candidats intéressés à faire carrière dans l'industrie minière. Plan d'avantages sociaux. Allocation nordique de \$85,00 par mois aux personnes mariées et \$70,00 par mois pour les célibataires. Les facilités de logement, services publics et éducatifs sont disponibles à la nouvelle ville de Fermont. Frais de déménagement payés.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

SUPERVISEUR DE L'EMBAUCHAGE  
LA COMPAGNIE MINIERE QUEBEC CARTIER  
PORT-CARTIER, QUEBEC

## CARRIERES ET PROFESSIONS



PRODUITS FORESTIERS CHAPAIS LIMITÉE

### CONTROLEUR

QUALIFICATIONS: Diplôme CA ou CGA ou RIA.

#### FONCTIONS:

Responsable de toutes les activités comptables.

Planification et implantation des procédures administratives: rapports d'information sur la gestion, contrôle des techniques administratives comptables.

Coordination et participation actives dans les prévisions budgétaires.

Rédaction des rapports financiers requis par les différents niveaux de gouvernement, les Banques et les Assurances.

Supervision du personnel administratif.

#### EXIGENCES LINGUISTIQUES:

Connaissance des deux langues essentielles.

#### DURÉE: ENDROIT:

Permanent. Chapais, P. Qué.

#### SALAIRE:

\$15,000 à \$17,500 selon qualifications.

ECRIRE A CASIER 248 CHAPAIS P. QUEBEC

### OFFRE D'EMPLOI

Promotion Industrielle du Secteur Ashwapmouchouan

### COMMISSAIRE INDUSTRIEL

#### FONCTIONS:

Sous l'autorité de la Commission Industrielle du Secteur Ashwapmouchouan et en collaboration avec la population et les organismes du milieu:

— S'occuper de l'administration du commissariat industriel et de la régulation interne.

— Préparer un programme actuel d'action industrielle.

— S'occuper de l'aménagement, du développement et de l'administration des parcs industriels du territoire desservi par la Commission Industrielle.

— Voir à la préparation d'un inventaire économique.

— Préparer à l'usage des industriels un sommaire de ce que le secteur peut offrir.

— Rencontrer les hommes d'affaires, les dirigeants d'industries et les chefs de file de la communauté.

— Préparer des documents de promotion industrielle.

— Visiter les industries qui auraient intérêts à s'installer dans le secteur.

— S'intéresser à l'activité des industries déjà établies.

— Faire la promotion commerciale du milieu.

— Faire la promotion touristique du milieu.

— Donner des causeries aux clubs sociaux et aux divers groupes.

#### EXIGENCES:

Le candidat devra de préférence avoir un diplôme universitaire en science économique, et/ou formation et expérience jugée équivalente. De plus, le candidat devra avoir l'esprit de travail d'équipe et d'organisation communautaire.

#### CONDITIONS:

Selon qualifications et exigences du Ministère de l'Industrie et du Commerce. Le lieu de travail sera à St-Félicien, comté de Roberval.

Adresser votre candidature à: Mme Gisèle P.-Moreau, sec., 1261 boul. Sacré-Coeur,

Casier Postal 39, St-Félicien, Comté Roberval, P.Q.

Mention sur l'enveloppe: "Application Commissaire Industriel."

Poste fermé Le 30 avril 1974 à 5 hres p.m.

### CORDONNIER AVEC EXPERIENCE DEMANDE

Pour une nouvelle cordonnerie, à Sept-Iles. Bonne condition de travail, salaire à discuter. Pour informations: M. Lalonde après 6 hres à: 962-7382

### LE COMMISSARIAT INDUSTRIEL DE ROBerval METROPOLITAIN REQUIERT LES SERVICES D'UN COMMISSAIRE INDUSTRIEL

**A— FONCTION:**

- 1— De préparer pour le Commissariat des plans d'organisation ainsi que des règles et procédures de gestion.
- 2— Assumer la responsabilité de la gestion courante, contrôler la qualité du travail et en assurer la gestion.
- 3— Exécuter le programme de travail déterminé par le Commissariat et le président, les rapports périodiques d'étage tout en conservant la plus stricte confidentialité sur les projets en marche.
- 4— Participer à l'élaboration des politiques et objectifs.

**B— QUALIFICATIONS:**

- 1— Diplôme universitaire, de préférence en administration ou économie ou ensemble équivalent d'études, de formation et d'expérience dans les domaines suivants: économie, production, commercialisation, recherche ou gestion. Le titulaire devra avoir une expérience manifeste de la gestion. Il devra posséder une connaissance approfondie des problèmes liés aux industries de même que la politique gouvernementale en matière d'expansion industrielle et de promotion commerciale.
- 2— Doit être parfaitement bilingue (oral et écrit) et avoir l'habitude des relations avec les gouvernements, les corps intermédiaires, associations, etc... Avoir participé activement à des organismes d'ordre social, industriel et économique.
- 3— Accessible aux personnes dont l'échelle de traitement annuel réel comporte un salaire minimum de \$15,000.
- 4— En remplissant la demande d'emploi, les candidats devraient s'efforcer de faire état de leurs antécédents professionnels et les résultats qu'ils ont obtenus par rapport aux conditions exposées dans la présente affiche.

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES:**

Faute d'un candidat pleinement compétent, le poste pourra être ouvert au plus apte, à un niveau moins élevé.

**DELAI D'INSCRIPTION:**

Les demandes d'emploi doivent parvenir à l'adresse suivante au plus tard le 30 avril 1974.

**M. Benoit Harvey,**  
Commissariat Industriel de Roberval  
Métropolitain,  
Hôtel de Ville de Roberval,  
851, boul. St-Joseph, Roberval, P.Q. G8H 2L6



**MONT HERMON** — Des soldats israéliens prennent un instant de repos à côté de leurs véhicules armés, stationnés sur une route du Mont Hermon, terrain de dispute entre Israël et la Syrie. De durs combats se déroulent sur ces hauteurs depuis bientôt deux mois. (téléphoto AP)

## Combats du Golan Toutes les manifestations d'une guerre généralisée

Par l'AGENCE FRANCE-PRESSE

De très violents combats qui ont tout le caractère d'une guerre généralisée ont repris entre Israéliens et Syriens, sur les hauteurs du Golan depuis 48 heures, pour le contrôle du Mont Hermon, au moment où, à Washington et à Genève, les diplomates semblent se préparer à relancer la conférence de paix sur le Proche-Orient.

Il ne s'agit plus de simples violations du cessez-le-feu, qui avait été obtenu sur le terrain le 24 octobre dernier. De part et d'autre, l'aviation et pour la première fois l'aviation syrienne l'artillerie, les chars, l'infanterie et les commandos, sont entrés en action au-dessus du Mont Hermon ainsi que sur ses versants nord, sud et ouest, selon les communiqués publiés par Damas et Tel Aviv.

Depuis mercredi, l'intensité des combats n'a cessé d'augmenter, pour atteindre son maximum vendredi, donnant l'impression aux observateurs militaires que les Syriens veulent à tout prix arracher aux Israéliens les positions fortifiées qu'ils occupent sur le Mont Hermon. Ces mêmes positions ont déjà changé deux fois de mains depuis la Guerre d'Octobre, puisque les parachutistes syriens et

marocains les avaient reprises dès le premier jour de la guerre, pour se les faire enlever dans les combats les plus sanglants de la guerre au dernier jour de celle-ci.

L'escalade rapide des hostilités sur le Golan et surtout le fait que, pour la première fois depuis la Guerre d'Octobre, l'aviation syrienne est intervenue contre les Israéliens, a provoqué une réunion extraordinaire du cabinet israélien, jeudi. Elle a également entraîné une vive réaction des forces armées israéliennes.

Visiblement, les Israéliens veulent arrêter la progression syrienne sur le Mont Hermon. Car, à travers les communiqués souvent contradictoires de Damas et de Tel Aviv, on apprend que les forces syriennes ont bel et bien pris position sur cette montagne.

Tel Aviv admet même qu'elles y ont amené un important matériel destiné à tracer une route menant au sommet de la montagne stratégique qui domine toute la vallée du Jourdain en Israël et la Haute Galilée, la plaine de la Bekka jusqu'à Damas et le sud du Liban.

Un communiqué militaire syrien affirmait vendredi, vers 16 heures, que "de violents combats aériens op-

posent depuis 14 heures GMT nos avions à plusieurs formations d'appareils ennemis qui tentent de violer notre espace aérien. Ces combats se déroulent dans l'espace aérien libanais et au-dessus des versants du Mont Hermon".

"Sept appareils Israéliens ont été abattus et un avion syrien a été touché au cours de ces combats aériens, précise le communiqué. Dix autres avions Israéliens avaient été abattus par la défense anti-aérienne au cours de la journée, selon les communiqués de Damas".

De son côté, le commandement israélien, après avoir formellement démenti que des avions

Israéliens aient été abattus, a admis, en fin de journée, la perte de deux appareils. Un communiqué à ce sujet précise que deux Mig-21 syriens et deux appareils Israéliens ont été abattus vendredi après-midi au cours de combats aériens et par la défense anti-aérienne.

Le porte-parole de l'armée israélienne a annoncé en même temps que huit membres des forces de l'air Israéliennes ont été tués vendredi, à la suite d'une collision en deux hélicoptères au-dessus de l'aérodrome de Mahanayim, en Haute Galilée, c'est-à-dire à proximité du front.

Proche-Orient, Vietnam, Chili

## Les pays du Pacte de Varsovie précisent leur position

**BERLIN (AFP)** — L'agence d'information est-allemande ADN a diffusé vendredi après-midi le texte de trois déclarations publiées par les chefs de partis et de gouvernements du pacte de Varsovie (URSS, Pologne, RDA, Hongrie, Bulgarie, Roumanie, Tchécoslovaquie) à l'issue de leur réunion au sommet dans la capitale polonaise. Ces déclarations ont trait au Proche-Orient, à la situation au Vietnam ainsi qu'au Chili.

**PROCHE-ORIENT**  
Les représentants du pacte de Varsovie, tout en condamnant la " poursuite de la politique d'agression d'Israël " et le refus de Tel Aviv d'évacuer les territoires arabes occupés, soulignent l'importance de la conférence de Genève " à laquelle doivent participer tous les Etats directement intéressés ainsi que des représentants du peuple arabe de Palestine ". Ils estiment que l'accord sur le désengagement dans le Sinai " constitue un premier pas provisoire vers une solution générale du problème du Proche-Orient, qui devra être suivi sans délai

d'autres initiatives destinées à permettre l'exécution de la résolution du Conseil de sécurité des 22 novembre 1967 et 22 octobre 1973".  
Les dirigeants du pacte de Varsovie affirment d'autre part qu'ils sont prêts à " accentuer leurs efforts en vue d'aboutir à un règlement politique du conflit".

**VIETNAM**  
Dans la déclaration relative au Vietnam, il est fait état de " certains progrès " dans la normalisation de la situation depuis l'entrée en vigueur de l'accord de Paris, en même temps que sont condamnées les " tentatives de l'administration de Saigon d'empêcher la réalisation pratique de l'accord " ainsi que les " provocations armées contre les territoires contrôlés par le gouvernement révolutionnaire provisoire de la République du Sud-Vietnam ". Le pacte de Varsovie réaffirme qu'il poursuivra son " aide diversifiée au peuple vietnamien " et qu'il soutient sans réserve la politique suivie par Hanoi et le GRP.

**CHILI**  
Les participants au

sommet de Varsovie ont " condamné énergiquement l'arbitraire de la junte militaire chilienne, la poursuite de démocrates, les excès et les agissements de la junte qui font fi du droit et de la justice, comme une violation grossière de la charte de l'ONU, de la déclaration

**Mariner 10 s'éteint...**

**PASADENA, Californie (PA)** — Par suite d'une défaillance électrique, les appareils destinés à transmettre au sol les indications sur la température, la pression et le voltage à bord de la sonde Mariner 10 sont tombés en panne. La panne, toutefois, n'affecte pas le fonctionnement des appareils scientifiques et les spécialistes espèrent que la sonde pourra effectuer un nouveau passage dans la banlieue de Mercure en septembre.

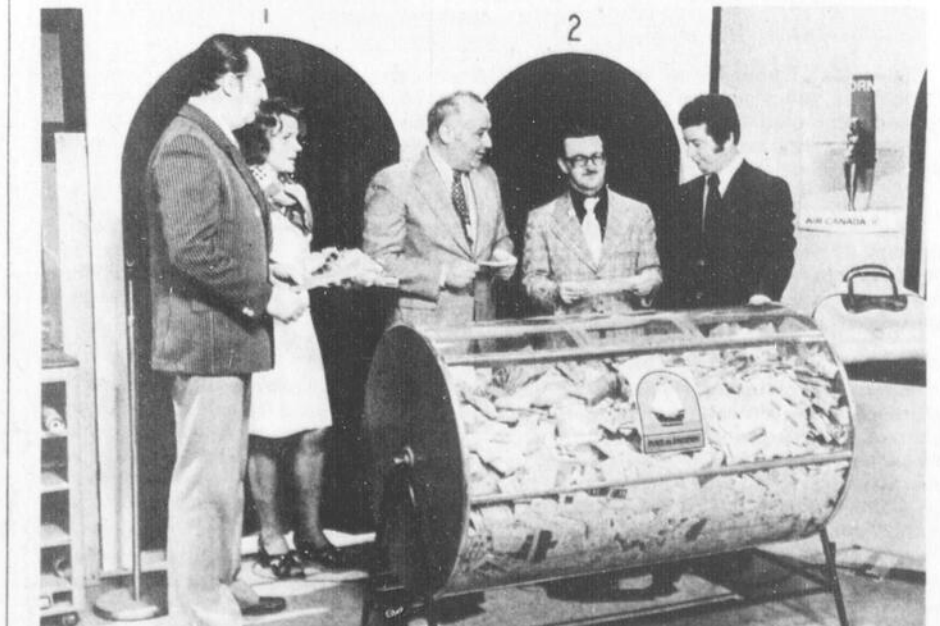
On se souvient que Mariner 10 a pris, le 29 mars, les premiers gros plans de Mercure. La sonde se trouve maintenant sur orbite solaire à quelque 200 millions de kilomètres de la terre.

universelle des droits de l'homme et des conventions internationales s'y rapportant". Ils lancent un appel à " tous les Etats épris de progrès pour intervenir en faveur d'un rétablissement des droits de l'homme ainsi que du respect de la dignité et de la personnalité humaines".

**ELLE GAGNE UN VOYAGE EN CALIFORNIE OFFERT PAR PLACE DU SAGUENAY**  
EN COLLABORATION AVEC LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN, AIR CANADA ET L'AGENCE DE VOYAGE MICHEL INC.



Mlle Huguette Lavoie, reçoit un chèque de \$250, des mains de M. Jacques Larouche, contrôleur du Progrès du Saguenay Ltée, et M. Yvon Rhainds, directeur de la publicité du Quotidien du Saguenay-Lac St-Jean.



Assistant à la pige du billet chanceux lors de l'émission Bonne journée du 11 avril dernier, pour le voyage en Californie, M. Maurice Allan, directeur commercial Air Canada, Mlle Madeleine Gagnon, directrice de l'Agence de Voyages Michel Inc., M. Yves Jobin, administrateur de Place du Saguenay, M. Gaston Vachon, vice-président et directeur général Le Progrès du Saguenay Ltée et M. Yvon Rhainds, directeur de la publicité au Quotidien du Saguenay-Lac St-Jean.

# CONCOURS

## LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

### GAGNEZ 1 TELECOULEUR

DE MARQUE HITACHI

#### PROCHAIN TIRAGE le 15 mai

### \$100 en PLUS

Si vous ajoutez à votre formule de participation une partie d'une annonce de l'un de nos annonceurs qui paraît dans le QUOTIDIEN. Nous vous donnerons \$100.00 en argent, en plus si votre lettre est pîgée.

### \$100 en PLUS

Un autre \$100.00 supplémentaire sera donné si vous ajoutez à votre envoi une facture ou une preuve d'achat en provenance d'un marchand qui annonce dans le QUOTIDIEN.

#### REGLEMENTS DU CONCOURS:

1. Faire parvenir autant de formules de participation que vous le desirez. Une seule formule par enveloppe.
2. Les annonces et preuves d'achats doivent être incluses dans l'enveloppe avec la formule de participation.
3. Les gagnants auront à répondre à une question facile pour se mériter leur prix. Les employés du Progrès du Saguenay Ltée et les membres de leurs familles ne sont pas éligibles.

Concours "LE QUOTIDIEN"

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ TEL \_\_\_\_\_

DECOUPEZ ET ENVOYEZ VOS COUPONS A:

**LE QUOTIDIEN**  
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN  
316, Avenue Labrecque Chicoutimi

## Les films au petit écran

# Les téléspectateurs de Montréal ne sont pas plus gâtés que ceux de la région

Par Denise PELLETIER-BOUCHARD

CHICOUTIMI — La majorité des films que nous voyons à la télévision, présentés par CJPM ou par CKRS, sont d'origine américaine ou française, ont été réalisés entre 1960 et 1970, et sont cotés (4) ou (5).

Tels sont les résultats que nous avons obtenus après une compilation des dossiers de l'Office des Communications sociales concernant ces films. Nous avons utilisé les dossiers de quatre semaines consécutives, soit du 31 mars au 27 avril 1974, pouvant former un "mois-type" de films à la télévision. Nous avons établi une comparaison entre les films présentés par les deux stations locales et ceux présentés par Radio-Canada et Télé-Métropole à Montréal. Conclusion: même si nous pouvions syntoniser directement ces deux postes montréalais, grâce au câble, la qualité et la nature des films télédiffusés ne seraient pas tellement différentes.

Pour définir la qualité des films, nous nous sommes servi des cotes de l'Office des Communications sociales, qui vont de (1), à (7), du chef-d'oeuvre au navet, un film coté (4) pouvant être considéré comme bon. Naturellement, on peut contester la valeur de ces cotes, car un film marqué (2), s'il a été réalisé en 1940, aura été diffusé des centaines de fois depuis lors, et paraîtra moins bon, pour toutes sortes de raisons, qu'un film coté (3), mais réalisé en 1972.

Pourtant, ces cotes sont établies à la suite d'un travail sérieux, portant sur la réalisation, le scénario, l'interprétation et la valeur humaine des films, et leur tendance est à la sévérité plutôt qu'à la hausse inutile. Aussi nous a-t-il paru opportun de les utiliser pour déterminer la qualité des films, compte tenu des restrictions indiquées plus haut.

Notre étude a donc porté sur le nombre, la valeur, l'origine et la date de réalisation des films présentés par les postes CJPM et CKRS, par Radio-Canada et Télé-Métropole. Ajoutons que les chiffres donnés pour CKRS se rapprochent souvent de ceux donnés pour Radio-Canada, étant donné que les films présentés sont souvent les mêmes, notamment en matinée, le jeudi à 19h 30 et le samedi à 23h.

### NOMBRES DE FILMS

Le poste CJPM arrive bon premier du point de vue quantitatif. En effet, de tous les postes du Québec desservis par l'Office des Communications sociales, il est celui qui diffuse le plus grand nombre de films, avec une moyenne de 24 films par semaine, soit 95 films pour l'ensemble des quatre semaines étudiées.

Viennent ensuite Télé-Métropole, avec une moyenne de 18 films par semaine, CKRS et Radio-Canada, avec une moyenne de 12 films par semaine.

### QUALITE DES FILMS

Signalons d'abord que pour toute cette période, et depuis que nous consultons ces dossiers, nous n'avons noté aucun film coté (1), c'est-à-dire chef-d'oeuvre, alors qu'à l'autre extrémité, celle de la médiocrité, les (7), minables et sans aucune valeur, sont présents; peu nombreux, mais présents tout de même.

D'après les pourcentages établis, Radio-Canada et CKRS présenteraient les meilleurs films, avec 56% (CKRS) et 54% (RC) des films cotés (4), (3) et (2), les films cotés (4) étant deux fois plus nombreux que les (3) et les (2) réunis.

CKRS présente 44% des films cotés (5) et (6), Radio-Canada en présente 46% et aucun des deux postes n'a mis à son programme de films cotés (7) au cours de la période examinée. Pour ces deux réseaux,



les films cotés (5) sont environ quatre fois plus nombreux que les (6).

Quant à CJPM, il présente 64% de films (5), (6) et (7), et 36% de (4), (3) et (2), avec une majorité de (4) et de (5). Par comparaison, Télé-Métropole présente 75% de films dans la moins bonne catégorie, et 25% dans la meilleure, la majorité des films étant cotés (5) ou (6).

Si on veut classer ces quatre postes par ordre décroissant, le premier étant celui qui présente le plus haut pourcentage de films cotés (4) en montant, la liste se lit comme suit: CKRS, Radio-Canada, CJPM et Télé-Métropole.

### DATE DES FILMS

CKRS et Radio-Canada présentent les

films les plus récents, avec 70% de films réalisés après 1960 pour RC et 66% pour CKRS. CJPM présente 59% de films dans cette catégorie, et Télé-Métropole, 58%. Le pourcentage des films réalisés entre les années 60 et 70 est toujours au moins cinq fois plus élevé que celui des films réalisés après 1970. Le reste du pourcentage est constitué par des films réalisés avant 1960, la plus forte proportion allant aux films tournés entre les années 50 et 60.

Bien entendu, la date récente d'un film n'est pas une garantie de sa qualité, mais un film qui circule depuis 20 ans sur nos petits écrans, aussi bon soit-il, perd un peu de sa valeur, puisque tout le monde l'a probablement vu, ce qui n'est pas le cas pour un film plus récent.

### ORIGINE DES FILMS

Tous les postes, sauf Radio-Canada, présentent une majorité de films américains, (de 37% à 50%), suivis des films français (de 23% à 29%). Radio-Canada, pour sa part, met à son programme 38% de films français, et 24% d'américains.

Les autres films sont britanniques, italiens, allemands ou autres.

### CONCLUSIONS A TIRER

Compte tenu de ces statistiques, aurions-nous tort de nous plaindre des films qui nous sont présentés à la télévision? Si l'on procède uniquement par comparaison, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean serait plutôt "chanceuse" en ce domaine, CKRS et CJPM présentant un plus haut pourcentage de bons films que Radio-Canada et Télé-Métropole, et offrant un plus grand nombre de films que les stations-mères.

Seulement, ces chiffres disent aussi que si l'on enlève les films cotés (4), c'est-à-dire juste au-dessus de la moyenne, les bons films demeurent bien peu nombreux, et aussi bien peu récents, par rapport aux moyens et aux médiocres.

D'autre part, la cohorte des films moyens et mauvais qui se promènent d'un écran à l'autre depuis des années et qui reviennent sous nos yeux à intervalles réguliers est une réalité difficilement quantifiable, mais tout de même indéniable. Bien sûr, de par leur nature, les stations de télévisions sont appelées à diffuser plusieurs fois le même film, et à des heures différentes, pour permettre à tous de le voir. Mais on pourrait sans dommage en retirer plusieurs de la circulation, quitte à réserver une période dans la semaine ou dans le mois pour de très vieux films de qualité, et faire un effort pour les remplacer par des films meilleurs et plus récents.

Voici un petit tableau "subjectif" qui pourrait résumer ce que nous pouvons voir à CKRS et CJPM:

Nombre de films: acceptable pour CKRS et très bon pour CJPM;

Qualité des films: acceptable pour CKRS, moins bon pour CJPM;

Date des films: acceptable, la majorité entre 60 et 70, mais on pourrait, des deux côtés, faire un effort pour obtenir plus de films réalisés après 70;

Origine des films: prévisible, les Etats-Unis et la France étant les plus prolifiques en ce domaine. On pourrait cependant augmenter le nombre des films italiens, et britanniques, qui sont souvent excellents. Une anomalie à signaler: aucun film québécois au programme pendant ces quatre semaines! Vraiment, cela ne serait pas si difficile d'en inclure quelques-uns, étant donné que ceux qui regardent ces films, ce sont des Québécois, qu'on pourrait peut-être aider à sortir, de cette façon, de la colonisation culturelle.

## Spectacle annuel de l'Académie de ballet

Par Christiane LAFORGE

CHICOUTIMI — L'Académie de Ballet de Chicoutimi se prépare activement en vue de son spectacle de fin d'année, les 11 et 12 mai prochains à l'auditorium Dufour de Chicoutimi. Mme Milenka Niederlova, croit que ce sera là "un bon spectacle".

Le tout débutera par la très belle chorégraphie: "Coccinelle" déjà connue à l'occasion de "Rythmes en liberté" dans la tournée donnée par les Ballets du Saguenay.

Après quoi suivra "Divertissements". "Pas de deux de la Belle au Bois dormant avec Marie Beaulieu et Michel Gagnon. Pas de trois avec Luc Tremblay, Jean Gaudreault et Hélène Dumais. Pas de deux avec Hélène Harvey et Jean-Guy Dufour.

Les jeunes de la classes Intermédiaire 1 se produiront également avec Elysa Lindsay, soliste. Et précédant l'entracte, une chorégraphie classique de Michel Gagnon.

La troisième partie débutera encore par une chorégraphie de M. Gagnon et le spectacle se terminera par le jazz, sous la direction de Michel Martin, autrefois des Grands Ballets Canadiens, et professeur de jazz.

Ce programme, selon, la fondatrice de l'Académie, sera un résumé fidèle des possibilités et des qualités de ses meilleurs élèves. A souligner chacun des solistes, déjà pour la plupart, choisis par les Grands Ballets Canadiens.

### MARIE BEAULIEU

Une nouvelle élève s'inscrit aux Grands Ballets Canadiens en septembre prochain. En effet, la jeune Marie Beaulieu, 15 ans, choisie pour une deuxième année, va enfin pouvoir retrouver sa ville natale et parfaire sa formation de ballerine.

"Bien d'autres élèves sont également choisies spécifiquement de la maman de Marie, malheureusement des considérations, souvent monétaires privent les meilleures élèves de cette chance qui leur est offerte."

Mme Niederlova abonde dans ce sens, regrettant que le coût extrêmement élevé pour envoyer un enfant étudier à Montréal, bien que boursière des Grands Ballets, limite souvent les possibilités de ses ballerines. Heureusement, l'Académie demeure un excellent tremplin!

Marie Beaulieu, qui s'est plusieurs fois distinguée à l'occasion des spectacles donnés par l'Académie de ballet, a déjà, deux fois réussis, suivi des cours aux Grands Ballets à Montréal. L'important, cette fois, sera pour elle cette prise de contact véritable avec le milieu qui peut-être, si elle choisit entre le théâtre et la danse, sera son milieu avenir. "Elle va vivre dans une atmosphère moins personnelle qu'à l'Académie, de dire Mme Beaulieu. Elle va découvrir une autre réalité, et perdre quelques illusions. Le jazz semble l'attirer plus particulièrement quoique aucun choix ne soit encore fait pour elle, jeune fille à la nature d'artiste, attirée également par les arts d'expressions et le dessin. Etudiante en secondaire III, Marie Beaulieu, suit des cours de danse depuis sept ans.

### LES GRANDS BALLETS

Cette année encore, Mme Jacqueline Lopez, professeur aux Grands Ballets Canadiens viendra auditionner les élèves de l'Académie, et déterminera les boursières pour le prochain été, soit à Montréal, soit au camp musical de St-Jérôme.

Pendant ce temps, les 24 élèves qui se produiront lors du spectacle se préparent avec enthousiasme depuis février dernier. C'est un rendez-vous pour les 11 et 12 mai prochains à 20.30h. à l'auditorium Dufour.

DEMEMAGEMENT  
ET LIVRAISON  
DE TOUS GENRES

MESSAGERIE  
**Villeneuve**

180, ST-DOMINIQUE  
JONQUIERE  
TEL.: 547-9919

# SUR NOS ECRANS

C.K.R.S.-T.V.  
Canaux  
12-2-4-8-9

- SAMEDI**
- 9.30 Pierre et Popotame (C)
  - 10.00 Mon ami Ben (C)
  - 10.30 Lassie (C)
  - 11.00 Téléchrome (C)
  - 12.00 Le Saint (C)
  - 13.00 Sportbique (C)
  - "Chasse et pêche"
  - 14.00 Bonanza (C)
  - 15.00 Ultraman (C)
  - 15.30 Cinéma jeunesse
  - 17.00 Cinéma couleur (C)
  - "Qu'as-tu fait à la guerre papa"
  - 19.00 Walt Disney (C)
  - 20.00 Les grands films (C)
  - "Le cercle rouge"
  - 21.00 Téléjournal (C)
  - 22.47 Nouvelles du sport (C)
  - 23.01 Cinéma (C)
  - "Du haut de la terrasse"

- DIMANCHE**
- 9.30 Poly à Venise (C)
  - 10.00 Une fleur m'a dit (C)
  - 10.15 Le jour du Seigneur (C)
  - 11.00 30 Dimanche (C)
  - 11.30 L'heure de la bonne nouvelle
  - 11.45 Message de vie
  - 12.00 Magazine de la semaine verte (C)
  - 13.00 Le 25ème anniversaire de l'Ontario (C)
  - 14.00 La soirée du hockey (C)
  - 16.30 A communiquer
  - 17.00 5 D (C)
  - 18.00 Vedettes en direct (C)
  - 19.00 Quelle famille (C)
  - 19.31 Les beaux-dimanches (C)
  - "A guichet fermé"
  - "La facture"
  - 22.00 La fiche du temps (C)
  - 22.30 Téléjournal (C)
  - 22.46 Sport-dimanche (C)
  - 23.00 Politique atout (C)
  - 23.30 Cinéma
  - "Remarions-nous"

- LUNDI**
- 8.45 Bagatelle (C)
  - 9.15 En mouvement (C)
  - 9.30 Monsieur Pipa
  - 10.00 Les Chiboukis (C)
  - 10.15 Du soleil à 5 cents (C)
  - 10.30 Personnalité féminine (C)
  - 11.00 Les recettes de Juliette (C)
  - 11.31 De jour en jour
  - 12.30 Boubou (C)
  - 13.31 Téléjournal (C)
  - 13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
  - 14.31 Cinéma chez-vous
  - "Scarface"
  - 16.00 Bobino (C)
  - 16.30 Les Egreores (C)
  - 17.00 Dakari (C)
  - 18.00 Cher Oncle Bill (C)
  - 18.30 Téléjournal national et international (C)
  - 18.39 Information première
  - 18.53 Nouvelles du sport (C)
  - 19.00 Soirée canadienne (C)
  - 20.00 Les forges de St-Maurice (C)
  - 20.30 Mont-Joye (C)
  - 21.00 Destination Canada (C)
  - 21.30 Marcus Welby (C)
  - 22.30 Téléjournal national et international (C)
  - 22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
  - 23.00 Appelez-moi Lise (C)
  - 00.00 12489 Enquête
  - "La révolte est pour minuit"

**HOTEL LAURENTIEN**  
330 rue Jacques-Cartier est  
Chicoutimi Tel. 543-4980

Chambres  
et  
pensions

SPECTACLE  
CONTINU  
de 3 hves p.m.  
à 3 hves a.m.  
tous les jours.

**Saloon**  
543-0456  
8 DANSEUSES  
POUR VOUS SERVIR

C.J.P.M.-T.V.  
Canal 6

- SAMEDI**
- 12.00 Flipper (C)
  - 12.30 Patrouille du cosmos (C)
  - 13.30 Bon week-end (C)
  - 15.30 Samedi sports
  - 16.00 Télé-revue
  - 16.30 Sur le matelas (C)
  - 17.30 Amicalement vôtres (C)
  - 18.30 Cinéma (C)
  - "Griffe du coyote"
  - 20.00 Grands spectacles (C)
  - "Garçonnière pour 4"
  - 22.00 Regard sur le monde (C)
  - 22.30 Nouvelles TVA (C)
  - 23.00 Fin de soirée (C)
  - "L'ombre d'un géant"

- DIMANCHE**
- 12.00 Les hommes de l'espace (C)
  - 12.30 Document (C)
  - 13.00 Bon dimanche (C)
  - 15.00 Le choc des idées (C)
  - 16.00 Jitty (C)
  - 16.30 Match sur roulettes (C)
  - 17.30 Cirque à son meilleur (C)
  - 18.00 Music-hall des jeunes (C)
  - 18.30 Jeunesse (C)
  - 19.30 Ciné-choix
  - "Géants de l'ouest"
  - 21.30 Sous mon toit (C)
  - 22.00 Billy Graham (C)
  - 22.30 Nouvelles TVA (C)
  - 23.00 Fin de soirée (C)
  - "Duel en Sicile"

- LUNDI**
- 8.45 36-24-36 (C)
  - 9.00 Ciné-matin
  - "Démon de la danse"
  - 10.30 Pour vous mesdames (C)
  - 10.45 Pour vous messieurs (C)
  - 11.00 Les bouts d'choux (C)
  - 11.30 Dessins animés (C)
  - 12.00 A votre service
  - 12.30 Les nouvelles du midi
  - 12.45 Road Point
  - 13.30 Cinéma (C)
  - "Odyssée d'un sergent"
  - 15.00 Pour vous mesdames (C)
  - 15.30 Pour vous messieurs (C)
  - 16.00 Flipper (C)
  - 16.30 Patotville (C)
  - 17.00 Les tannants (C)
  - 18.00 Studio Six
  - 18.30 Pierre, Jean jasant (C)
  - 19.30 Les Berger (C)
  - 20.00 Médecin d'aujourd'hui (C)
  - 21.00 A la canadienne (C)
  - 21.30 Le justicier (C)
  - 22.30 Nouvelles TVA (C)
  - 23.00 Fin de soirée (C)
  - "Témoins"

## LU LUNULE (A)

Canadien, 1973, 111 min. Panavision. Eastmancolor. Drame policier réalisé par Harvey Hart, d'après le roman de John Buell. Principaux interprètes: Karen Black, Christopher Plummer, Yvette Brind'amour.

Une prostituée, Elisabeth, est trouvée morte après être tombée du toit d'une maison de rapport de Montréal. Elle porte au cou une croix renversée et tient dans sa main serrée une lunule. L'inspecteur Handerson, chargé de l'enquête, doit décider s'il s'agit d'un suicide ou d'un meurtre. Il opte pour la deuxième hypothèse surtout lorsqu'il est attaqué par de mystérieux assaillants et que de nouvelles morts sanglantes se produisent. Il arrive à découvrir que la mort d'Elizabeth est reliée à une messe noire faisant partie d'un culte satanique dirigé par un certain Keerson.

Ce drame policier intéressant laisse deviner la persistance du sentiment religieux chez une femme engagée dans des moeurs dépravées. Il évoque avec tact des situations comportant des éléments blasphématoires.

Au théâtre Alma.

## LES DEMONS (6)

Espagnol, 1972, 100 min. Techniscopie. Technicolor. Drame d'horreur réalisé par Clifford Brown, d'après un roman de David Khunne. Principaux interprètes: Anne Libert, Doris Thomas, Britt Nichols, John Foster, Alberto Dalbes.

En Angleterre, à la fin du 17e siècle, une sorcière brûlée vive transmet à ses deux filles, Margaret et Catherine, novices dans un couvent, le soin de la vengeance. L'une d'elles, Margaret, passe pour être possédée du démon et est elle-même accusée de sorcellerie. Elle séduit l'un des inquisiteurs qui s'emploie à la sauver mais échoue. C'est Catherine cependant, apparemment plus dévote, qui a hérité des pouvoirs surnaturels de sa mère. Après avoir exercé ses maléficences sur deux des bourreaux de la sorcière, elle est condamnée au bûcher. Elle parvient pourtant avant de mourir à se venger sur le Grand inquisiteur lui-même.

Situé dans un climat de superstition et de violence, ce film se complait dans des scènes de sadisme ou d'exhibitionnisme grossier.

A l'affiche au cinéma Saguenay de Bagotville.

## LES DIEUX DE LA GUERRE

Chinois, 1973, 99 min. Film d'aventures écrit et réalisé par Wang Yu. Principaux interprètes: Wang Yu, Lung Fei, Tien Yeh, Tsao Chen.

Au XVIIe siècle, alors que les Japonais ont envahi le littoral de la Chine, le neveu d'un général, Hsiao, aide les habitants d'un village côtier à se débarrasser d'une poignée de soldats nippons. Dans l'expectative d'une attaque plus importante, Hsiao s'en va recruter quelques champions puis revient assurer la défense du village. Lorsque le général arrive avec ses troupes, les Japonais ont à faire face à une dure résistance. Le combat se termine après un affrontement singulier entre Hsiao et Hashimoto.

Ce film d'aventures à la chinoise comporte de nombreux combats violents opposants des villageois patriotes à des envahisseurs étrangers.

Au cinéma 2 de Place du Royaume.

**FUTURS MARIÉS**  
Voyez notre  
**CHOIX DE FAIRE-PART**

Librairie  
Régionale  
461, Racine Est,  
CHICOUTIMI  
Tel. 549-7135

## TUEZ CHARLEY VARRICK

film américain (1973) produit et dirigé par Don Siegel. Scénario: Howard Rodman d'après "The Looters", roman de John Reese. Avec Walter Matthau, Joe Don Baker, John Vernon, Felicia Farr.

Un excellent suspense où un type, ayant volé une somme incroyable dans une petite banque perdue, se rend compte qu'il s'agit de l'argent déposé par la pègre. Celle-ci veut ravoir son butin, Charley Varrick doit ruser comme un singe pour s'en tirer. La fin du film est remarquable.

A l'affiche au cinéma 1 de Place du Royaume, à Chicoutimi.

## TERREUR AVEUGLE

Film britannique (1971) de Richard Fleischer. Avec Mia Farrow, Dorothy Alison, Robin Bailey, Diane Grayson, Brian Rawlinson, Norman Eshley.

Mia Farrow, aveugle, rentre à la maison pour se rendre compte que tout le monde y a été assassiné. Elle fuit le carnage. Le maboul qui a fait le travail, revient sur les lieux du crime pour y prendre un objet qu'il avait perdu. Suspense. Mia se fera-t-elle zigouiller? On tremble pour elle.

A l'affiche aux cinémas Impérial de Chicoutimi et Bellevue de Jonquière.

Le temps vous PRESSE...  
mais vous désirez  
un travail bien fait...  
HE BIEN! Venez nous voir.

IMPRIMERIE  
**LE PROGRÈS**  
DU SAGUENAY LIMITEE  
316, Avenue Lévesque - Chicoutimi  
Téléphone: 545-4674

Pour nous VITE et BIEN vont de PAIR.

**THEATRE ORPHEON**  
MISTASSINI  
A L'AFFICHE JUSQU'AU 24 AVRIL

18 ANS  
Adultes

**ALYSE ET CHLOE**  
COULEUR

2e FILM

PHOTO INTERDITE  
d'une BOURGEOISE

avec Susan Scott distribution France Film

Pourquoi fuient-elles l'Amour des hommes?  
avec Katrin Jacobsen Michèle Girardon

## J'IRAI VERSER DU MUOC MAM SUR LES TRIPLES

Chinois, 1973, 86 min. Cinemascope. Film d'aventures réalisé par Wong Tsao Che. Principaux interprètes: Ching Hsiang Lin, Allan Tang, Ingrid Hu, Lu Chum.

Deux frères, Tao et Chiang, viennent au secours d'une jeune fille brutalisée par un malfaiteur. Celui-ci s'associe à un chef de gang pour assouvir sa vengeance et s'en prend à la famille des deux jeunes hommes. Les frères sont mis à mal et leur père est tué. Un oncle recueille les jeunes gens et les soumet à un dur entraînement. Devenus experts dans l'art du combat, Tao et Chiang peuvent affronter victorieusement leurs adversaires.

Nouvel échantillon des films centrés sur les arts martiaux, celui-ci ne fait que ressasser de façon banale les principaux clichés du genre. Le tout se présente dans une mise en scène peu inventive encore desservie par une photographie terne et des couleurs délavées.

A l'affiche aux cinémas Centre de Jonquière et Capitol de Chicoutimi.

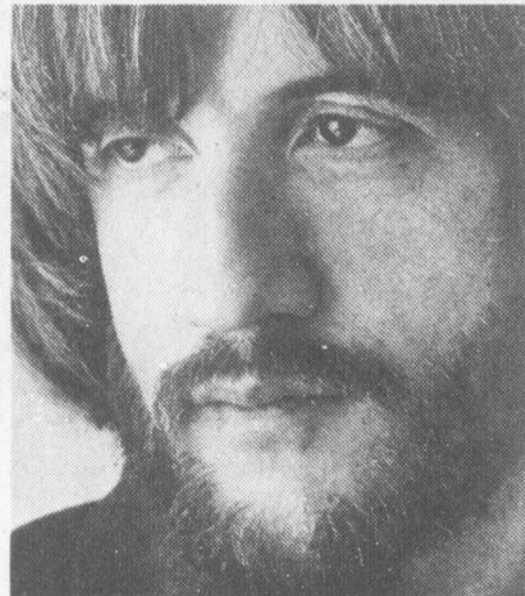
la salle  
**FRANÇOIS BRASSARD**  
présente

26 avril à 9h. p.m.

FESTIVAL DU FILM A 50¢  
"César & Rosalie"  
(1972 - DE C. SAUTEL)

28 AVRIL A 8 H. 30 P.M.

**ANDRE GAGNON**



Billets: \$2.50, \$3.50, \$4.50

7 mai à 8h. 30 p.m.

**Roger Whittaker**

Billets: \$3.00 - \$4.00 - \$5.00

CEGEP DE  
JONQUIERE

ST HUBERT  
JONQUIERE

TEL-547-2687

RESERVATIONS

Galleries de Modes

547-2619

Institut de beauté

Jouvence - 548-4346

Tabagie Nelson

(B.&M.) - 547-3965

Le Plaisir  
était  
son Travail...

18 ANS  
Adultes

Jusqu'à son  
rendez-vous avec

**LA LUNULE**  
Voyez-la... découvrez ce que ça  
veut dire!

Karen Black · Christopher Plummer dans  
"La Lunule"

avec  
Donald Pilon Jean Louis Roux Yvette Brind'Amour  
Production  
Jacques Godin Francine Moran-Louise Rinfret

GRAND FILM LSEX SHOP

VEN. SAM. DIM. LUN. MAR. MER. JEU.

**ALMA** 177 SACRE COEUR  
ALMA - 562-2992  
CLIMATISE

AVRIL 19-20-21-22-23-24-25

AUDITORIUM D'ALMA

PRESENTE

le 24 avril à 20 h. 30 hres:

**ANDRE GAGNON**

Billets: \$3.00 et \$4.00, 20% de réduction aux  
étudiants.

ADRESSE: 850 avenue Bégin

**AUDITORIUM D'ALMA**  
VENTE DES BILLETS  
de 10 hres à 17.30 hres  
TEL.: 662-4161

salle  
**FRANÇOIS BRASSARD**  
JONQUIERE  
22, 23, 24 avril  
15h à 22h

**IMAGE ET SON 74**

EXPOSITION DE MATÉRIEL AUDIO-VISUEL  
DÉMONSTRATION DE SYSTÈMES HAUTE-FIDÉLITÉ  
PROJECTIONS DE FILMS

le 24 avril à 8.30 pm  
**GRANDE PREMIÈRE DU FILM**  
"UN ROYAUME POUR TOUS"

Production de l'Office du film du Québec

organisé par:  
**Lambert Lepage Labbé inc.**  
3275, rue Prieur  
Montréal 459, Que.  
322-0630

# SUR NOS ECRANS

## BINGO (5)

Canadien 1973, 112 min. Couleur. Drame social réalisé par Jean-Claude Lord. Principaux interprètes: Réjean Guénette, Anne-Marie Provencher, Claude Michaud, Gilles Pelletier, Alexandra Stewart et Jean Duceppe.

Un étudiant, François, indigné par un conflit de travail où son père est engagé, se laisse entraîner dans un complot terroriste. Il participe à l'enlèvement de cinq hommes d'affaires et à divers attentats à la bombe au cours d'une campagne électorale. L'un de ces attentats cause des victimes et le chef de la conspiration, Pierre, décide alors de quitter le pays. Peu après, François est arrêté et abattu par la police de même que sa jeune amie Geneviève.

Ce film inégal présente une vision pessimiste des conflits sociaux et politiques. Il comporte des éléments d'inconduite et de violence.

En quatrième semaine au cinéma 1 de Place du Royaume et en première semaine au théâtre Canadien d'Alma.

## VIVA DJANGO (6)

Italien, 1971, 94 min. Techniscope, Technicolor. Western réalisé par Edward G. Muller. Principaux interprètes: Anthony Steffen, Stelio Candelli, Glauco Onorato.

Dans un village à la frontière du Mexique, un étranger sauve de la pendaison une canaille du nom de Carranza. Grâce à lui, il espère retrouver les trois assassins de sa femme. Carranza le conduit à deux meurtriers, un trafiquant d'armes, Thompson, et un officier mexicain, Gomez, sans lui avouer que le troisième n'est autre que lui-même. Il l'oriente plutôt vers un certain Jeff, chef des bandits qui ont voulu le pendre. Après avoir tué Jeff, comme les deux autres, l'étranger apprend la vérité et supprime Carranza.

Ce western à l'italienne consiste essentiellement en une suite de tueries suscitées par l'esprit de vengeance.

Au cinéma Météore de Doubeau.

## BANANES MECANQUES (6)

Franco-allemand, 1973, 84 min. Eastmancolor. Comédie écrite et réalisée par Jean-François Davy. Principaux interprètes: Marie-Claire Davy, Elisabeth Drancourt, Philippe Gasté, Anne Libert.

Cinq jeunes filles réunies par l'amitié ou le hasard à l'époque des vacances trouvent refuge dans une maison normande appartenant au père de l'une d'elles. Pour tromper leur ennui, elles acceptent de préparer un spectacle pour une fête villageoise. L'ex-amant d'une des copines surgit de façon impromptue et est accaparé successivement par chacune des donzelles. Horrifié par un échantillon du spectacle préparé, le maire du village refuse son invitation et quand le propriétaire de la maison rentre de voyage, il met à la porte tout ce beau monde, y compris sa fille.

Ce film pour voyeurs comporte une enfilade de scènes pornographiques.

Aux cinémas Cartier de Chicoutimi et Elysée de Kénogami.

## ALYSE ET CHLOE (6)

Français, 1970, 85 min. Eastmancolor. Drame de mœurs réalisé par René Gainville. Principaux interprètes: Katrin Jacobsen, Christian Kerville, Michèle Girardon, Karyn Balm.

Alyse exerce à Paris le métier de modèle et est devenue la maîtresse du photographe Luc Bordier. Dans l'espoir d'obtenir du travail, Luc lui fait connaître Chloé, directrice d'une importante agence

de publicité. Chloé s'intéresse de fait à la jeune fille, mais c'est pour l'entraîner dans une liaison homosexuelle. Ce film mal bâti prend pour sujet des relations amoureuses anormales illustrées de passage d'un érotisme recherché. A l'affiche au cinéma Orphéen de Mistassini.

LUI UN MEURTRIER CHERCHANT SA VICTIME! 14 ANS

ELLE UNE AVEUGLE SANS DÉFENSE! COULEUR

VOUS... LES TÉMOINS D'UN SUSPENSE TERRIFIANT!

TERREUR AVEUGLE

Mia Farrow VEDETTE DE Rosemary Baby

2e FILM IL NE FAUT S'ETONNER DE RIEN! L'HOPITAL EN FOLIE!

HORAIRE A L'IMPERIAL: TERREUR AVEUGLE: 7:00 et 10:00 P.M. HOPITAL EN FOLIE: 8:30 P.M.

BELLEVUE JONQUIERE RUE ST-HUB. et CENT. TEL. 542-5519

IMPERIAL CHICOUTIMI 120 ouest RUE PRICE TEL. 543-5580

18 ANS Adultes

mouvementé!

BANANES MECANQUES

ELYSEE KENOAGAMI 8 RUE STE-FAMILLE TEL. 542-5701

CARTIER CHICOUTIMI 291 ouest RUE RACINE TEL. 543-3138

FESTIVAL DE 14 ANS KARATE

Ce n'est plus du cinéma c'est de la rage avec les maîtres du KUNG-FU

L'INVINCIBLE POING D'ACIER! Deux frères luttent à mort, dans de nouvelles techniques de combat

LES 7 FAUVES DE CHINE

J'IRAI VERSER DU NUOC MAM SUR TES TRIPES.

CENTRE JONQUIERE 554 ST-DOMINIQUE TEL. 542-6901

CAPITOL CHICOUTIMI 77 ouest RUE RACINE TEL. 543-3280

Jeunes filles au COUVENT COULEUR

LES DÉMONS

CINEMA SAGUENAY BAGOTVILLE 430 RUE ELGIN TEL. 544-4011

# CINÉMAS PLACE DU ROYAUME

BOULEVARD TALBOT - CHICOUTIMI tel. 545-4260

Jamais ils n'oublieront le passage de l'homme sans non dans la cité de l'enfer. 14 ANS

UNIVERSAL

PRESENTE AVEC VÉRNA BLOOM · MARIANA HILL

AUSSI "TUEZ CHARLEY VARRICK" WALTER MATTEU

Cinéma 1 "L'homme" Sur Semaine: 6:10, 10:00; Samedi et dimanche: 2:25, 6:10, 10:00. "Varrick" Sur Semaine: 8:00; Samedi et dimanche: 12:30, 4:15, 8:00.

V.F. HIGH PLAINS DRIFTER

CINÉMA 1

14 ANS

LES FILMS MUTUELS présentent

LES DIEUX DE LA GUERRE

5 MERCENAIRES EXPERTS EN: KUNG FU, KARATE, TAE KWON DO, JUDO et HAP KI DO

2ième film "LA PIERRE DANS LA BOUCHE"

2ième semaine

Sur semaine: 6:25, 9:50; Samedi et dimanche: 3:00, 6:25, 9:50. "PIERRE" Sur semaine: 8:05; Samedi et dimanche: 1:15, 4:40, 8:05.

CINÉMA 2

14 ANS

UNE PRODUCTION PIERRE DAVID/JEAN-CLAUDE LORD

2ième film "L'INSOLENT"

BINGO

UN FILM DE JEAN-CLAUDE LORD

5ième semaine

"BINGO" Sur semaine: 6:10, 9:55; Samedi et dimanche: 2:10, 5:50, 9:35. "L'INSOLENT" Sur semaine: 8:15; Samedi et dimanche: 12:30, 4:15, 7:55.

CINÉMA 3

# ARTS ET SPECTACLES

## FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. (a) signifie pour adolescents, et (e), pour enfants.

### JONQUIERE — CKRS

#### QU'AS-TU FAIT A LA GUERRE PAPA? (5)

Samedi, 17h. Américain. 1966. Comédie de B. Edwards avec James Coburn, Dick Shawn et Sergio Fantoni. Les folles aventures d'une compagnie américaine pendant la campagne d'Italie. Effets outranciers plus lassants qu'amusants. Mise en scène de métier. Personnages caricaturaux. Vulgarités.

#### LE CERCLE ROUGE (2)

Samedi, 20h. Français. 1970. Drame policier de J.-P. Melville avec André Bérurier, Alain Delon et Yves Montand. Un policier tend un piège à trois criminels qui viennent de réussir un vol de bijoux. Réalisation froide et efficace. Mise en scène précise et rigoureuse. Ensemble très intéressant. Interprétation excellente. Présentation ambiguë de la lutte entre criminels et policiers.

#### DU HAUT DE LA TERRASSE (5)

Samedi, 23h. Américain. 1960. Drame psychologique de M. Robson avec Paul Newman, Joanne Woodward et Ina Balin. Les hauts et les bas financiers et conjugaux de la carrière d'un homme d'affaires. Traitement superficiel du sujet. Mise en scène habile mais conventionnelle. Interprétation valable. Liaison adultère présentée avec sympathie.

#### REMARIONS-NOUS (5)

Dimanche, 23h 30. Américain. 1953. Comédie de A. Hall avec Jane Wyman, Ray Milland et Aldo Ray. Disputes et réconciliations d'un couple d'artistes. Thème banal. Réalisation habile. Intérêt relatif. Interprètes de talent. Epilogue positif. Mariage traité à la légère.

#### SCARFACE (2)

Lundi, 14h 30. Américain. 1932. Drame policier de H. Hawks avec Paul Muni, Ann Dvorak et George Raft. La vie et la mort d'un gangster américain à l'époque de la prohibition. Un classique du genre. Construction remarquable. Rythme croissant avec l'action. Mise en scène très soignée. Musique de bonne venue. Interprétation vigoureuse. Dures violences.

### CHICOUTIMI — CJPM

#### LA GRIFFE DU COYOTTE (5)

Samedi, 18h 30. Italien. 1962. Western de M. Caiano avec Fernando Casanova, Maria Luz et Mario Feliciani. Un justicier masqué s'érige en défenseur des opprimés. Histoire naïve. Ensemble conventionnel. Interprétation quelconque. Courage. Violence dans un contexte d'époque. (a)

#### GARCONNIERE POUR QUATRE (6)

Samedi, 20h. Américain. 1962. Comédie de M. Gordon avec Kim Novak, James Garner et Tony Randall. Quatre hommes d'affaires louent une garçonnière en commun. Sans consistance. Satire ratée. Interprétation indifférente. Situations irrégulières. Epilogue positif.

#### L'OMBRE D'UN GEANT (5)

Samedi, 23h. Américain. 1966. Drame de M. Shavelson avec Kirk Douglas, Senta Berger et Yul Brynner. En 1947, un officier américain d'origine juive se met au service de l'armée juive en Palestine. Ensemble artificiel. De bons moments. Interprétation inégale. Patriotisme et courage du héros. Situation délicate.

#### LES GEANTS DE L'OUEST (4)

Dimanche, 19h 30. Américain. 1969. Western de A.-V. McLaglen avec John Wayne, Rock Hudson et Roman Gabriel. Après la guerre civile, des Nordiques sont amenés à secourir des Sudistes au Mexique. Spectacle de qualité. Scénario bien construit. Rythme rapide. Extérieurs judicieusement choisis. Bonne interprétation. Rapprochement d'anciens ennemis. (e)

#### DUEL EN SICILE (5)

Dimanche, 23h. Italien. 1954. Mélodrame de C. Gallone avec Ettore Manni, May Britt et Anthony Quinn. Un homme se compromet avec une femme mariée qu'il n'a cessé d'aimer. Réalisation moyenne. Excellente photographie. Interprétation inégale. Sensualité.

#### LE DEMON DE LA DANSE (5)

Lundi, 09h. Allemand. 1943. Film de music-hall de H. Braun avec Marika Rokk, Viktor Staal et Mady Rahl. Une danseuse malchanceuse est tirée d'embarras par un égyptologue. Scénario conventionnel. Réalisation alerte. Bons interprètes. Mariage traité à la légère.

#### L'ODYSSÉE D'UN SERGENT (6)

Lundi, 13h 30. Américain. 1963. Drame de B. Kulik avec Bradford Dillman, Lee Marvin et Vera Miles. De retour de la Chine communiste, un sergent de l'armée américaine est arrêté et accusé de trahison. Ensemble plutôt médiocre réalisé pour la télévision. Travail de routine. Interprétation honnête. Souci de justice chez un avocat. (a)

## Beaux Dimanches

# La facture

Cette semaine, aux Beaux dimanches, à 19h30, à la station de télévision CKRS de Jonquière, on présentera, dans le cadre de la série de théâtres A guichet fermé, une comédie en quatre actes de Françoise Dorin, intitulée La Facture.

Cette pièce, mise en scène et réalisée par Jean Dumas, a été jouée devant public, les 27 et 28 mars derniers, à l'auditorium du CEGEP de Saint-Jean-sur-Richelieu.

qu'elle est au monde. Or, un jour, on lui apprend qu'une telle chance, qu'une telle bonne fortune doit éventuellement se payer. Tout au long d'une vie, les bonnes et les mauvaises choses s'équilibrent en nombre.

Dès lors, Noëlle souhaite ardemment payer au plus vite la facture de son bonheur, afin de recommencer à être heureuse.

Elle appelle la malchance et tentera même de la provoquer.

Yves Létourneau Bernard

### L'auteur

En 1967, Paris applaudissait au théâtre de la Michodière la première pièce d'un jeune auteur inconnu, Frédéric Renaud.

Le mystérieux auteur dont la pièce, Comme au théâtre, remporta tout de suite un immense succès, se révéla bientôt être Françoise Dorin, comédienne, romancière, présentatrice de télévision et parolière de chansons, fille d'un prince des chansonniers (René Dorin) et épouse d'un roi du cabaret et de l'humour (Jean Poiret).

Deux ans plus tard, Françoise Dorin donnait une deuxième comédie, La Facture, et ce fut un nouveau succès, à croire que l'auteur est comme l'héroïne de sa pièce: tout lui réussit!

### Le thème

La Facture met en scène une célèbre esthéticienne, Noëlle Alban, à qui tout réussit dans la vie. Succès en affaires, succès en amour, succès partout. Le moindre souci, le moindre ennui, le moindre chagrin lui ont toujours été épargnés et ceci depuis

### La distribution

Denise Pelletier Noëlle Alban  
Gisèle Schmidt Mme Alice  
Yves Corbeil Franck, le valet  
Hubert Noël André Castel  
Béatrice Picard Nicole de Noisieux  
Jean-Marie Lemieux Jo Alban

## Gala des prix Orange et Citron

Le vendredi 26 avril à 23 heures, dans le cadre de l'émission Appelez-moi Lise, la chaîne française de Radio-Canada présentera, en direct, le "Gala des prix Orange et Citron".

A cette occasion, le public connaîtra les gagnants de ces quatre prix. Cette année, les journalistes et les photographes de presse ont mis en nomination:

Pour le prix Orange (femme): Rita Bibeau, Emmanuelle, Denise Filiatrault, Louise Forestier et Danielle Ouimet.

Pour le prix Orange (homme): Paul Berval, Jean Duceppe, Yvan Ducharme, Jacques Fauteux et Jean-Guy Moreau.

Pour le prix Citron (femme): Julie Arel, Geneviève Bujold, Claudine Chatel et Lise Payette.

Pour le prix Citron (homme): Robert Charlebois, Jacques Desrosiers, Denis Drouin, Pierre Lalonde et Donald Lautrec.

Les quatre lauréats seront interviewés par Lise Payette après avoir reçu leur panier d'oranges ou de citrons.

La remise des prix Orange et Citron est un événement qui, comme les premiers jours du printemps, s'amène tout doucement, sans pompe, sans déploiement, mais en dégageant, par contre, suffisamment de chaleur pour réchauffer notre monde artistique. Il s'agit surtout, pour les journalistes et les photographes de la presse artistique, de profiter de ce concours pour souligner l'extrême gentillesse de nombre de nos artistes.

Mais comme il n'y a pas de printemps qui ne nous

réserve quelques froidures inopinées, nos gens de plume et de lentille se permettent également de souligner la maladresse de quelques autres. Ils le font toutefois avec tellement d'humour que les prix Orange et Citron prennent véritablement l'allure d'une fête plutôt que celle d'un procès.

C'est ce qui fait le charme de cette manifestation annuelle que TV Hebdo par-raine depuis dix ans.

Cette initiative est un prolongement d'une manifestation semblable qui a lieu à Paris depuis vingt-cinq ans. C'est la journaliste Huguette Proulx qui a lancé l'idée et organisé les premiers concours à Montréal.

L'année du dixième anniversaire a déjà été marquée d'importantes additions. Tout d'abord, un comité spécial formé de dix journalistes réputés vient de se greffer au secrétariat permanent du concours, et on a accordé le droit de vote aux photographes officiels des principales publications artistiques.

Enfin, c'est le vendredi 26 avril, toujours à Appelez-moi Lise, que les noms des lauréats seront connus du grand public.



Denise Pelletier et Béatrice Picard sont deux des principaux interprètes de "La Facture".

**THEATRE CANADIEN ALMA**  
**THEATRE DIANA ROBERVAL**

**JUSQU'AU 25 AVRIL INCL.**

LES ARTISTES présentent UNE PRODUCTION  
PIERRE DAVID, JEAN-CLAUDE LORD

**BINGO**

UN FILM DE  
**JEAN-CLAUDE LORD**

avec RÉJEAN GUÉNETTE • ANNE-MARIE PROVENCHER  
CLAUDE MICHAUD • ALEXANDRA STEWART • GILLES PELLETIER  
JANINE FLUET • MANDA PARENT • ROGER LEBEL  
PIERRE VALCOUR • MARCEL SABOURIN • JEAN-MARIE LEMIEUX  
et JEAN DUCEPPE  
avec la participation amicale de WILLIE LAMOTHE  
MUSIQUE DE MICHEL CONTE

— plus —

**UN 2<sup>ième</sup> FILM en COULEURS**

# Fourrures = Fourrures

**L'ENTRETIEN DE VOS FOURRURES  
C'EST LE PLUS IMPORTANT!**

### ● ENTREPOSAGE

● A COMPTER DE **\$6.00**

- TAILLEUR POUR VOS REPARATIONS ET TRANSFORMATIONS
- NETTOYAGE ET FINITION
- SALONS OUVERT TOUTE L'ANNEE
- SERVICE DE CUEILLETTE ET DE LIVRAISON

# F AUCHER & BERGERON OURRURES INC.

JONQUIERE,  
273, ST-HUBERT,  
542-2781 — 542-4118

CHICOUTIMI,  
GAGNON FRERE,  
543-8645

### CINEMA

Sortie du film AU BOUTT de Roger Laliberté, le 26 avril, à l'école Lafontaine et à l'UQAC.

KING KONG, film américain de 1933, de Morian Cooper et Ernest B. Schoosack, sera présenté au ciné-club régional, les 22 et 23 avril.

L'AUTRE, film de suspense américain de Robert Mulligan (1972), sera présenté le 26 avril à la salle François-Brassard, dans le cadre du festival des films à \$0.50.

### AUTRES ACTIVITES

La journée d'orientation de L'INSTITUT DES ARTS AU SAGUENAY aura lieu le 28 avril au Centre culturel de Jonquière.

## ACTIVITES ARTISTIQUES

### EXPOSITIONS

JEAN-PAUL LAPOINTE expose à la galerie d'Art esquimaux.

NICOLE TREMBLAY expose au Centre culturel de Jonquière.

LISE RUEL expose à la salle La Coquille du restaurant Gosselin de Jonquière.

JEAN LE PHOTOGRAPHE expose dans le hall de l'auditorium d'Alma, jusqu'au 21 avril.

Le CAMERA CLUB d'Arvida tient son 31<sup>ème</sup> salon annuel de la photographie, jusqu'au 23 avril, dans le hall de l'hôtel de ville d'Arvida.

### SPECTACLES ET CONCERTS

Récital donné par les chorales participant au Rallye Chorales, le 21 avril en matinée à la salle François-Brassard.

Récital par la chorale CLE DE SOL de la paroisse Ste-Marie de Jonquière, le 21 avril à 20h. en l'église Ste-Marie. La FANFARE d'Arvida participera également à ce concert.

Récital de GILLES VALIQUETTE, le 24 à l'auditorium Dufour et le 25 à la salle François-Brassard.

Récital du pianiste ANDRE GAGNON, le 24 avril à l'auditorium d'Alma et le 28 à la salle François-Brassard.

Soirée de POESIE ET MUSIQUE ANCIENNE, le 27 avril au Centre culturel de Jonquière.

Spectacle de la troupe de folklore LES TARENTELES, d'Arvida, le 27 avril à 20h. à l'école Ste-Lucie d'Arvida.

CULTURECHO, à l'auditorium d'Alma, du 27 avril au 4 mai.

ROBERT GIRARD, organiste, donnera un récital, le 28 avril en l'église Notre-Dame de Grâce de Chicoutimi, dans le cadre des concerts offerts par la société NDG.

Spectacle de RAOUL DUGUAY, le 29 avril à l'auditorium Dufour, et le 30 à la salle François-Brassard.

# Vos bandes illustrées...

# LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

LE QUOTIDIEN, 19 AVRIL 1974



Hanna-Barbera  
**YOGI TOUITS**

HÉ! NÉ! NÉ!  
C'EST LE  
CAFÉ YOGI

L'ASSIETTE BLEUE  
SEULEMENT  
... 27¢? **27¢!!**

OH! VOILÀ UNE DÉFLATION QUI INQUIÈTERA LE GOUVERNEMENT... IL FAUT L'ENCOURAGER!

JE PRENDRAI VOTRE ...

LA VOILÀ!

HÉ, NÉ, NÉ, C'EST LE YOGI-CAFÉ...

SLURP! SLURP!

**YIPE!**

**Oooooo-wo!**  
**GROAN**

4-21

SAINTE BÉNITE, YOGI! EST-CE QUE TU ESSAIS... DE M'EMPOISONNER?

FAITE VOTRE "MEA CULPA" MON BON MONSIEUR...

VOUS AVIEZ ÉTÉ AVERTI AMPLEMENT!

REPAS ET GAZ

HÉ, NÉ, NÉ, C'EST LE YOGI-CAFÉ...

L'AFFICHE INDIQUE BIEN: "REPAS ET GAZ"!

©1974 McNaught Synd. © Hanna-Barbera Prods. Inc.

Hanna-Barbera  
**LES PIERREAFEU**

J'AI AJOUTÉ CETTE CHAMBRE POUR LES ENFANTS ET J'AI AJOUTÉ CETTE TABLE À PIQUE-NIQUE!

TU AS BIEN RÉUSSI MON VIEUX!

C'EST UN BON HOBBY QUE DE TRAVAILLER LE BOIS, FRED!

QUEL EST TON DERNIER PROJET?

UN NOUVEAU PIANO CONÇU!

ALORS FRED, QU'EST-CE QUE TU EN PENSES?

CE QUE J'EN PENSE...

**YABBA DABBA DOO!!**

4-21

...C'EST TOI QUI A CONÇU LE MODÈLE?

DANS MON PETIT ATELIER!

ET... TA FEMME, QU'EST-CE QU'ELLE PENSE DE TON IDÉE?

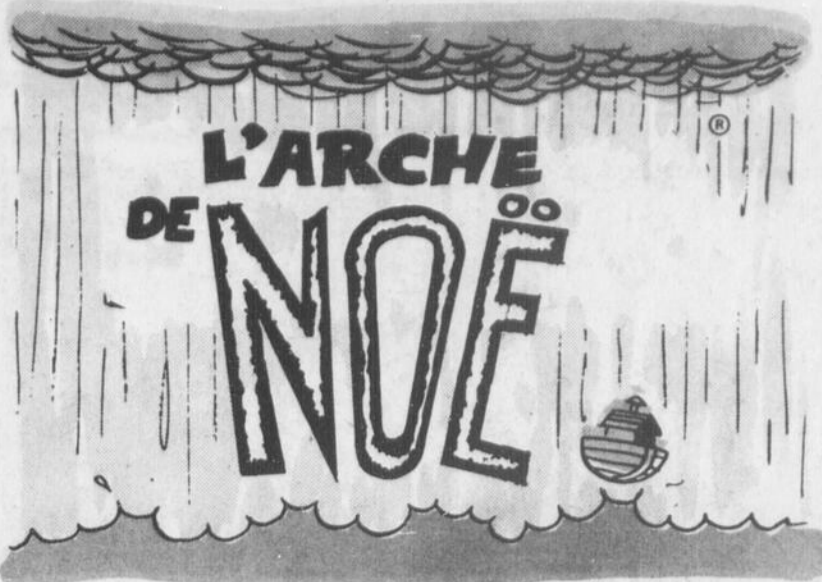
ELLE L'A TROUVÉ FORMIDABLE!

ELLE N'AIMAIT PAS CELA QUAND LES GENS LUI DISAIENT QU'ELLE A LES "PATTES" COMME UN PIANO!

VOULEZ-VOUS UNE TASSE DE CAFÉ?!

©1974 McNaught Synd. © Hanna-Barbera Prods. Inc.





# Gentry GALEN le champion...

"L'ASSAILLANT" DE GENTRY GALLANT A TENU CELUI-CI EN JOUE AVEC UN PISTOLET... VIDE!

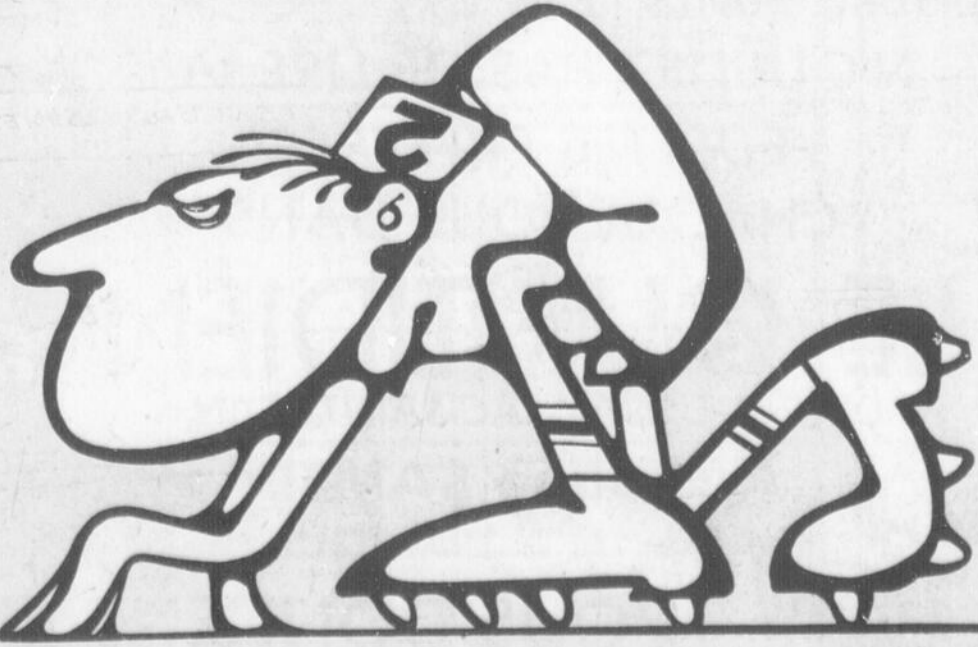


SA SURPRISE ATTEINT LE COMBLE AU MOMENT OÙ SON "ASSAILLANT SE DÉCOUVRE..."



**LE SPORT**  
NOUS L'AVONS A  
L'  EIL ...

**LE QUOTIDIEN**  
DII SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN



EN VENTE CHEZ TOUS LES DÉPOSITAIRES

**Prince Valiant**  
AU TEMPS DU ROI ARTHUR  
par HAL FOSTER

NOTRE RÉCIT: COMMENT ALRICK RÉUSSIT-IL À ÉVITER LE GARDE ET À ATTEINDRE LE SOMMET DÉFENDU... NUL NE LE SAIT. SON REGARD SE PORTAIT VERS L'OUEST... MAIS IL N'Y VOYAIT RIEN D'AUTRE QUE DU BROUILLARD...



LA LUNE SE LEVÂT ENFIN ET DANS LA PÂLE LUMIÈRE IL DÉCOUVRIT LE SENTIER QU'IL POURRAIT EMPRUNTER POUR AMORCER LA DESCENTE DANS L'ÉPAIS BROUILLARD.



IL AVAIT VRAIMENT DÉCOUVERT LE CHEMIN SECRET, OÙ UNE VÉRITABLE ESCALIER AVAIT ÉTÉ CONSTRUITE À TRAVERS LES SIÈCLES PAR DES JEUNES ASSOIFÉS D'AVENTURES ET DESIRANT ÉLARGIR LEUR HORIZON...



APRÈS LE LEVÉ DU SOLEIL LA BRÛME SE DISSIPÉ ET ALRICK PEUT ENFIN SE REMPLIR LES YEUX. DEVANT LUI UN NOUVEAU ET VASTE MONDE S'ÉTEND PLUS LOIN QUE SON CHAMP DE VISION... UNE RIVIÈRE D'ARGENT SERPENTE À TRAVERS LES FORÊTS ET LES VERTS PÂTURAGES. IL Y A DES VILLAGES ET DES FERMES. IL N'AVAIT JAMAIS CRU QUE LE MONDE...



...ÉTAIT SI GRAND, IL CONTINUE DE DESCENDRE JUSQU'À CE QU'IL ATTEIGNE UN POINT DE NON RETOUR... SUR UN ROCHER ESCARPÉ... UNE FOIS QU'IL AURA SAUTÉ... IMPOSSIBLE DE REVENIR. DOIT-IL REMONTER VERS SA VALLEE ET KARINENA OÙ BRAVER LES PÉRILS D'UN MONDE INHOSPITALIER? ... IL SAUTE!



LA PÉRILLEUSE DESCENTE EST TERMINÉE ET ALRICK SE DIRIGE VERS L'OUEST ET C'EST AVEC ENTRAÎNEMENT QU'IL... SORT DE NOTRE HISTOIRE...



KARINENA RETIEN SES LARMES ELLE APPRÉHENDAIT CELA. LE SORT DE CELLE QUI DONNE SON CŒUR À UN JEUNE EN QUÊTE D'AVENTURES. ILS DISPARAISSENT TOUJOURS LAISSANT DERRIÈRE EUX LES GENS TROP SÉDENTAIRE...



"BEN, ARN, ALRICK SEMBLE AVOIR DÉCOUVERT UNE ROUTE POUR SORTIR. PEUT-ÊTRE QU'ON POURRA LA TROUVER NOUS AUSSI..."  
LA SEMAINE PROCHAINE: LE DUC RUEL... 4-21  
1941

**MANDRAKE le magicien** par LEE FALK

L'OISEAU DE FEU GEANT... FRUIT DU CHARBON VIVANT...

SAUVONS-NOUS! L'OISEAU DE FEU!

LES HOMMES VÉGÉTAUX DANS L'ÉTRANGE MONDE DE "X"...

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE?

OUCH... OW...

RIEN. SEULS LES HOMMES DE CHAIR PEUVENT NOUS AIDER!

LES OISEAUX DE FEU PROVIENNENT DES GRANDS OEUFS... QUAND LA Foudre LES FRAPPE ILS S'ALLUMENT... ET ILS NAISSENT!!

Lee Falk and Harbois 4-21

ENSUITE ILS S'ENVOIENT POUR LEUR COURTE VIE, BRÛLENT... PUIS TOMBENT!

COMME DES MÉTÉORITES!

SI CELUI-CI N'EST PAS ABATTU... TOUTE MA FAMILLE PÉRIRA... SEULS LES HOMMES DE CHAIR PEUVENT LE FAIRE!

OW! OUCH!

REGARDEZ UN HOMME DE CHAIR...! AIDEZ-NOUS! TUEZ L'OISEAU DE FEU!

QUEL MONDE ÉTRANGE!

À SUIVRE

CHERS AMIS (ES), N'oubliez pas de lire vos VEETTES PRÉFÉRÉES, CHAQUE JOUR DANS

**LE QUOTIDIEN**  
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

A chaque SAMEDI

VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS.

Hanna-Barbera LES PIERREFEU

Gentry GALEN le champion

DINO

LES PIERREFEU

LES PIERREFEU

# LITTERATURE

## LA DERNIÈRE EXPLORATION

VOYAGE DANS UN MONDE QUI SE MEURT

### Alain Bombard



la presse

### L'homme survivra-t-il à sa civilisation?

**Dr Bombard, vous venez de publier, aux Editions La Presse, un livre au titre pessimiste, pour ne pas dire dramatique: "La dernière exploration. Voyage dans un monde qui se meurt." Pourquoi ce titre?**

Parce que les hommes, malheureusement, ne se rendent pas suffisamment compte que la pollution, sous toutes ses formes, menace grandement notre navire, la terre; et que ce navire n'est pas interchangeable. Si bien que, si l'on ne change pas, si notre attitude de vie ne subit pas des modifications marquées, cette exploration risque fort d'être la dernière.

**Le XXe siècle est-il seul responsable de cette pollution qui le menace?**

Pas du tout. Il faut bien comprendre que, pendant des siècles, l'homme s'est posé comme aménageur du monde et qu'il s'est, à ces fins, servi de la nature. Surtout, et c'est là l'erreur originelle, à partir du XVIIIe siècle, il a modifié la structure de sa civilisation, introduisant dans l'univers des produits indestructibles, les non-recyclables. De ce jour, la pollution occupait le monde.

**Le progrès engendrait donc la pollution?**

En un certain sens, oui. Seulement, il faut bien admettre la conviction qu'avait l'homme du XIXe siècle d'œuvrer pour le bonheur de l'humanité. Il ne pouvait prévoir qu'au côté positif de cette civilisation nouvelle (augmentation de l'espérance de vie; diminution des fleaux; etc.) viendrait se greffer une masse immense de négatif: Nous recevons donc aujourd'hui une somme importante de déchets, accumulés depuis plus de 200 ans, résultats de l'erreur d'une civilisation faisant abstraction de la biologie, fonctionnant uniquement selon les lois de la physique et de la chimie.

**Y a-t-il moyen de changer les choses?**

Bien sûr. Aujourd'hui, grâce au progrès, la biologie est devenue une science exacte. D'où la possibilité de la réintégrer à la marche de notre civilisation. De plus, et surtout, contrairement aux

hommes des XVIIIe et XIXe siècles, nous connaissons la faute originelle de notre civilisation - fabriquer des produits non recyclables. Nous pouvons donc tout corriger.

**De quelle façon?**

Plusieurs solutions ont été proposées. L'une, la "croissance zéro", propose un arrêt de consommation chez les pays producteurs de biens de consommation; seuls devraient être alimentés les pays qui n'ont pas encore atteint un niveau de vie suffisant. C'est là une solution séduisante, mais, je pense, peu réalisable. Une autre des solutions proposées consiste en un retour au XVIIIe siècle... Solution totalement irréalisable, ne serait-ce qu'en raison du nombre d'hommes qu'il y a sur la planète: il est impossible de revenir à des techniques qui diminueraient le rendement à l'hectare, c'est-à-dire la quantité de production. La solution véritablement viable ne semble être une mutation de notre civilisation du non-recyclable au biodégradable. Notre rôle est maintenant d'incorporer les sciences de la vie à celles de la matière.

Et l'on voit ce que je veux dire. Il faut commencer, dès maintenant, à remplacer les produits non biodégradables par leurs équivalents biodégradables. Nous avons les possibilités scientifiques et techniques de le faire.

**Il y a donc espoir?**

Bien sûr! C'est la science qui nous a mis dans ce marasme, c'est elle de nous en sortir. D'ailleurs, j'espère avoir pour prochain livre: Voyage dans un monde qui s'est sauvé.

#### LA COTE DES LIVRES.

- |   |                    |
|---|--------------------|
| <b>Titre</b>                                    | <b>Auteur</b>      |
| 1. Madam  | Xaviera Hollander  |
| 2. Mon jardin                                   | Gaston Charbonneau |
| 3. L'exorciste                                  | Blatty             |
| 4. Techniques du jardinage                      | Poulliott          |
| 5. Provencher, le dernier des coureurs des bois | Provencher         |

Les chiffres publiés dans cette rubrique nous ont été fournis par les librairies suivantes: Librairie Garneau, Galeries du Lac-St-Jean; Librairie Garneau, Place du Royaume; Librairie Générale, Jonquière.

## Un livre sur "la naissance, les enfants et l'amour"...

**Agnès Rosenstiehl, vous avez écrit, et dessiné, "La naissance, les enfants et l'amour". Pourquoi?**

Je suis moi-même, vous le savez peut-être, mère de famille de quatre enfants: Pierre, Paul, Julie et Augustin. Or, l'an dernier, alors que j'attendais Augustin, j'entrepris de trouver, pour mes propres enfants-pour Pierre, particulièrement, qui a neuf ans-un livre d'images qui explique la naissance. J'en ai trouvé une quinzaine, orgueilleusement bourrés de problèmes techniques (spermatozoïdes, etc.) qui ennuièrent prodigieusement les enfants. Rien qui ne leur parle d'amour, de tendresse, rien qui ne s'adresse à leur sensualité. C'est alors que je me suis mise au travail. L'ouvrage a été prêt en neuf mois. Il naissait en même temps qu'Augustin.

**Vous croyez donc qu'il faut faire l'éducation sexuelle des enfants?**

Cela me semble une évidence. Dès leur plus jeune âge, les enfants sont confrontés à des situations, des images et des propos qui risquent de les choquer.

Nous vivons, nous ne pouvons l'oublier, une époque où les émissions de télévision, les revues, les vitrines, voire même les gens, font étalage de tout. Pouvons-nous ou voulons-nous croire nos enfants aveugles? Devons-nous les laisser résoudre entre eux les questions qui, inévitablement, leur viennent à l'esprit?

Vaut mieux les instruire bellement de ce qui est vraiment...

**Et quand commencer?**

Il n'y a ni âge ni loi. Il s'agit de marcher avec l'enfant, de se laisser guider par ses questions pour lui donner l'information qu'il demande. Aucun enfant ne ressemble à l'autre, chacun a ses propres besoins, ses propres questions. Il faut répondre avec amour, justesse et délicatesse. Il faut, surtout, capter toute la confiance de l'enfant.

Tout cela est un peu difficile, un peu gênant parfois... ce qui explique la publication de livres qui aident à la fois parents et enfants. Ainsi, avec "La naissance, les enfants et l'amour", je n'ai aucunement voulu remplacer les parents, mais plutôt les assister dans leur tâche d'éducateurs.

Le texte, il y en a très peu, laisse aux parents l'opportunité d'inscrire, dans le déroulement de l'histoire, leurs propres valeurs; de transmettre à l'enfant leur éthique religieuse ou morale. Quant aux dessins, s'ils sont très simplifiés et en noir et blanc, c'est pour que l'enfant puisse s'identifier à l'enfant du livre. Afin que ce soit lui qui parle là, afin que se soit son papa, sa maman, qui lui répondent, là, à côté.

**Vous avez, je crois, volontairement évité les photos?**

Très volontairement. Les photographies, qui, en France, remplissent les ouvrages d'éducation sexuelle pour enfants, sont, je crois, trop crues, trop figées, pour être mises entre les mains de jeunes enfants. Elles choquent, souvent elles blessent. Le dessin laisse, au contraire, place à la tendresse et au mouvement. Là où les photographies crient, les lignes suggèrent.

**Et quelle a été la réaction des enfants?**

Une réaction assez joyeuse; surtout, aucune manifestation de scandale-rire bruyant, rougeur... J'ai eu l'impression que ça colait tout seul. Les pages étaient tournées sans que ne se produise de réaction violente, même de réaction évidente. C'était un livre comme les autres, une histoire que l'on délaisse parfois sans l'avoir terminée, et qui traîne avec les jouets et les contes de Perrault...



Agnès Rosenstiehl, mère de famille de quatre enfants, vient d'écrire "La naissance, les enfants et l'amour", un livre portant sur l'éducation sexuelle des enfants.

### "Clair-obscur" 1974

Voici comment Ernest Pallascio-Morin explique la naissance de "CLAIR-OBSCUR":

"Avec quelques amis, dont Louis Francoeur, autour d'une petite table à café, quelqu'un lance le mot. Qui peut écrire un recueil de poèmes fantaisistes en moins de trois semaines? C'était un défi.

Je l'ai relevé pour rire. Mais une fois la plume à la main, je ne risais plus du tout. Faire vite et bien, a-t-on dit, cela ne va pas tellement ensemble.

"Quelques portraits fantaisistes, un petit tour au bout des saisons, d'autres fantaisies au bout d'un crayon, enfin, faire vibrer la corde sensible du sentiment. Peut-être pouvai-je réussir?"

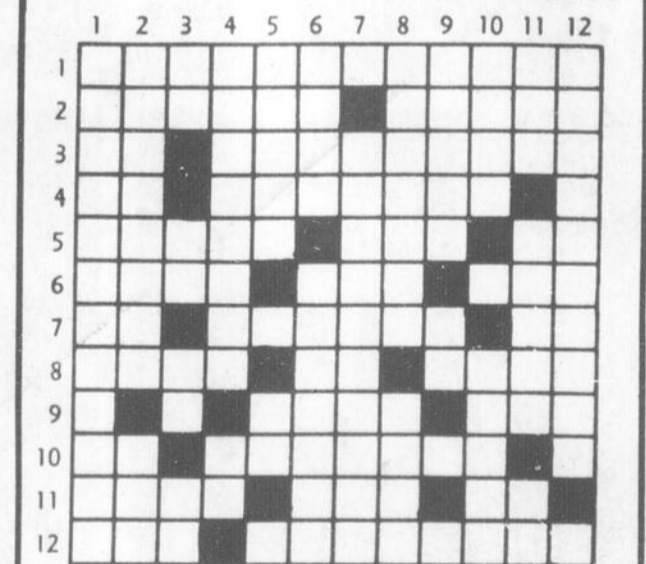
C'est ainsi, qu'en 1939, Ernest Pallascio-Morin

écrivait la première version de "CLAIR-OBSCUR". "CLAIR-OBSCUR" est aujourd'hui réédité par LES PUBLICATIONS E-CLAIR LIMITEE dans sa collection Mini-Poche.

Ce n'est pas un hasard. 1939 ayant marqué le début de la littérature moderne québécoise, nous avons pensé rendre un hommage à l'un de nos plus prolifiques auteurs en faisant revivre des textes qui n'ont rien perdu de leur saveur.

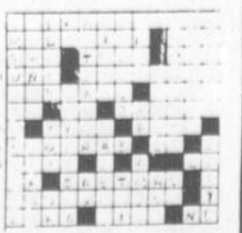
## MOTS CROISES

problème: no 156



HORIZONTALEMENT VERTICALEMENT

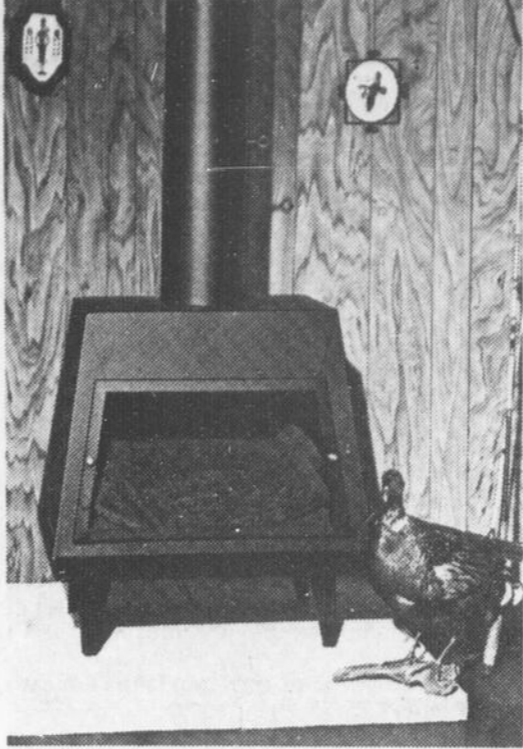
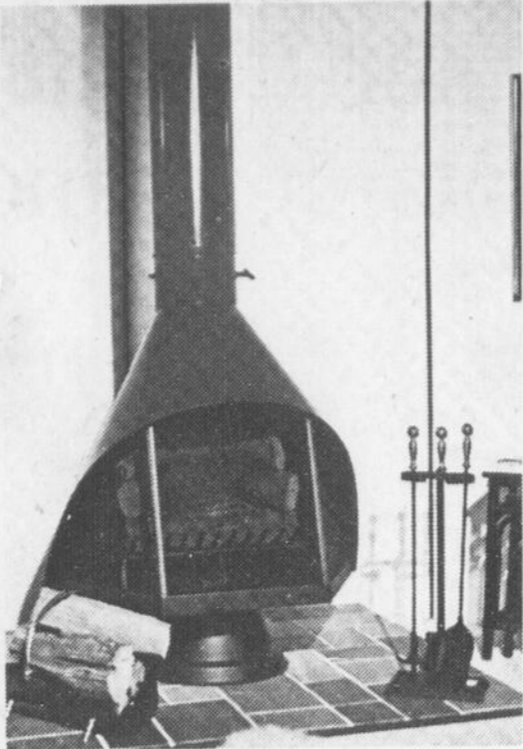
- |   |   |
|---|---|
| 1- Personne qui répare une oeuvre d'art.  | 1- Cri des tourterelles   |
| 2- Principe liquide des huiles végétales.-- Fermé à la circulation.                                   | 2- Port du Danemark. Pronom personnel.  |
| 3- Coutumes.-- Eruptions cutanées.  | 3- Pronom personnel. Gilles Langlois.-- Pronom personnel.-- Patrie d'Abraham. |
| 4- Démonstratif.-- Manquer à faire.   | 4- Homme d'Etat grec né à Corinthe.-- En les.                                 |
| 5- Se dit des griffes de certains animaux.-- Allez en latin.-- Tellement.                             | 5- Doué de vie.-- Symbole du grade.   |
| 6- Ouellé.-- Organisation des Nations unies.-- Terme au tennis.                                       | 6- Affluent de l'Oubargui.-- Qui occasionne des frais.                        |
| 7- Parcours des yeux. Parées.-- Petit ruisseau.   | 7- Route à suivre dans un voyage  |
| 8- Irlande.-- Infinitif. Vicié.   | 8- Découragé.-- Joindre.  |
| 9- Chenal.-- Pic des Pyrénées.  | 9- Ne pas dire, cacher. Saint.  |
| 10- Eminence.-- Brisé de fatigue.   | 10- Va ça et là, à l'aventure.-- Vieilles.                                    |
| 11- Pronom personnel. Un des cantons suisses.-- Infinitif.  | 11- Autre nom de l'aurochs.-- Construction vitrée.-- Note.                    |
| 12- Tour d'adresse.-- Opérations par lesquelles on retranche du corps humain ce qui lui est étranger. | 12- Remettra en son premier état.   |



## HOROSCOPE

LE CAPRICORNE (du 22 décembre au 20 janvier)	Le meilleur remède à la solitude est une vacance. Si vous désirez être estimé, cessez de critiquer à tort et à travers. Les peines semblent dominer votre vie. Votre jour: lundi.
LE VERSEAU (du 21 janvier au 19 février)	On remarque chez-vous la tendance à la morbidité. Cessez de faire des montagnes avec des riens. La santé pourrait être meilleure si vous preniez des marches au grand air.
LES POISSONS (du 20 février au 20 mars)	La vérité est parfois choquante, mais si vous en tirez la meilleure partie, vous serez encore plus estimé de votre entourage. Votre coeur bat pour un homme ultra-séduisant.
LE BELIER (du 21 mars au 20 avril)	Ne vous complexez pas pour votre apparence, on vous admire pour votre simplicité et votre personnalité. Les jaloux essaient de vous embêter. Votre jour: mercredi.
LE TAUREAU (du 21 avril au 20 mai)	Une amie vous fait des confidences plutôt intimes. Sachez les respecter, car l'indiscrétion est un vilain défaut. La situation sentimentale se range cette semaine. Votre jour: vendredi.
LES GÉMEAUX (du 21 mai au 21 juin)	Vous êtes capable d'assumer une plus grande autorité. Les compagnons de travail admirent votre dévouement et votre tenacité. Les récompenses se font nombreuses. Votre jour: jeudi.
CANCER (du 22 juin au 22 juillet)	Une peine de coeur assombrit vos jours. Ce n'est que passer. Faites confiance à vos proches, cela vous soulagera. Si vous persistez à travailler si fort, la santé va diminuer.
LE LION (du 23 juillet au 23 août)	On ne vous considère pas comme un amateur dans le domaine sentimental. Vos prouesses font souvent les manchettes. Ayez un peu plus de charité pour les coeurs que vous avez gagnés.
LA VIERGE (du 24 août au 22 septembre)	Les journées pluvieuses vous rendent taciturnes. Vous êtes un enfant du soleil. La rentrée d'argent ce jour-ci est considérable. Soyez à la hauteur de la situation. Votre jour: samedi.
LA BALANCE (du 23 septembre au 22 octobre)	Une tâche vous accapare. Les envieux aimeraient vous voir dans un état semblable aux leurs. Evitez tout conflit avec l'être aimé, car lui seul saura vous comprendre. Votre jour: lundi.
LE SCORPION (du 23 octobre au 22 novembre)	Une personne de l'autre sexe vous fait des avances. C'est à vous de les accepter ou de les refuser. Votre tendresse est bien connue. La santé est très bonne. Votre jour: vendredi.
LE SAGITTAIRE (du 23 novembre au 21 décembre)	Ne vous vantez pas trop. Les astres sont favorables aux couples qui désirent augmenter leur famille. Les régimes sont à conseiller pour ceux où celles qui font de la pression.

# LE BRICOLAGE



## Foyers naturels

Rien ne vous ramène plus rapidement "au bon vieux temps" que la chaleur et l'atmosphère d'une bonne bûche qui pétille durant la soirée. Cela impose la détente et unit encore plus la famille installée autour du feu. C'est pourquoi le foyer au bois demeure le favori des décorateurs de maison.

## Foyers au gaz

Voici un heureux compromis pour le propriétaire de maison intéressé à la flamme réelle et qui ne désire pas s'embarasser de couper les bûches, nettoyer les cendres et de toute autre corvée habituellement nécessaire lorsque vous brûlez du bois.

Un foyer au gaz est un peu plus dispendieux qu'un foyer électrique parce qu'il doit être relié à un tuyau de cheminée existant ou à un conduit pré-fabrique qui peut s'acheter avec l'unité.

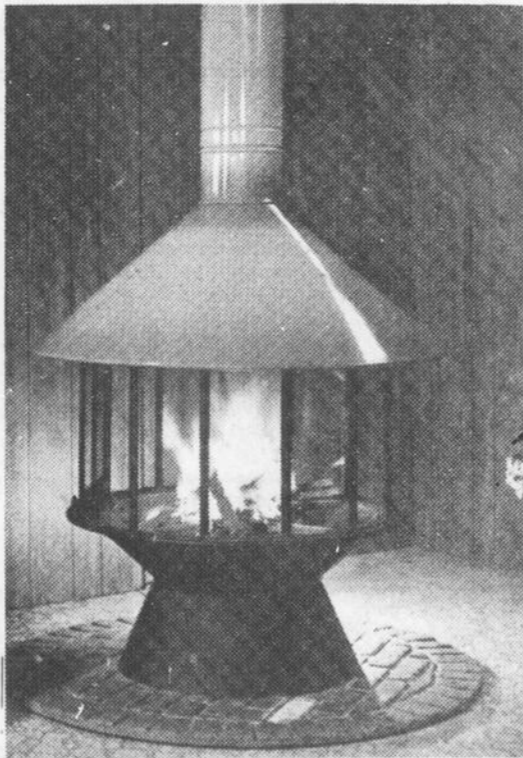
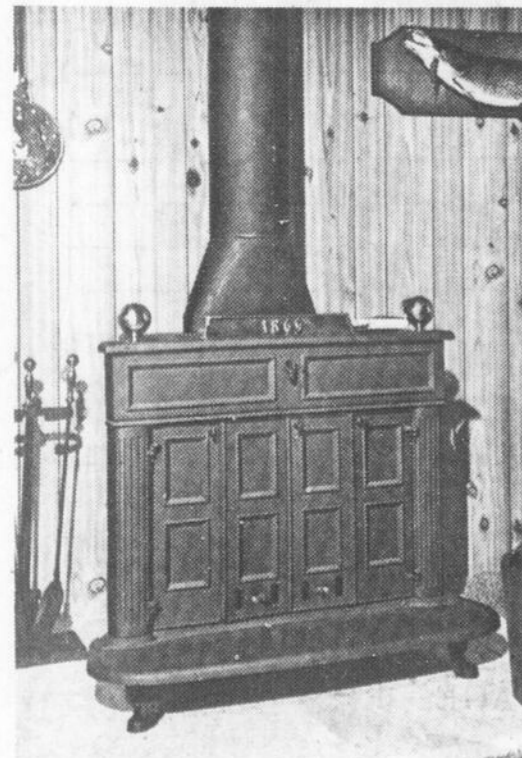
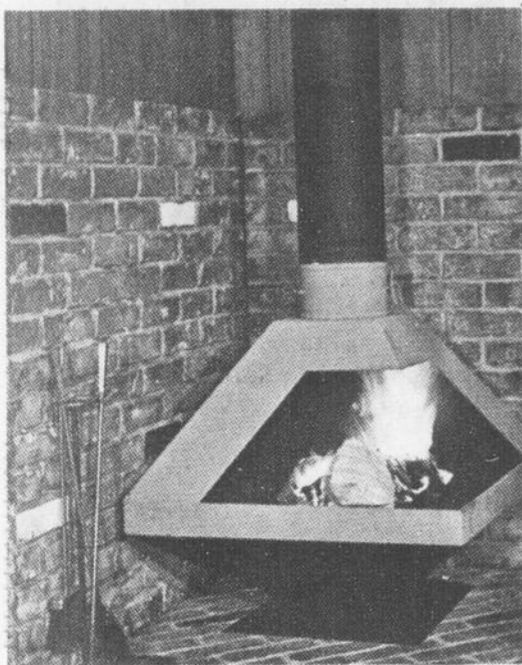
Toutefois, il est moins dispendieux que le modèle naturel pré-fabrique. Dans la plupart des cas, le bricoleur talentueux n'a qu'à encadrer l'unité. Ces foyers sont disponibles en une variété de modèles attrayants qui peuvent aussi s'employer pour chauffer votre sous-sol. Alors, si l'entrée du gaz naturel est déjà installée, vous désirez probablement vous informer sur ce genre d'unité avant de prendre une décision finale.

## Foyers électriques

La méthode la plus facile et la plus économique d'obtenir un foyer pour votre sous-sol est d'investir dans un foyer électrique. Ils ont l'air réels — avec bûches qui semblent pétiller — et sont disponibles en un choix varié dont la plupart ne demande qu'une sortie électrique régulière pour les mettre immédiatement en marche.

Certains sont suspendus au mur, d'autres sont des modèles de plancher disponibles avec cheminée et âtre, tandis que d'autres sont incorporés dans un bar ou un stéréo et peuvent être déplacés comme un meuble.

Certains modèles plus récents donnent de l'air chaud contrôlé par thermostat. Le rendement de chaleur peut s'élever jusqu'à 6 000 BTU, ou suffisamment pour chauffer une ou deux pièces. Comme ces unités demandent des sorties à trois fils, tout comme une cuisinière électrique, vous feriez mieux de demander un électricien reconnu pour en faire l'installation.



## Cave à vin

Devriez-vous en posséder une? Eh bien, si vous n'aimez pas le vin ou préférez la boisson forte, ou ne buvez pas du tout, vous avez déjà la réponse à la question. Mais, d'un autre côté, si vous recevez régulièrement et si le vin fait partie de vos boissons préférées, voici le temps de donner considération à une cave à vin.

Toutefois, comme le vin peut être entreposé presque partout, la question d'une cave à vin lorsque vous redécouvrez n'est que de nature décorative. Alors, vous devez tout d'abord décider si la cave à vin entre bien dans le décor que vous recherchez. Les dessins "El Matador" et "Rusticana" se plient très facilement à l'idée d'une cave à vin car elle fait partie intégrale de l'époque.

Cependant, une cave à vin pour les dessins "Madame Butterfly" ou "Le Nautique" serait un peu en dehors du caractère.

Les croquis présentés ici vous seront d'une aide précieuse dans la construction des tablettes nécessaires. La seule chose dont vous devrez vous rappeler est le fait qu'il n'est jamais très bon d'entreposer le vin près d'une fournaise ou d'un conduit à air chaud. Tout autre endroit sera satisfaisant.

Lorsque vous construisez une cave à vin, vous pouvez pousser à l'extrême et en fabriquer une, telle que l'on voit dans les films ou dans les livres avec briques et rangées sur rangées de barils (une vraie fierté, quoi) ou vous pouvez encore utiliser les placards non employés, le dessous de l'escalier, ou tout autre endroit à votre choix.

Mais ce qui est important, soyez certain de vous en servir. Rien n'ajoute plus au coût de toute entreprise, que l'addition d'une idée qui paraît excellente au début et qui perd ensuite de son utilité.

## BRICOLONS

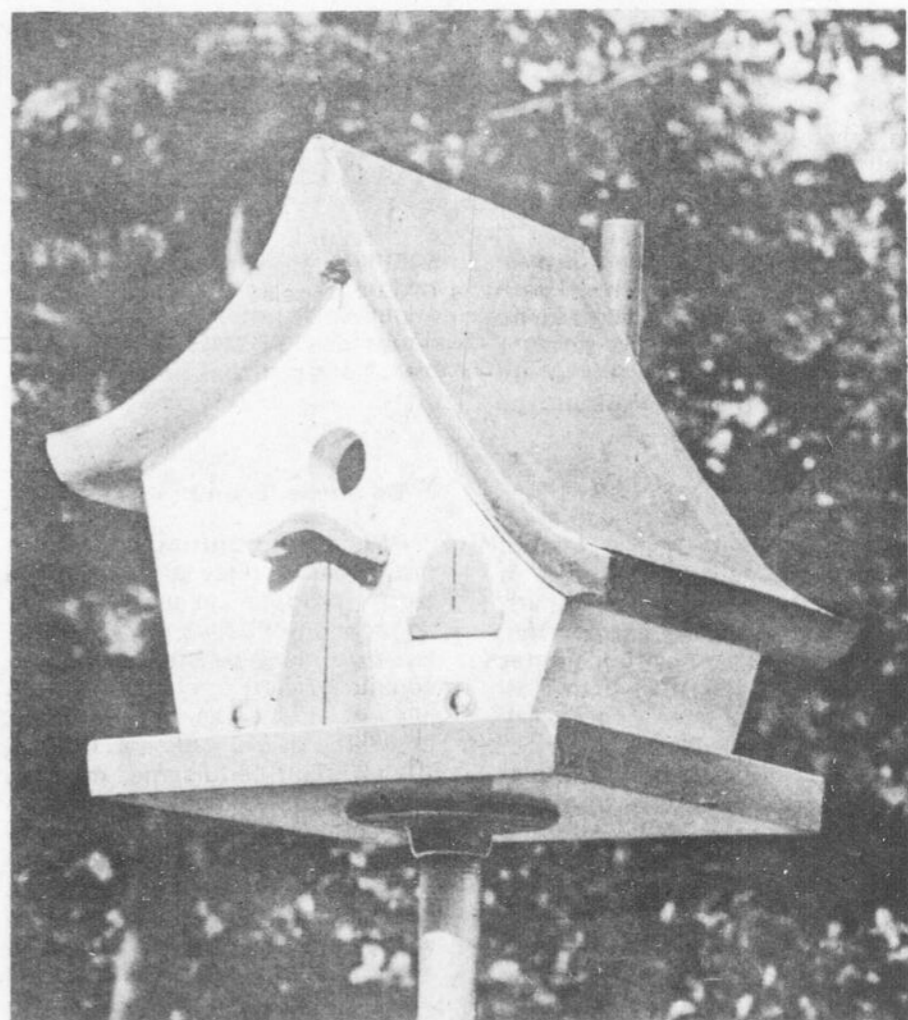
### PROJETS PLEIN-AIR Ensemble de Pique-Nique



Cette pratique table pliante et les bancs assortis ont été conçus pour les familles qui "sont en vacances" tous les jours de l'été, à la ville comme à la campagne. Les 2 côtés abaissés, cette table barbecue mesure 57" de long sur 15 de profond. Mais une fois relevés, les dimensions hors-tout sont 57" de diamètre; donc suffisamment grande pour accommoder confortablement 8 convives.

Cette possibilité de se replier qu'à cette table facilite le remisage et les problèmes de logement dans un petit jardin. Le plan, signé Jean-Marc Doré, suggère l'utilisation de redwood mais du cèdre ou du pin sont également recommandables. Les formes arrondies des pièces sont des plus faciles à tracer à l'aide des patrons grandeur nature du plan. Demandez votre exemplaire du plan no 796-8 à \$3.24.

### Coquette maisonnette pour rostelets



Voici une très jolie maison d'oiseaux genre "conte de fée" très facile à faire. Seulement quelques retailles de bois sont nécessaires. Le toit est simplement réalisé à l'aide de retailles de bois recouvertes, par la suite, d'une feuille de tôle. Le plan définit très bien la marche à suivre. Patrons grandeur

nature des pièces. Le fond de la maisonnette s'enlève facilement pour le nettoyage. Cette petite maison ajoutera de la gaieté à votre jardin en attirant les oiseaux à vivre dans cette maison que vous aurez construite à leur intention. Demandez le plan no 306 de Jean-Marc Doré, à \$1.62.

### OFFRE EXCEPTIONNELLE!

Série de 10 formidables revues de plans compets que tout bricoleur réalisera avec joie; leur réussite fera sa fierté. Des revues de 28, 32 et 52 pages, des plans d'articles pour meubler ou redécorer votre maison, votre sous-sol, votre parterre et votre patio. Vous obtenez: 10 revues, 83 projets à réaliser, 300 pages d'informations diverses, 449 illustrations et dessins. Une petite collection sur le bricolage, la construction et la décoration que tout bricoleur se devrait de posséder. Régulièrement vendues \$1.00 chacune, elles vous sont offertes à 10 pour \$5.00, soit \$0.50 chacune. A vous d'en profiter!

Série J-10...\$5.00

LE QUOTIDIEN  
DU LA GUENAY LAC SAINT JEAN

**LE COIN DU BRICOLEUR** J. M.

316 Labrecque — C.P. 218 — CHICOUTIMI

S'il vous plaît me faire parvenir:

.....796-8 (Ensemble de pique-nique) à \$3.24

.....306 (Coquette maisonnette pour rostelets) à \$1.62

.....J-10 (10 revues formidables) à \$5.00

Prière d'ajouter \$0.20 si vous payez par chèque.

J'inclus la somme de \$ .....

NOM: \_\_\_\_\_ (lettres moulees)

ADRESSE: \_\_\_\_\_

LOCALITE: \_\_\_\_\_



## DOSSIER

## Le Canada, le Québec et la Communauté européenne

Grâce à la collaboration de la Revue du Marché Commun, publiée par les Communautés européennes à Paris, il nous fait plaisir de présenter à nos lecteurs un texte qui a paru récemment dans cette revue. L'auteur de ce texte, Paul Pili, est professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi. Notre Université est la première qui a apporté une contribution aux relations entre le Canada et la Communauté sur les continents Nord-américain et européen.

Si 1973 fut déclarée de façon unanime "l'année de l'Europe" il reste néanmoins probable que 1974 et les années à venir seront décisives dans la construction de l'unité européenne. La crise récente de l'énergie a tout particulièrement touché la Communauté, et les effets de cette crise, loin d'être apaisés, exercent déjà des modifications imprévues dans les relations entre l'Europe communautaire et le continent Nord-américain. Mais les conclusions qu'avaient tirées les responsables européens justifient la maxime historique devenue célèbre, "Europe sera unie ou elle ne sera pas".

Cette épreuve de l'unité, au moins de cohésion, s'ajoute aux arguments historiques qui préconisent l'accélération de l'intégration monétaire et politique, sans lesquelles la Communauté restera un corps géant sans tête, et condamné à une impuissance certaine grâce aux U.S.A. et à l'U.R.S.S.

### Sondage révélateur auprès d'étudiants

Sur cette orientation politique, une toute première enquête a été réalisée à l'Université du Québec à Chicoutimi durant la session d'hiver 1973, et les questions ont été adressées aux étudiants en Sciences Humaines qui suivaient le cours relatif aux problèmes d'Europe occidentale au XXe siècle. Etant donné le nombre restreint de personnes interrogées, les résultats sont loin d'être représentatifs, mais plutôt révélateurs.

Ainsi, à la question No. 10, qui se formule comme suit: "Est-ce que le Marché Commun peut devenir un contrepoids pour le Canada face aux Etats-Unis? Cela est-il souhaitable? Pourquoi?", les réponses sont les suivantes:

87% des personnes interrogées considèrent que la C.E.E., peut accomplir ce rôle et cela est souhaitable au point de vue canadien. La plupart d'entre elles pensent que ce n'est pas seulement souhaitable mais "indispensable" afin d'assurer une certaine indépendance économique du Canada et une plus grande stabilité face à une crise économique américaine.

10% n'ont pas d'opinion à ce sujet et 3% estime que les intérêts économiques du Canada et des Etats-Unis sont identiques vis-à-vis des pays membres du Marché Commun.

La question No. 11 est liée à la précédente: "Du point de vue canadien est-il profitable de poursuivre:

- La politique générale vis-à-vis des Etats-Unis?
- Ou de diversifier celle-ci et de développer les relations entre autres avec les pays membres du Marché Commun?"

A la question 11 a), 10% des étudiants donnent une réponse affirmative, 28% désapprouvent cette orientation et 62% n'ont pas d'opinion à ce sujet.

A la question 11 b), 66% des personnes répondent que la diversification en question est nécessaire, mais 34% n'ont aucune opinion.

Il semble, que chez les étudiants, la perception des relations d'une part entre le Canada et les Etats-Unis, l'Europe communautaire et le Canada d'autre part est relativement bonne, exception faite aux réponses données à la question 11 a) où 62% des interrogés n'ont aucune opinion au sujet en question.

A partir de l'automne 1974, le sondage s'effectuera aux autres universités du Québec et du Canada. Les étudiants des "Collèges d'Europe" seront interrogés sur le Québec, le Canada et sur les relations entre l'Europe communautaire et le Canada. En dernier lieu, ces sondages vont contribuer respectivement de mieux connaître les attitudes de la jeunesse universitaire québécoise, canadienne et européenne sur les pays en question ainsi que leurs opinions sur les relations entre les partis concernés.

#### QUELQUES CHIFFRES A AJOUTER A VOLONTE

Les exportations canadiennes dirigées vers le Royaume-Uni durant la période 1958-1970 sont passées de 17,4% à 9%, tandis que l'export vers les Six a été triplé de 400 millions à 1,2 milliard de dollars.

Les importations vers le Canada en provenance du Royaume-Uni baissent de 11% à 5% tandis que le pourcentage de la C.E.E. demeure stable aux alentours de 5,5% et ont été triplés pour passer de 237 à 805 millions de dollars.

Si, encore une fois, la crise au Proche-Orient fut temporairement maîtrisée par les Américains sous les yeux bienveillants des Russes, les intérêts européens ont été partiellement consacrés au jeu de poker qui se déroule entre les deux supergrands. Le 15 mars, le président Nixon lance un "avertissement" aux pays de la Communauté concernant la possibilité d'un éventuel retrait des troupes américaines stationnées en Europe, au moment où le scandale du Watergate avait atteint son point culminant et, quand le gouvernement travailliste de M. Wilson se penche sur une question capitale, à savoir le retrait de la Grande-Bretagne de la Communauté.

L'U.R.S.S. témoigne, depuis les années trente, d'une hostilité inchangeable à l'égard de toute idée relative à l'unité européenne dont témoignent les thèses soviétiques de 1957 et de 1961. Cette hostilité de plus en plus aigüe, recommande aux soviétiques de faire prévaloir des efforts communs avec les américains afin de ralentir le processus de

### Collusion Russie-Etats-Unis pour torpiller l'unité européenne.

l'intégration européenne. Les U.S.A. ne sont plus ceux qui au lendemain de la dernière guerre avaient offert à l'Europe la précieuse aide Marshall, mais en Etat à croissance zéro, où la corruption des milieux politiques par le monde des affaires pousse le chef de l'exécutif à réclamer de l'Europe des concessions.

Quel que soit le développement ou la solution du différend entre les U.S.A. et l'Europe communautaire, il est certain que les effets pèseront sur le Canada.

En effet, le Canada se trouve devant une situation délicate, lié d'une manière organique à ses relations avec la Communauté d'une part et les Etats-Unis d'autre part. Dans cette situation triangulaire, l'avenir des relations Europe-Canada revêt une importance particulière pour chacun des intéressés.

Quand on examine les divers aspects des relations du Canada avec la Communauté, on est contraint d'affirmer qu'il n'y a aucun pays hors du continent européen qui ne témoigne d'autant d'affinités avec la France et la Grande-Bretagne, que le Canada.

Mais au-delà des affinités, il existe un aspect particulier concret qui touche directement les relations actuelles et futures entre le Canada et la C.E.E.

Il est hors de doute que les considérations concernant l'existence d'une étroite "communauté d'intérêts" entre l'Europe communautaire et le Canada sont amplement justifiées. Cette communauté d'intérêts implique entre autres le caractère complémentaire et interdépendant des relations économiques surtout en matière de richesses naturelles.

Au sujet des relations Canada-Europe, il existe deux thèses non officielles, reliées respectivement au point de vue européen et canadien. Dans son livre intitulé "Le Canada, dernière chance de l'Europe", Claude Julien, éditorialiste au prestigieux journal "Le Monde", affirme que le Canada reste pour l'Europe un "partenaire indispensable" par ses ressources humaines, agricoles, industrielles et qu'il est dans l'intérêt de l'Europe que les Etats-Unis ne deviennent pas le maître absolu des richesses considérables du Canada. Bref, l'Europe doit apporter une attention particulière à ce vaste pays.

Face à cette thèse, un canadien, M.D.C. Dobell, directeur du Centre Parlementaire pour les Affaires Extérieures et du Commerce extérieur à Ottawa, semble reprendre la même thèse par le biais inverse.

D'après M. Dobell, c'est l'Europe communautaire qui reste la "dernière chance du Canada" en ce sens que la Communauté est la seule puissance économique capable de contrebalancer la suprématie des Etats-Unis au Canada. Il n'est pas question ici d'un simple remplacement des U.S.A. par l'Europe communautaire, mais d'une diversification et de la promotion privilégiée des relations Canada-Europe. En d'autres termes, réduire sensiblement le degré de dépendance du Canada vis-à-vis des Etats-Unis qui s'exprime aussi dans un état de subordination psychologique.

Sans tenir compte de la validité intégrale ou partielle de ces thèses, dont les objectifs majeurs s'expriment dans l'intensification des liens entre la Communauté et le Canada, soulignons ici, que la Communauté est la première puissance commerciale du monde avec 42% du commerce mondial, bien avant les Etats-Unis, et qu'en matière d'affaires commerciales, c'est la Commission qui représente l'ensemble des pays membres face aux tiers.

L'importance internationale de la Communauté européenne a été reconnue tardivement par le gouvernement fédéral canadien, qui depuis 1972 seulement, maintient une ambassade distincte du Canada à Bruxelles auprès des Communautés. Quand on examine la position officielle du Canada face à la Communauté, il est utile d'évoquer sommairement le développement de l'attitude des gouvernements canadiens vis-à-vis le processus ex-



Le professeur Paul Pili, de l'Université du Québec à Chicoutimi, l'auteur de l'étude parue dans la Revue du Marché Commun.



trêmement complexe de l'intégration européenne. Certains facteurs d'ordre historique et économique-géographique expliquent le manque d'une politique générale et particulière du Canada face à l'Europe communautaire et ce surtout avant l'adhésion britannique. Les liens avec le Royaume-Uni, le Commonwealth, liens antérieurs à l'adhésion britannique, justifient en partie la faiblesse des relations entre le Canada et la Communauté. D'autre part, le renforcement progressif de l'emprise américaine sur l'économie du Canada a rendu irréalisable tout rapprochement économique accentué.

Tout au long de la décennie précédente, l'attitude du Canada vis-à-vis du Marché Commun était liée d'une manière organique au problème de l'adhésion britannique. Au point de vue commercial, l'Europe des Six était un partenaire moins important derrière les Etats-Unis, le Royaume-Uni et le Commonwealth.

Le Japon était également un partenaire plus important que l'Allemagne Fédérale, la France, l'Italie ou le Bénélux. C'est seulement après la signature de l'acte d'adhésion britannique, que l'Europe communautaire élargie souleva des "questions de la plus haute importance" pour le Canada. En effet, à l'heure actuelle, l'adhésion britannique est en train de modifier radicalement et à long terme les relations Europe-Canada: modifications qui rebondissent sur les liens rattachant le Canada aux Etats-Unis.

Au début des années 1960, le gouvernement de M. Diefenbaker s'opposa à l'adhésion britannique ne voyant que deux alternatives possibles: le maintien du Commonwealth ou l'adhésion de la Grande-Bretagne à la Communauté. Mais certains dirigeants canadiens avaient prévu avec clarté l'orientation politique certaine le déclin du Commonwealth, déclin qui, depuis la décision historique de M. Heath, est devenu de plus en plus inévitable. Un autre facteur qui déterminait également l'attitude du Canada favorable à l'adhésion du Marché Commun, ainsi qu'au fait que depuis le Kennedy Round, les exportations canadiennes vers les Six augmentaient beaucoup plus vite que celles dirigées vers le Royaume-Uni.

### L'Europe communautaire, la "dernière chance du Canada"?

Pour ces raisons et d'autres sans doute, M. L.B. Pearson, à l'époque chef de l'opposition libérale, favorisa l'adhésion britannique. Monsieur Trudeau, premier ministre, suite à cette prise de position libérale, à l'occasion de son voyage à Londres au mois de décembre 1972, a reconnu l'existence d'une troisième voie, qui n'exclut pas à priori les intérêts du Canada. Il reçut en échange des "assurances fermes" confirmées dorénavant par le Communiqué de Paris.

Ainsi, c'est seulement à partir des années 1970 que le Canada s'est progressivement préoccupé de l'intégration européenne et en particulier des effets de l'adhésion britannique. En effet, il fallait attendre 1970 pour que MM. Sharp et Pépin effectuent une première visite ministérielle dans la capitale européenne.

D'après le rapport du ministère des Affaires Extérieures, le Canada, dans sa nouvelle situation issue de l'adhésion britannique, se trouve trois alternatives tenant à l'orientation de la politique extérieure qui déterminera sensiblement les relations, d'une part entre le Canada et l'Europe communautaire.

Ces trois alternatives sont:

- 1) La poursuite de la politique générale actuelle avec les Etats-Unis;

- 2) Une coopération, (intégration) plus étroite avec les Etats-Unis;

- 3) L'adaptation de l'économie canadienne à la situation du Canada vis-à-vis des chocs de l'extérieur.

Il demeure cependant évident que les deux premières solutions contribuent à attacher davantage le Canada aux Etats-Unis. Malgré la tendance simpliste de ces alternatives, il est hors de doute que

### Québec se trouve dans une situation favorable face aux autres provinces.

les intérêts du Canada et ceux de l'Europe communautaire coïncident dans la troisième option, adoptée officiellement et avec lucidité par le gouvernement fédéral. Toutefois cela n'équivaut, en aucune manière, à une démonstration d'hostilité à l'égard des Etats-Unis, mais bien à une tendance vers la démocratisation et la diversification des relations des partis concernés.

Il est hors de doute que, désormais, la France et la Grande-Bretagne devraient jouer un grand rôle dans l'harmonisation des intérêts canadiens et européens.

A son tour, et dans son intérêt, le Canada devrait réviser aussi l'orientation de ses relations commerciales afin que ses exportations et importations s'orientent davantage vers l'Europe des Neuf. Il est aussi souhaitable, qu'une véritable campagne d'information soit entreprise afin d'éveiller l'attention des dirigeants de l'Europe communautaire. Ils devraient contribuer à ce que la Communauté établisse une politique générale surtout en ce qui concerne les relations commerciales, domaine le plus sensible pour le Canada dans l'immédiat, dû à la perte des tarifs préférentiels entre le Royaume-Uni et le Canada.

Quant aux relations entre le Québec et la Communauté, les perspectives sont prometteuses à long terme, malgré certaines prévisions alarmantes à court terme. Pour des raisons historiques, économiques et culturelles, le Québec se trouve dans une situation favorable face aux autres provinces du Canada. Le premier ministre, M. Bourassa, à l'occasion de sa visite en Europe au mois d'avril 1971, avait exprimé le désir de son gouvernement d'élargir et de diversifier les relations du Québec avec les pays de la Communauté. Les relations commerciales du Québec reflètent à peu près la situation générale actuelle, alors que plus de 65% des exportations se dirigent vers les Etats-Unis et 13% vers la Grande-Bretagne. Mais il est important de souligner que le Québec fournit quelque 40% des exportations canadiennes vers la Grande-Bretagne, et à la suite de l'adhésion britannique 50% des marchandises seront touchées. Il faut considérer également, qu'à long terme, le Canada et la province de Québec disposent d'une période transitoire de quatre ans, suffisante pour le réajustement de la politique commerciale, comprenant en premier lieu la révision complète des échanges internationaux. A long terme, le Québec se trouverait sans doute dans une situation privilégiée vis-à-vis d'autres provinces. D'après le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy St-Pierre, des "possibilités nouvelles" s'offriront à la province notamment dans le domaine du développement portuaire. En effet, le Québec peut devenir aussi un pont important entre l'Europe communautaire et le reste du Canada en même temps que le partenaire commercial le plus important de l'Europe unitaire au niveau provincial. La présente tournée de M. Bourassa en Europe contribuera sans doute à l'intensification de relations existantes. Les pays francophones de la Communauté ne restent pas indifférents aux problèmes du Québec à la recherche de son identité.